Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14790 – 7 F – DIMANCHE 16 - LUNDI 17 AOÛT 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Avant d'entériner la candidature de M. Bush à la présidence des Etats-Unis

Les républicains devraient réaffirmer leur ancrage à droite

La convention républicaine qui s'ouvrira, lundi 17 août, à Houston (Texas) devrait entériner la nomination du président sortant, George Bush, comme candidat du parti à l'élection de novembre prochain. Mais, faute de suspense, la convention sera surtout marquée par l'adoption d'une plate-forme électorale fondée sur les «valeurs» de l'Amérique traditionnelle et très conservatrice, que ce soit sur l'avortement ou l'économie, afin de tenter de remobiliser des militants dont le moral est au plus bas.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Faute de pouvoir présenter un bilan économique et social enthousiaste du premier mandat de M. Bush, les républicains s'apprêtent à faire de leur convention nationale, qui s'ouvre lundi 17 août à Houston, une célébration des «valeurs» de l'Amérique traditionnelle. C'est sur ce thème qu'ils entendent remobiliser des militants et un électorat passablement démoralisé par la piètre performance de leur champion dans les sondages. C'est sur ce thème qu'ils veulent souligner leur «différence» avec des démocrates présentés, *a contrario*, comme un parti de libertaires totalement coupés de l'Amérique profonde. C'est sur ce thème, enfin, qu'ils espèrent réussir une convention qui doit impérieusement marquer un tournant dans la campagne pour que M. Bush puisse l'emporter le 3 novembre prochain.

Le programme de Houston est un des documents les plus conservateurs que les républicains aient jamais produits. Concocté par le «cercle» des militants, il va souvent beaucoup plus loin que M. Bush ne l'aurait sans doute souhaité. Il est le reflet des positions de la «droite religieuse» du parti, certains disent de l'aile «ultra». Le champ des *«valeurs»* – familiales, religieuses, morales – est son terrain de prédilection.

DOMINIQUE DHOMBRES et ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Dos au mur

ON dit de lui qu'il ne donne toute sa mesure que le dos au mur. C'est précisément dans cette position que M. George Bush aborde la convention républicaine, qui s'ouvre, lundi 17 août, à Houston (Texas). En un sens, le «match» très ouvert Clinton-Bush donne le piquant nécessaire à une campagne qui promettait d'être terne lorsque le président sortant caracolait, en janvier encore, avec 46 % des intentions de vote, devant un démocrate considéré comme un candidat trop léger pour constituer une réelle menace.

A ce stade de la campagne, on sait en quoi M. Clinton a réussi : il a placé stratégiquement le débat sur le thème de la politique intérieure, là où le bilan de l'administration Bush accuse un grave déficit; il a refait l'unité de son parti lors de sa convention autour d'un programme résolument centriste; et, plus récemment, il a marqué des points en politique étrangère – domaine de prédilection de M. Bush, dans lequel le démocrate n'est pas réputé briller – en étant le premier à réclamer une action militaire américaine en Bosnie.

IL est plus facile d'identifier les handicaps de M. Bush que ses succès, hormis ceux de politique étrangère, que les démocrates ne lui contestent guère. Certes, le président sortant a su assurer – franchement pendant la guerre du Golfe, plus prudemment à l'égard de l'ancien bloc soviétique – ce «leadership international» auquel son peuple reste attaché en dépit de poussées isolationnistes. Il l'a fait dans le cadre d'un «engagement collectif» commandé par des finances publiques américaines en bien piètre état.

Sans oublier ce bilan, l'électorat, qui ne perçoit plus de réelles menaces extérieures depuis l'effondrement du communisme, retient surtout que le chômage vient d'atteindre son niveau le plus élevé des huit dernières années, frappant 7,7 % de la population active. Le président n'accuserait sans doute pas un retard de 20 à 25 points dans les intentions de vote si une vigoureuse reprise était au rendez-vous. en dépit d'une descente progressive des taux d'intérêt à leur bas niveau depuis près de te ans, le produit intérieur brut crû que de 1,4 % en rythme el au deuxième trimestre.

N s'en prenant à un Congrès à majorité démocrate, sé de bloquer la plupart de nitiatives de relance ou de tion du déficit budgétaire. ush met indirectement en l'évolution de l'électorat. Il proche en somme d'avoir ché – depuis trente-huit ans ce qui concerne la Chambre eprésentants – à équilibrer uvoirs entre le législatif et écutif coupable d'excès, M. Nixon notamment. Encore t-il convaincre, par un prone qui proposerait davanu'un «statu quo», que cette tion n'est plus de mise.

s les émeutes de Los s, les Américains attendent 'un discours sur la défense valeurs traditionnelles. ncus du déclin relatif des Inis sur le plan économi, souhaitent être stimulés continuer à se battre. , devra donner devant ses cet indispensable élan à npagne souffreteuse, dont cieux ami James Baker prendre la direction.

46 - 0817 0 - 7,00 F

L'ONU, la CSCE et les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie

Des missions d'enquête en Bosnie et en Serbie

La Commission des droits de l'homme de l'ONU et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont décidé, le 14 août, d'envoyer des missions d'enquête en Bosnie-Herzégovine et en Serbie. Celle de l'ONU est confiée à l'ancien premier ministre polonais, M. Mazowiecki. Samedi, seules la Belgique, l'Espagne, la Turquie, et peut-être l'Italie, paraissaient prêtes, comme la France, à assurer – en hommes et en matériel – la protection militaire des convois humanitaires en Bosnie.



Lire nos informations pages 3 et 4

Impuissances

par Bruno Frappat

QUE faire face au cancer ethnique qui achève de ronger ce qui fut la Yougoslavie ? A l'entremêlement des peuples qui la constituèrent correspond l'écheveau des impuissances dont les prétendues puissances donnent le confondant spectacle.

La situation inextricable dans laquelle se trouve le puzzle yougoslave n'est pas née en un jour. Il y a quatorze mois que la guerre «civile» a commencé son œuvre de mort, mais à cette époque-là le regard des puissants venait de se détourner de l'Irak – où l'«ordre international» avait, comme on sait, été rétabli – et se portait sur l'agonie de l'empire soviétique.

Le jeu diplomatique qui se joue autour du chevet de l'agonisant paraît plus dominé par le souci d'être en tête dans une course de lenteur, que par la volonté d'assumer, dans l'urgence, l'éradication d'une barbarie en Europe.

Lire la suite page 4

L'exode désespéré des Somaliens

Des centaines de milliers de réfugiés affluent au Kenya, chassés par la guerre et la famine

A L'EST DU KENYA

de notre envoyé spécial

La ville-frontière de Liboi, au Kenya, voit passer trois cent cinquante Somaliens par jour. Un baril d'essence rouillé symbolise la fin de leur calvaire. Derrière eux, leur patrie ; devant eux, l'exil. Le soleil et le vent noient d'une poussière suffocante le «poste-frontière». A l'ombre d'un épineux, des soldats kényans en treillis camouflé fouillent sans conviction les baluchons des arrivants.

Ils n'ont rien pu sauver, ou si peu. Une femme au regard fiévreux protège de ses guenilles un gamin squelettique. La guerre civile lui a enlevé son mari et trois de ses enfants lors des combats qui ont ravagé Mogadiscio, la capitale. Elle a tout quitté. Cela fait trois mois qu'elle marche, poussée dans sa fuite éperdue par la peur.

Un million de Somaliens – un habitant sur six – ont fui leur patrie en dix-neuf mois. La chute du président Syaad Barre, le tyran octogénaire qui régnait sans partage depuis vingt-deux ans, a précipité ce pays de la corne de l'Afrique dans un interminable conflit tribal. Le Kenya voisin accueille un grand nombre de ces réfugiés qui fuient leur pays, silhouettes fantomatiques jetées sur les routes par une guerre féroce et fratricide.

Des auxiliaires kényans du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sont là, qui trient les nouveaux venus et leur prodiguent les premiers secours. Un camion pour les humains, si le mot a encore un sens, un autre pour le bétail : en route pour le camp de Liboi, à 14 kilomètres de là, un bourg de huttes et de toiles surgi au milieu du bush voilà quelques mois.

Des marabouts planent, sinistres, au-dessus de cet océan de misère, dont l'hôpital de Médecins sans frontières est le raccourci : enfants cadavériques dont la vie ne tient plus qu'à un fil, gisants muets de douleur et blessés par balle. Il y avait quatre mille réfugiés somaliens au Kenya au début de cette année. Ils sont trois cent mille aujourd'hui. Leur nombre pourrait doubler d'ici à la fin de l'année.

Les organisations humanitaires font face comme elles peuvent à cette hémorragie. *«On manque de tout,* observe Panos Moumtzis, le porte-parole du HCR au Kenya. *Il leur faudrait 2 200 calories par jour. On ne peut leur en fournir que 1 200.»* Les Nations unies estiment qu'elles auraient besoin de 37,5 millions de dollars pour faire face, d'ici à la fin de l'année, à l'afflux des réfugiés au Kenya.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 5

Jacques Médecin (suite)

Les procédures visant l'ancien maire de Nice pourraient aboutir à sa mise en cause dans des affaires de corruption

Deux ans après sa fuite en Uruguay, Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, continue d'être l'objet de plusieurs procédures judiciaires en France. Déjà condamné par défaut, le 6 janvier, à un an de prison ferme pour ingérence et faisant par ailleurs l'objet de trois autres informations judiciaires, notamment pour abus de confiance, il est en passe d'être poursuivi, cette fois, pour des faits de corruption mis au jour dans l'une des instructions en cours. Alors que d'autres développements ne sont pas à exclure dans les procédures où il est impliqué, le montant des détournements qui lui sont reprochés atteindrait, d'ores et déjà, plusieurs millions de francs.

NICE

de notre correspondant régional

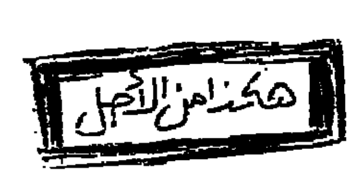
Le plus grand aplomb n'a jamais manqué à Jacques Médecin. En novembre 1989, à sa sortie du palais de justice de Grenoble, où il venait d'être inculpé d'ingérence, il avait pointé son doigt sur la statue de Bayard en se disant, *«comme lui, sans peur et sans reproche»*. En février dernier, après sa condamnation, il affirmait encore être victime *«d'un des derniers procès staliniens»* et continuait à broder sur le thème de la *«persécution politique»*. Mais, progressivement, la justice le rattrape et fait litière de ses protestations.

De nouvelles charges sont ainsi apparues contre lui, dans le cours de l'instruction concernant l'affaire Nice-Opéra (l'ancienne association para-municipale chargée de la gestion de l'Opéra de Nice). Il s'agit, cette fois, d'importants «pots-de-vin» versés à M. Médecin par des entreprises adjudicataires de marchés publics de la ville de Nice. Ces faits devraient prochainement lui valoir une inculpation supplémentaire de corruption (sans préjudice des poursuites qui pourraient être engagées contre les sociétés corruptrices). Dans la même affaire, instruite depuis le 21 juin 1990 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, M. Médecin avait déjà fait l'objet, le 9 mai, d'un mandat d'arrêt international valant inculpation d'abus de confiance.

GUY PORTE

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



LES FINS D'EMPIRES

La chute du Second Empire et la « révolution » du 4 septembre 1870 sont dans le droit fil de la défaite militaire de Napoléon III. Jamais la « grande nation » dressée depuis l'an II n'avait connu l'humiliation d'être vaincue par un seul adversaire. La Prusse de Bismarck fait coup double. Le Reich allemand surgit tout armé des décombres de l'Empire français.

24. – Un doublé pour Bismarck

Par STÉPHANE AUDOIN-ROUZEAU

Le 4 septembre 1870, en début d'après-midi, un homme d'ordre, le général Trochu, gouverneur de Paris, se décide enfin à se diriger avec deux aides de camp vers le Palais-Bourbon cerné par la foule. Sans grandes illusions, il traverse la cour du Carrousel, puis il lui faut pousser son cheval au plus épais d'une foule qui s'étale du Pont-Neuf jusqu'aux Champs-Elysées. De cette confrontation, il donna après coup un témoignage stupéfait : *« Je fus le témoin, affligé et effrayé, d'un spectacle que je n'avais jamais vu jusque-là, quoique j'eusse été présent à la révolution de 1830 et à la révolution de 1848. Une multitude immense d'hommes, de femmes, d'enfants, absolument sans armes, irritée, effrayée, bienveillante, menaçante, s'agitait autour de moi et m'empêchait absolument d'avancer. »* Ce mouvement de recul est celui d'un militaire catholique de sensibilité monarchiste, d'autant moins porté à la sympathie pour l'émeute que son témoignage est livré en juin 1871, après l'écrasement de la Commune. Son témoignage, pourtant, est recevable sur un point décisif : la révolution du 4 septembre 1870, qui abat en quelques heures le Second Empire, n'est pas une révolution comme les autres.

Au cours de cette insurrection atypique, on ne se bat en effet nulle part. Pas d'armes, pas de barricades. Les Tuileries, siège du pouvoir central, ne sont pas attaquées. Tout au plus déplore-t-on quelques coups portés au président du Corps législatif, quelques actes de vandalisme visant les symboles bonapartistes des édifices publics, quelques bustes de Napoléon III et d'Eugénie défenestrés, quelques rues débaptisées. Le 4 septembre est une révolution qui jette à terre, sans un seul coup de feu, sans un seul mort, le régime le plus solide et le mieux installé que la France ait connu depuis 1815. Jamais le « Peuple » de Michelet ne s'était comporté de la sorte.

Tout procède de la défaite militaire, ou plus exactement de son effet ravageur sur la légitimité du pouvoir. Depuis la « fête impériale » des années 1850, le régime n'avait pas subi cette érosion irrémédiable souvent décrite par une historiographie si longtemps défavorable à Napoléon III. Son évolution libérale, spectaculaire depuis 1869, avait plutôt débouché sur un renforcement de la position personnelle de l'empereur : le plébiscite du 8 mai 1870 lui avait presque redonné un soutien populaire proche de celui de 1851 et 1852. Mais la force du Second Empire ne résidait pas seulement dans l'expression de la souveraineté populaire, mais aussi dans la gloire de ses armes. Le bonapartisme ne se conçoit pas sans le succès militaire de celui qui est la clef de voûte du régime, directement responsable devant l'opinion : l'empereur lui-même. Cette spécificité politique du bonapartisme a fait sa solidité. Elle fait, depuis le début du mois d'août 1870, sa faiblesse.

Dès le début de la guerre imprudemment déclarée à la Prusse le 19 juillet 1870, l'état d'impréparation militaire de la France est patent. La foudre s'abat les 4 et 6 août sur les corps d'armée français, en situation d'infériorité numérique et médiocrement commandés. A Wissembourg et à Froeschwiller en Alsace, en Lorraine à Forbach, l'armée du Rhin est battue dans trois batailles qui sont autant de défaites des généraux et qui débouchent, à la mi-août, sur l'encerclement de la plus grande partie des forces françaises dans Metz. Politiquement, le régime est d'autant plus atteint qu'à la tête de l'armée se trouve Napoléon III lui-même, qui a laissé la régence à l'impératrice pour exercer un commandement en chef plus formel que réel. Pour la première fois depuis 1851, le sort des armes était défavorable à l'empereur. Et pour la première fois depuis Napoléon Iᵉʳ, l'épée de la France devait s'incliner devant un adversaire unique, quand elle n'avait jamais cédé que face à une coalition. Le régime est donc dès cette date atteint au cœur.

Les signes annonciateurs du 4 septembre se produisent d'ailleurs immédiatement. Dans les rues de la capitale, ville massivement républicaine qui avait toutefois chaleureusement soutenu l'entrée en guerre, les premières agitations se produisent dès le 6 août au soir et elles se poursuivent les jours suivants au rythme de l'arrivée des nouvelles. L'agitation parisienne est d'ailleurs relayée par les grandes villes républicaines de province comme Marseille, opposante de toujours à l'Empire. Les demandes d'armes et les cris hostiles au régime signalent l'attitude à la fois patriotique et politiquement subversive des premières vagues républicaines.

Mais le sort du régime n'est pas encore scellé. Grâce à la nomination par l'impératrice, le 9 août, d'un bonapartiste autoritaire, le comte de Palikao, à la tête d'un ministère réorienté à droite, grâce à l'absence d'un nouveau désastre militaire, le pouvoir semble bénéficier d'un répit. Il le met à profit pour jeter les bases d'une mobilisation en profondeur des ressources dont disposait encore le pays et pour tenter un rétablissement de la situation stratégique.

Napoléon III eût souhaité couvrir la capitale grâce à l'armée reformée au camp de Châlons avec les troupes échappées de la nasse des combats frontaliers et certains corps d'armée de réserve, et rentrer lui-même à Paris pour tenter de coordonner la défense. L'impératrice et le gouvernement lui font commettre l'erreur décisive : la survie de la dynastie exige, disent-ils, que l'empereur reste avec l'armée et tente de marcher sur Metz à la rencontre de Bazaine. Dans l'espoir inconsidéré de prendre en tenaille l'envahisseur, les aigles impériales de l'armée de Châlons reçoivent ainsi l'ordre de marcher vers leur dernier combat.

Les hésitations et les lenteurs françaises laissèrent tout le temps au commandement allemand de percevoir les intentions adverses. Fin août, incapable de se mouvoir entre les masses ennemies venant à sa rencontre, mais toujours non résolue à revenir sur Paris, l'armée de Châlons s'enferme elle-même dans l'étau préparé par Moltke. Après un premier engagement désastreux le 30 août, elle se trouve rejetée sur Sedan, où elle doit, le 1ᵉʳ septembre, livrer une bataille d'encerclement perdue dès le début de l'après-midi. La capitulation est signée le lendemain matin. Parmi les cent mille captifs, on compte un prisonnier de marque : l'empereur lui-même. C'est au matin du 4 septembre que la population française apprend la nouvelle. Les autorités, dans leurs dernières dépêches au gouvernement central, décrivent surtout la *« stupeur »* de leurs administrés. Même dans les villes, elles ne voient pas que la colère va rapidement succéder à l'abattement. La révolution commence pour la première fois avant Paris dans certaines villes de province comme Lyon, Bordeaux ou Marseille. Mais c'est dans la capitale que se joue la survie du régime.

Là, les premières manœuvres parlementaires et les premières agitations ont commencé dès le 3 septembre au soir, mais il n'y a pas de complot républicain : la foule qui descend dans la rue dans la matinée du 4 n'obéit à aucun mot d'ordre, à aucun principe d'organisation. C'est son aspect pacifique et aussi sa masse qui frappèrent tous les contemporains, mais on se tromperait en pensant que deux millions de Parisiens sont dehors : 150 000 personnes tout au plus sont les acteurs de cette « journée » dont le moment décisif fut l'invasion du Corps législatif.

La formation de l'armée de Châlons a démuni le gouvernement, qui ne dispose à Paris que de cinq mille hommes environ. C'est peu, mais théoriquement suffisant pour arrêter une foule désarmée comme celle qui est massée aux abords du Palais-Bourbon. C'est alors que joue le mécanisme qui donne sa spécificité à cette journée. Vers 14 heures, les rideaux de protection successifs constitués par les forces de l'ordre s'effondrent d'eux-mêmes, comme minés de l'intérieur, et le Palais-Bourbon est envahi par la foule. Cette invasion coupe court à la solution en voie d'élaboration entre les députés, le gouvernement et l'impératrice, et qui consistait dans la nomination par la Chambre d'un « comité de gouvernement ». Il est trop tard pour une déchéance de l'Empire par étapes. La gauche choisit dès lors de canaliser l'émeute en se plaçant délibérément à sa tête : Gambetta prononce la déchéance de l'Empire, Favre indique l'Hôtel de Ville comme lieu de proclamation de la République.

Les républicains de la Chambre engagent aussitôt une course de vitesse avec l'extrême gauche parisienne, et ils la gagnent. Un gouvernement est formé ne comportant que des députés républicains élus dans la Seine, ce qui permet de ne faire entrer au gouvernement que des modérés, à l'exception de Rochefort, qui constitue la caution d'extrême gauche du gouvernement. Quant à la caution armée, elle est fournie par Trochu lui-même, qui, après quelques manœuvres compliquées, obtient la présidence du « gouvernement de la Défense nationale ». Dans la soirée, une tentative échoue pour donner à ce gouvernement illégitime et exclusivement parisien l'appui parlementaire des députés du Corps législatif, dont une partie étaient restés en séance. La révolution non violente, si différente des insurrections sanglantes de 1830 et de 1848, s'achève dans le calme. Même l'exaltation de la foule semble avoir manqué.

Avec la défaite de Sedan, le 4 septembre, et la captivité de l'empereur, le régime *a perdu toute colonne* vertébrale : son aura guerrière héritée du *Premier Empire* est définitivement brisée.

En fait, le pouvoir avait quitté le pouvoir. Depuis 1789, la tradition révolutionnaire française avait ancré chez bien des membres des classes dirigeantes cette conviction qu'il était vain de tenter de résister à une révolution de rue, une fois que celle-ci était nettement déclenchée. Mais surtout, avec la défaite de Sedan et la captivité de l'empereur, le régime avait perdu toute colonne vertébrale : son aura guerrière héritée du Premier Empire, retrempée par le Second grâce aux guerres de Crimée et d'Italie, était définitivement brisée. Et avec elle la légitimité politique de l'empereur. Lui battu et prisonnier, le Second Empire n'existait plus, malgré la régence confiée à l'impératrice, malgré un gouvernement énergique et dévoué à la cause impériale, malgré la présence des organes du gouvernement central et de tous leurs relais en province. Au matin du 4 septembre, avant même la victoire de l'émeute, le régime apparaît comme une coquille vide. On ne peut expliquer autrement l'aboulie des responsables du maintien de l'ordre au sein du gouvernement (à commencer par Palikao lui-même), et la paralysie du commandement chargé de défendre le Corps législatif.

La République née pour la troisième fois le 4 septembre 1870 pensait pouvoir remettre sur ses rails la dynamique de l'an II. Elle échoua complètement, non sans avoir prolongé la guerre dans des proportions tout à fait inattendues du commandement allemand. Dès le début décembre, l'espoir disparaît dans l'opinion d'un redressement militaire et la capitulation de Paris, le 28 janvier 1871, suivie du vote massif en faveur de la paix le 8 février, scelle le destin de toute politique de résistance. Mais à moyen terme cette défaite-là ne s'inscrivit pas au passif de la République, mais plutôt à son crédit. Ce ne fut pas le cas du bonapartisme : malgré une belle remontée électorale dans les débuts de la Troisième République – preuve d'un enracinement ancien qui ne pouvait être totalement effacé par une révolution parisienne, – la tradition impériale ne se releva pas de la défaite extérieure.

Sur les ruines de l'Empire français abattu en quelques heures sans s'être défendu naissait la nouvelle puissance appelée à exercer, pour longtemps, la prééminence en Europe. Cette guerre de 1870-1871 qui allait imprimer une marque si profonde dans le champ politique et culturel français était avant tout, vue d'Allemagne, la dernière des guerres d'unification. Le processus unitaire, habilement favorisé par Bismarck, arrivait à son terme dans le creuset de la guerre, culbutant les ultimes résistances des Etats allemands du Sud. Le choix du titre d'empereur comme symbole d'intégration de la nation allemande est une décision de Bismarck, qui a réussi à convaincre un Guillaume Iᵉʳ soucieux que l'Empire allemand ne signât pas l'acte de décès de la Prusse. La cérémonie a lieu le 18 janvier 1871, date anniversaire du couronnement royal de Frédéric Iᵉʳ, dans la galerie des glaces de Versailles. Guillaume Iᵉʳ est *« empereur allemand »*, selon le titre choisi par son ministre.

Mais il demeure avant tout roi de Prusse et il reste à donner un contenu véritable à la fonction impériale, à l'adapter au nouvel Etat : ce sera, une fois de plus, l'œuvre de Bismarck. La mise en place du Reich s'effectue en effet entre février et juin 1871 et se présente comme l'élargissement à l'Allemagne du Sud de la Confédération de l'Allemagne du Nord. L'Empire allemand était né d'abord de la volonté de Bismarck, qui, en dehors de l'Alsace et de la Lorraine annexées, ne souhaitait pas d'autre agrandissement territorial. Le Reich était, selon son expression, *« saturé »*.

Grâce à l'humiliation de la « grande nation » vaincue pour la première fois par un adversaire unique, l'Empire allemand était créé sur les décombres de cet Empire français qui avait cru possible de s'opposer à l'achèvement du processus d'unification mené outre-Rhin. Près d'un demi-siècle plus tard, en novembre 1918, le Reich ne résistera guère plus longtemps que le vaincu de 1870 aux revers de ses armes.



Annonce de l'abolition du régime impérial devant le Palais-Bourbon, le 4 septembre 1870. Détail d'un tableau de Didier et Guiaud.

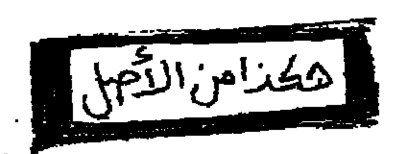
ROGER-VIOLLET



POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Nouvelle histoire de Paris. De Trochu à Thiers (1870-1873)*, de Stéphane Rials, Hachette, 1985.
■ *La Guerre de 1870-71 et ses conséquences*, sous la direction de Philippe Levillain et Rainer Riemenschneider, Bonn, Bouvier, 1990.
■ *La Guerre de 1870*, de François Roth, Fayard, 1990.
■ *1870, La France dans la guerre*, de Stéphane Audoin-Rouzeau, Armand Colin, 1989.

Prochain épisode : « Sissi, impératrice de la mélancolie », par Jean-Pierre Rioux



La guerre civile en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions internationales

Au lendemain de l'adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de deux résolutions prévoyant notamment la protection militaire de l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, les réunions diplomatiques qui se sont tenues, vendredi 14 août – l'OTAN et la conférence européenne de lord Carrington à Bruxelles ainsi que la CSCE à Prague et la Commission des droits de l'homme à Genève, – ont abouti à peu de décisions concrètes, mis à part l'envoi de diverses missions d'enquête sur le terrain sur les violations de droit humanitaire.

Au nom de l'ONU, l'ancien premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, se rendra en Bosnie-Herzégovine. A Bruxelles, le conseil de l'Alliance atlantique a exprimé son espoir d'un *« règlement pacifique »*, son *« soutien sans réserves »* aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, mais son secrétaire général publiait une déclaration dépourvue de toute menace militaire. L'examen d'options militaires par l'OTAN – qui a rejeté des plans prévoyant l'envoi de cent mille hommes – se *« poursuit »* jusqu'au 24 août. *« Nous sommes loin d'envoyer des troupes sous le drapeau de l'OTAN pour protéger les convois »*, a déclaré un diplomate.

Vendredi, peu de pays avaient annoncé leur intention d'envoyer des hommes sur le terrain pour protéger les convois humanitaires. La France a été la première à se dire prête à envoyer mille cent soldats supplémentaires en Bosnie-Herzégovine. Tout en exprimant des réserves, l'Espagne et la Belgique ont aussi annoncé leur intention de fournir un nombre non précisé de soldats. L'Italie a déclaré qu'elle *« ne se soustraira pas à ses devoirs »*. Londres a réaffirmé avec vigueur, vendredi, son opposition à l'envoi de troupes terrestres. Les Etats-Unis ne sont toujours pas prêts à engager de soldats : le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a déclaré qu'une intervention directe serait *« une grave erreur »* et que l'envoi de GI ne ferait que causer *« des souffrances énormes »*. Cependant, *« par précaution et par prudence »*, Washington a décidé, vendredi, d'ordonner un nouveau mouvement du porte-avions *Saratoga* vers l'Adriatique, selon une source au Pentagone.

Belgrade et les Serbes de Bosnie ont dénoncé la résolution de l'ONU sur l'emploi éventuel de la force, aux *« conséquences incalculables »*, selon un représentant du Parti socialiste au pouvoir à Belgrade. *« L'utilisation de la force ne peut pas être limitée comme on peut l'espérer »*, a déclaré le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Nikola Cicanovic. Cependant, les Serbes de Bosnie et les nouvelles autorités yougoslaves ont multiplié les ouvertures et les promesses.

L'armée de la « République serbe » autoproclamée de Bosnie *« fera tout pour faire respecter »* la résolution de l'ONU, selon son commandant adjoint, le général Milan Gvero. Jugeant une fois de plus *« inutile »* l'envoi de militaires, le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a proposé de *« garantir »* la sécurité des convois entre Belgrade et Sarajevo, mais a mis en garde contre l'utilisation d'autres itinéraires. Il a estimé que les Musulmans bosniaques allaient se livrer à des *« provocations »*. Les autorités bosniaques, par la voix de leur vice-président, M. Ejup Ganic, ont critiqué l'absence d'intervention armée directe contre les forces serbes pour rétablir la paix.

Vendredi, les combats en Bosnie-Herzégovine ont fait vingt-trois morts et cent quatre-vingt-deux blessés vendredi, dont huit tués et cinquante-cinq blessés à Sarajevo, selon un bilan des autorités bosniaques. Un soldat belge de la FORPRONU a été tué par l'explosion d'une mine en Slavonie orientale (Croatie), où les unités des Nations unies rencontrent des difficultés à désarmer les milices serbes. Le même jour, Serbes et Croates ont procédé, non loin d'Osijek, à l'échange de mille cent trente et un prisonniers de guerre sous la supervision de la Croix-Rouge internationale. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

La France se déclare prête à envoyer 1 100 hommes

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a déclaré, vendredi 14 août, sur Antenne 2, que la France était disposée à envoyer *« une force de protection et d'accompagnement »* de mille cent hommes en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre de l'application des résolutions votées jeudi par l'ONU *(nos dernières éditions du 15 août)*. La France demandera *« dès aujourd'hui, par voie diplomatique, (...) l'autorisation de survol du territoire de la Bosnie-Herzégovine de façon que nous assurions à ces troupes une certaine sécurité à partir de l'espace aérien bosniaque »*, a-t-il précisé, en ajoutant que ces propositions avaient été acceptées le matin même par M. François Mitterrand.

Ces mille cent hommes (cent représentant le commandement et mille les effectifs) se répartiraient en quatre unités (génie, transport de troupes, blindés légers, hélicoptères), qui achemineront *« l'aide humanitaire, là où celle-ci doit aller »*. Le chef de la diplomatie française a précisé que le commandement, qui serait *« sinon un commandement unique, un commandement de coordination »*, se ferait dans le cadre de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), dont la coordination donnerait *« une garantie supplémentaire de bonne exécution »*.

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, arrivé vendredi en Croatie où il doit rendre visite aux contingents français et tchèque de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), a réaffirmé quant à lui la disponibilité de la France pour apporter une assistance tandis que se poursuit la recherche d'une solution politique. *« Les risques de souffrance aujourd'hui, demain et après-demain, ici et ailleurs, sont immenses. La France doit être prête à répondre à cela, elle est prête à y répondre »*, a-t-il déclaré sur France-Info.

Soulignant que *« ce ne sont pas uniquement ni principalement les mesures militaires qui comptent, mais les perspectives d'un règlement politique »*, M. Joxe a indiqué que la France, *« qui a été la première à faire des propositions à l'Union de l'Europe occidentale dès le mois de juin 1991* [date du début du conflit en Slovénie et en Croatie], *a préparé depuis des mois des capacités d'assistance, d'intervention et d'interposition de différente nature »*. Le ministre de la défense n'a donné aucun détail sur la date de déploiement ni sur la composition de la *« force d'accompagnement »* de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, et a seulement confirmé le chiffre de mille cent hommes annoncé par M. Dumas.

Six Français tués

Accompagné notamment du secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, et du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron, M. Joxe a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport de Zagreb, par le général français Philippe Morillon, commandant adjoint de la FORPRONU, et par le colonel Christian Xuereb, commandant du contingent français présent dans l'ex-Yougoslavie.

Celui-ci, sur un total de plus de quatorze mille « casques bleus » actuellement déployés dans le cadre de la FORPRONU, s'élève environ à deux mille sept cent trente hommes. Près de deux mille sont localisés en Croatie : un bataillon d'infanterie de neuf cents hommes a pour mission, en Krajina du Sud, de s'interposer entre Serbes et Croates, de rétablir la libre circulation et de désarmer les factions ennemies ; un bataillon logistique de mille soixante hommes est chargé de ravitailler les douze bataillons d'infanterie de la FORPRONU. Le déploiement de ces deux bataillons a commencé fin mars-début avril.

Envoyées entre le 1er et le 23 juillet, sept cents personnes sont par ailleurs présentes en Bosnie-Herzégovine, dont une soixantaine d'aviateurs chargés, à Sarajevo, d'assurer la protection de l'aéroport et le contrôle aérien. Depuis le début du déploiement, six Français, dont un observateur de la CEE, ont été tués et treize blessés. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La CSCE condamne la Serbie en dépit des réticences de la Russie

Le Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réuni jeudi 13 et vendredi 14 août à Prague, a adressé une sévère mise en garde à la nouvelle Yougoslavie et décidé l'envoi de deux missions chargées de veiller au respect des droits de l'homme en Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Selon la déclaration finale, adoptée après plus de vingt heures de débats, *« les autorités serbes doivent comprendre qu'elles s'isolent de plus en plus de la communauté des Etats démocratiques représentée par la CSCE par la continuelle violation des normes élémentaires des lois humanitaires internationales »*.

PRAGUE

de notre correspondant

Les représentants des cinquante et un pays membres de la CSCE – la participation de la Yougoslavie étant suspendue jusqu'au 14 octobre – ont constaté à l'unanimité, malgré les réticences des Russes, que les *« autorités serbes profitent du conflit pour appliquer leur politique scandaleuse de « nettoyage ethnique »*, qu'elles ne sont pas en mesure de faire *« respecter un cessez-le-feu malgré leurs promesses répétées »* et de mettre un terme *« aux violations des droits de l'homme et* (à) *la répression contre les populations non serbes au Kosovo* (peuplé en majorité d'Albanais de souche), *en Voïvodine* (où vit une forte minorité hongroise) *et dans le Sandjak* (région du sud de la Serbie majoritairement musulmane. – NDLR) ». Dans ces trois régions dépendant de la Serbie, une *« présence continue »* d'observateurs de la CSCE va être instaurée sous forme de *« mission de longue durée. De quatre à six mois »*. L'objectif de ces missions sera de *« collecter les informations sur les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* des minorités et de *« promouvoir le dialogue entre les autorités et les représentants des communautés »*. Les représentants de la CSCE, qui pourraient être jusqu'à cent cinquante sur le terrain, seront également chargés d'informer les autorités compétentes en matière de droits de l'homme, de protection des minorités et de liberté de la presse.

La quinzième réunion du Comité des hauts fonctionnaires de la CSCE, consacrée à la Yougoslavie a également décidé de désigner, dans les tout prochains jours, un rapporteur pour enquêter sur les *« entorses aux droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine »* et la situation dans les camps de détention. Un premier rapport sur ce dernier point devra être présenté lors de la prochaine réunion du Comité des hauts fonctionnaires, du 16 au 18 septembre, à Prague. Celle-ci examinera notamment les effets de l'appel lancé par la CSCE à la Serbie de permettre le retour des réfugiés et des populations déplacées dans leurs foyers d'origine.

La CSCE a, d'autre part, décidé d'apporter sa contribution aux missions d'observations organisées par la CEE dans les pays voisins de la Serbie et du Monténégro pour prévenir une extension du conflit et de participer au contrôle du respect des sanctions de l'ONU contre la Yougoslavie. Le Comité des hauts fonctionnaires va proposer au gouvernement macédonien l'envoi d'une telle mission dans cette République.

La délégation française était *« satisfaite des résultats de la réunion et de la teneur de la déclaration politique qui a « conservé son caractère de mise en garde à la Serbie, malgré la forte opposition de la Russie »*. *« Il a fallu plusieurs heures de négociations pour obtenir l'accord des Russes sur un texte qui fait également référence aux autres parties au conflit »*, a indiqué le représentant français, M. Roland Galharague.

MARTIN PLICHTA

« La paix, c'est moi et personne d'autre ! »

déclare le premier ministre yougoslave

Essentiellement consacrée à la préparation de la conférence internationale sur la Yougoslavie, prévue à Londres à la fin du mois, la treizième session de la Conférence européenne pour la paix, vendredi 14 août à Bruxelles, n'a donné aucun résultat concret. Les discussions prévues dans la soirée sur la Bosnie-Herzégovine ont dû être annulées, le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, ayant refusé de rencontrer le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie, M. Milan Panic.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Formée de la Serbie et du Monténégro, la nouvelle « République fédérale de Yougoslavie » (RFY) n'est pas reconnue par les Douze et M. Panic n'avait pas été invité, à Bruxelles. Mais il s'y est tout de même rendu, en lieu et place des présidents serbe (M. Milosevic) et monténégrin (M. Bulatovic), qui ont boycotté la conférence pour la première fois depuis son lancement, le 7 septembre 1991 à La Haye. Ils estiment que leurs Républiques doivent être désormais représentées au niveau « fédéral ». *« Lorsqu'il est question de paix, je m'invite partout »*, a lancé le premier ministre « fédéral », rapportant qu'il avait posé une question à lord Carrington : *« Voulez-vous la paix ou voulez-vous une conférence ? »* Et M. Milan Panic de donner lui-même la réponse : *« La paix, c'est moi et personne d'autre »*.

Au cours des deux réunions de presse qu'il a données en l'espace de trois heures, M. Panic a voulu se poser en pacificateur, sur un ton parfois acrimonieux et souvent emporté. Il a fait assaut de bonnes intentions, dressant un catalogue de propositions à la fois touffues et brouillonnes. C'est ainsi qu'il a réitéré la *« décision »* de la RFY *« de reconnaître la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières actuelles »*. Mais il n'a pas fixé d'échéance, ni parlé des modalités de la cohabitation ethnique entre Serbes, Musulmans et Croates. Il a répété que la nouvelle Yougoslavie *« n'avait aucune prétention territoriale »*.

L'armée yougoslave « serbisée », ne saurait d'ailleurs être l'instrument d'une telle politique : *« Elle va se retirer totalement de Croatie »*, aux termes d'un accord qui aurait été récemment conclu avec Zagreb et surtout *« elle n'est déjà plus présente en Bosnie »*. M. Panic a affirmé que ce point était corroboré par les observations de l'ONU et il a souligné qu'il s'agissait là d'un *« élément important pour la levée des sanctions internationales contre la Serbie »*.

Le premier ministre fédéral a encore annoncé qu'il avait informé l'ONU de *« quatre emplacements possibles »* où pourraient être regroupées les armes lourdes déployées en Bosnie, qui seraient ainsi placées sous surveillance internationale. Cherchant visiblement à amadouer les Nations unies, M. Panic a salué la résolution 770 (sur la protection des convois humanitaires) mais en précisant que les escortes armées n'étaient pas nécessaires. *« La veille* [du vote au Conseil de sécurité], *le nombre record de quarante avions ont pu atterrir à Sarajevo »*, a-t-il dit. Par ailleurs, selon lui, Belgrade est prêt à ouvrir son aéroport aux secours internationaux et *« à garantir leur acheminement jusqu'à la frontière avec la Bosnie »*. Reste ensuite à surmonter l'obstacle des éléments incontrôlés et des groupes paramilitaires qui, de l'avis de M. Panic, sont les principaux, sinon les seuls, fauteurs de troubles en Bosnie. Quant aux camps de détention, M. Panic s'est simplement déclaré, une nouvelle fois, partisan de leur *« fermeture totale »*, d'un échange global de tous les détenus *« sous les auspices du CICR et sous la surveillance active de la Turquie »* tandis que les camps de réfugiés seraient placés sous le contrôle de l'ONU. Il n'a qu'incidemment évoqué la politique de « purification ethnique »... en signalant que deux Serbes qui se livraient à l'expulsion de Musulmans avaient été arrêtés.

Sceptique, lord Carrington s'est demandé si M. Panic *« pouvait faire tout ce qu'il dit »*. Le secrétaire d'Etat britannique au Foreign Office, M. Douglas Hogg, a, de son côté, précisé que la RFY était conviée à la prochaine Conférence de Londres sans que cela *« sous-entende aucune reconnaissance »*. M. Panic a fait savoir qu'il se rendrait dans la capitale britannique, bien qu'il ne semble guère croire à l'efficacité d'une telle réunion : *« La paix se fera en Bosnie et non à Londres »*, a-t-il déclaré. C'est pourtant pour demander à lord Carrington de reporter de quelques jours la conférence, afin *« de mieux s'y préparer »*, qu'il était aussi venu à Bruxelles. En vain.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Précisions.** – La brochure écrite par l'historien François Bédarida à l'intention des enseignants, *le Génocide et le Racisme*, citée dans *le Monde* du 13 août à propos de la distinction entre les « camps de concentration » et les « camps d'extermination » (*le Monde* du 13 août), est disponible en livre de poche aux éditions Presses-Pocket. D'autre part, François Bédarida n'est plus président de l'Institut d'histoire du temps présent depuis 1990.

Les Serbes dans le nord de la Bosnie

« Si les Américains nous attaquent... »

BOSANSKA-DUBICA

de l'envoyé spécial de Reuter

« Si les Américains nous attaquent, nous nous réfugierons dans des tunnels, comme ont fait les Vietnamiens. » Le verbe haut, l'air sûr de lui, cet inspecteur de police de Bosanska-Dubica, une ville du nord de la Bosnie contrôlée par les Serbes, semble attendre l'*« agresseur »* de pied ferme. Mais bien vite il change de ton. La voix se fait plus douce et laisse percer de l'inquiétude. *« Dis, mon gars, tu sais quand ils vont venir ? Pas avant l'élection présidentielle américaine, hein ? »*

Etonnant de voir devant soi quelqu'un devenir si doux après avoir passé une journée éprouvante ponctuée d'interrogatoires, de fouilles répétées, de menaces et de fusils braqués dans votre direction...

Quelques heures plus tôt, avec deux autres journalistes, nous avions tenté de rejoindre la « zone protégée » sous contrôle de l'ONU, de l'autre côté de la rivière Una. Mais impossible de quitter la « République serbe de Bosnie ». *« S'ils traversent, tire et tue-les ! »*, lançait un officier serbe à un jeune soldat. Quand j'ai demandé à cet officier qui il était, il m'a seulement répondu : *« Essayez de traverser le pont et vous verrez qui je suis ! »* Après avoir fouillé notre voiture, le soldat a demandé à Tim Judah, journaliste au quotidien britannique *The Times*, de ramasser les miettes qui étaient tombées d'un paquet de biscuits sur la route. *« Remettez-les dans la voiture. On n'a pas besoin de vos saletés chez nous. »*

Mais l'assurance des policiers, soldats et miliciens serbes s'évanouit à l'idée d'une intervention militaire occidentale. *« Ils ont vraiment peur d'une intervention et craignent d'avoir à rendre des comptes »*, déclare Charles Kirudja, un Kényan, l'un des responsables de la « zone protégée » de l'ONU. Il raconte que le maire d'une des localités de la région lui a déjà demandé l'asile politique... au Kenya. *« Et ce n'était pas une plaisanterie »*, ajoute-t-il.

Les policiers serbes, comme ceux qui gardent le pont sur l'Una, ont chassé des dizaines de milliers de Musulmans de la région dans le cadre de leur campagne de « purification ethnique ». Des villes comme Prijedor et Bosanski-Novi ressemblent aux cités du Far West des temps héroïques, avec des centaines de gens armés jusqu'aux dents qui déambulent dans les rues.

On rencontre toutes sortes d'uniformes et les étrangers ne semblent guère être les bienvenus. *« Pourquoi n'écrivez-vous rien sur la façon dont les Serbes sont traités à Sarajevo ou à Zagreb ? Là-bas, ils doivent porter des brassards comme signe de reconnaissance »*, affirme un policier, relayant une rumeur que nous savons, nous, dénuée de fondement.

Les responsables de l'ONU nous déclarent que les négociations avec les cadres serbes sont devenues totalement surréalistes : *« On dit une chose et on en fait une autre. »* Ils expliquent que les Serbes ont voulu les forcer le mois dernier à organiser un exode massif de la population musulmane. Les autorités serbes leur ont même remis une liste de cinq mille familles « volontaires » pour quitter le pays.

Quand l'ONU a refusé d'assurer cette évacuation, le maire de Bosanski-Novi a accusé le responsable kényan de manquer d'humanité. *« Incroyable,* dit Charles Kirudja, *mais ces gens-là veulent nous donner des leçons sur les droits de l'homme ! Ils vivent dans un monde imaginaire. Ils croient en ce qu'ils disent et sont toujours prêts à vous montrer un Musulman pour confirmer leurs dires. »*

ANDREJ GUSTINCIC

EUROPE

La guerre civile en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions internationales

L'ONU confie à M. Mazowiecki une mission d'enquête sur les violations des droits de l'homme

La session extraordinaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU sur l'ex-Yougoslavie s'est achevée, vendredi 14 août, à Genève. Elle a adopté par consensus une résolution condamnant vigoureusement la politique de *« purification ethnique »*. La conférence a chargé l'ancien premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, d'un rapport sur la situation, notamment en Bosnie. Le représentant français, M. Bernard Miyet, a déclaré que *« des exactions ont lieu de toutes parts »* mais qu'il fallait reconnaître *« la responsabilité toute particulière que porte la partie serbe dans le déclenchement et le développement du conflit »* (nos dernières éditions du 15 août).

GENÈVE

de notre correspondante

M. Mazowiecki est chargé d'effectuer sur place une enquête et de recueillir toute information *« disponible et crédible »* sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie et plus précisément en Bosnie-Herzégovine.

L'ancien chef du gouvernement polonais sera assisté dans sa mission par une équipe comprenant des experts du groupe de travail (de la sous-commission des droits de l'homme) sur les détentions arbitraires, présidé par l'expert français Louis Joinet. Le choix du rapporteur spécial a été fait après que le prince Sadruddin Aga Khan, ancien haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, d'abord pressenti, eut décliné cette charge. D'autres noms avaient circulé, notamment celui de M. Gerald Collins, ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, et celui de M. Torvald Stoltenberg, ex-haut-commissaire pour les réfugiés, qui n'était guère pourtant en odeur de sainteté dans les milieux internationaux de Genève depuis son départ précipité de son poste, en novembre de l'année dernière, pour prendre la tête de la diplomatie norvégienne à Oslo.

Contre-attaque des Serbes

La session extraordinaire de la commission, qui s'est transformée en un véritable réquisitoire, de la part de nombreux pays, contre la Serbie, a finalement satisfait l'ensemble des participants, à l'exception, bien entendu, des représentants serbes. S'exprimant au nom des Serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Micha Milosevic a affirmé, vendredi, que : *« 1) Sur le territoire serbe de Bosnie-Herzégovine, il n'existe aucun camp de concentration ; 2) Aucun camp caché n'a été créé ; 3) Le gouvernement serbe de Bosnie-Herzégovine n'a jamais procédé à des opérations d'épuration ethnique sur son territoire ; 4) A aucun moment, le gouvernement serbe de Bosnie-Herzégovine n'a refusé le contrôle international des camps de prisonniers sur son territoire. »*

Toutefois, M. Milosevic a souligné que *« le gouvernement serbe de Bosnie-Herzégovine était prêt (...) à ouvrir immédiatement tous ses camps de détention de prisonniers à l'inspection internationale »* et il a proposé *« la fermeture immédiate de tous les camps de détention sur son territoire dès que les échanges de prisonniers seront effectués »*. Après quoi, se fondant sur des *« preuves irréfutables »*, le représentant des Serbes de Bosnie a accusé les autorités croates et musulmanes de Bosnie *« 1) De détenir dans les pires conditions quarante mille Serbes dans vingt et un camps ; 2) De détenir dans les camps une majorité de civils ; 3) D'avoir fait exécuter jusqu'à maintenant plus de six mille Serbes ; 4) De refuser aux organisations internationales l'inspection des camps de détention ; 5) Par la terreur, de faire chasser de leurs maisons plus de trois cent mille Serbes de Bosnie-Herzégovine. »* Il a ajouté : *« Selon les indices sérieux que nous possédons, les autorités musulmanes depuis les derniers combats commencent à utiliser des armes chimiques provenant probablement de Croatie. »* M. Milosevic attend par conséquent de la part de la communauté internationale *« des mesures contre les autorités musulmanes et croates de Bosnie-Herzégovine »*.

ISABELLE VICHNIAC

M. Jack Lang dénonce les « basses attaques » contre M. François Mitterrand

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a répliqué vendredi 14 août, dans un communiqué, aux déclarations faites la veille au *Figaro* par M. Jacques Chirac, qui avait jugé M. Mitterrand *« objectivement complice »* de la poursuite de la guerre (*le Monde* du 15 août). M. Lang a accusé le président du RPR de donner *« libre cours à sa haine personnelle de François Mitterrand »* en se livrant *« une fois de plus à de basses attaques contre le président de la République »*. *« Il y a quelque impudence pour certains de ces responsables politiques à appuyer des plages de leurs vacances sur le bouton d'une guerre qui transformerait nos soldats en chair à canon »*, a ajouté M. Lang. M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a jugé *« abusifs et insensés »* les propos de M. Chirac. Il a estimé, sur Antenne 2, que ceux-ci *« cachent des arrière-pensées de politique intérieure »*, ajoutant : *« Je n'attends pas de leçon de quelqu'un qui, quand il a fait bouger l'armée française, a fait le massacre d'Ouvéa »* (1).

M. Jean Lecanuet, président (Union centriste) de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a indiqué, vendredi 14 août, que la commission entendrait M. Dumas, mardi 1er septembre, sur les résultats et les suites de la conférence internationale de Londres, qui s'ouvrira le 26 août. Auparavant, le ministre des affaires étrangères se sera exprimé, mardi 18 août, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

« La tragédie yougoslave unit la grande majorité des Français pour faire cesser les horreurs d'une violence qui rappelle celles de la dernière guerre, a souligné M. Lecanuet dans un communiqué. *Cette union des Français ne doit pas dériver en surenchères partisanes destinées à nourrir les oppositions de la politique intérieure. »* Le sénateur de la Seine-Maritime estime qu'*« une intervention limitée aux secours humanitaires, même assistée de protection militaire, est louable, mais risque de demeurer de peu d'effets »* et que *« seul peut être efficace un engagement militaire à la hauteur de la gravité de la situation et capable d'intimider les agresseurs »*. Il ajoute que, la Communauté européenne ayant exprimé son intention, par le traité de Maastricht, de se donner une politique de sécurité conduisant à terme à une défense commune, *« l'aggravation de la situation dans les Balkans devrait l'obliger de passer de l'intention à la décision immédiate »*.

Pour sa part, M. Jean-François Deniau, vice-président (UDF-PR) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a affirmé sur RTL qu' *« il y a une limite à l'hypocrisie »* et que *« la position de la France n'a pas été expliquée »*. *« Pourquoi, dans le cadre de la guerre du Golfe, a-t-on été belligérants et pourquoi, alors qu'il y a en Yougoslavie des atteintes évidentes aux droits et aux principes, le gouvernement manifeste-t-il toutes ces réticences ? »*, a demandé notamment l'ancien ministre.

A l'extrême gauche, M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a affirmé dans un communiqué qu'une intervention militaire en Bosnie *« ne pourrait qu'accélérer la libanisation de ce territoire, multiplier le nombre de victimes et aboutir à un enlisement »*. Selon M. Krivine, *« le drame vécu par les peuples de l'ancienne Yougoslavie ne pourra être résolu que par une solution politique globale rejetant tous les projets criminels d'Etats ethniquement purs »*.

(1) L'assaut donné à la grotte d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie, le 5 mai 1988, alors que M. Chirac était premier ministre, pour libérer vingt-trois otages détenus depuis le 22 avril par un commando du FLNKS, avait entraîné la mort de deux militaires du 11e régiment parachutiste de choc et de dix-neuf militants indépendantistes.

Impuissances

Suite de la première page

Intimider les dirigeants serbes tout en faisant savoir qu'on ne désire surtout pas *d'engagement militaire véritable* est, sans doute, le meilleur moyen de leur faire comprendre qu'ils disposent d'encore un peu de temps pour parachever la sinistre redistribution des populations à laquelle on les voit se livrer. Comme si beaucoup, sans le dire, acceptaient la perspective de cette « solution » pour la tranquillité future de cette région.

La raison de cette mollesse, qui se traduit par d'autant plus de proclamations qu'il y a moins d'actions, est à trouver dans le souci dominant des Etats censés régenter la planète et y faire régner les temps nouveaux du droit dont on nous expliquait que la fin de la guerre froide les avait enfantés. Chacun a son urgence. Le président américain est d'abord candidat à sa propre succession, comme l'atteste le nouveau rôle confié à James Baker : séduire l'électorat et laisser à celui qui fut son second les dossiers en cours du vaste monde.

Les Européens aussi : la France a l'œil fixé sur l'échéance du 20 septembre *et sur le résultat incertain* d'un vote dont l'enjeu est européen mais qui pourrait bouleverser la donne intérieure ; l'Allemagne, qui ne peut intervenir militairement à l'extérieur, est légitimement obsédée par la digestion de sa partie orientale ; la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ont des soucis domestiques que les Balkans ne sauraient supplanter, et la Russie s'évertue à une transition démocratique dominée par la désorganisation économique.

Il ne peut y avoir de dessein commun, ni de volonté collective, sur la question yougoslave. Les dirigeants européens sont conscients du fait que l'impotence de la Communauté sous sa forme actuelle se manifeste dans ce dossier d'une manière cruelle aux yeux de l'opinion : à quoi bon l'Europe si l'oppression peut régner impunément à deux heures d'avion de Maastricht ? Les peuples s'émeuvent et les dirigeants tergiversent. L'humanitaire – où la France montre l'exemple – joue son rôle, qui reste admirable et second, pansant des plaies sans désarmer les criminels. Les militaires ne veulent pas guerroyer. Les opposants poussent à le faire, mais il est toujours plus aisé d'aller au combat par personne interposée.

Loin du Golfe, l'ingérence trouve en Bosnie ses limites pratiques et symboliques. La seule consolation des peuples meurtris, à supposer qu'ils se *soucient de la manière* dont la tragédie est vécue par les peuples tranquilles, serait de savoir qu'ils meurent sans que nul ne l'ignore.

BRUNO FRAPPAT

Après l'enlèvement du ministre de l'intérieur

Des troupes géorgiennes sont intervenues en Abkhazie

A la suite de négociations tenues à Soukhoumi, dans la République d'Abkhazie, avec la participation de M. Tenguz Sigoua, premier ministre de Géorgie, les deux parties sont parvenues samedi 15 août à un accord sur le retrait des troupes géorgiennes qui étaient intervenues la veille en Abkhazie, annonce l'agence Itar-Tass. Celle-ci cite également un porte-parole londonien du président géorgien déchu Zviad Gamsakhourdia niant toute participation de sa part à l'enlèvement de responsables du gouvernement actuel de Tbilissi.

MOSCOU

de notre correspondant

Des troupes de la garde nationale géorgienne sont intervenues vendredi 14 août dans la petite République autonome d'Abkhazie où elles ont délivré, après des com*bats qui ont fait plusieurs victimes*, le ministre de l'intérieur de Géorgie, enlevé quelques jours plus tôt par des partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia.

L'actuel numéro un géorgien, M. Edouard Chevardnadze, avait lancé un ultimatum aux ravisseurs qui s'étaient emparés du ministre, M. Roman Gventsadze, et de onze autres officiels, venus négocier avec des partisans de M. Gamsakhourdia. La menace a donc été mise à exécution, mais les autorités d'Abkhazie y ont vu un prétexte à une invasion par les troupes géorgiennes.

L'Abkhazie, République autonome de cinq cent mille habitants sur la mer Noire, faisait partie de la Géorgie dans le système soviétique, et a proclamé en juillet dernier sa souveraineté – une décision jugée illégale par M. Chevardnadze. Ce dernier a d'ailleurs déclaré vendredi en fin de journée que l'opération militaire visait *« à défendre les intérêts du peuple géorgien et des autres nationalités »*.

Selon l'agence Ria, le Parlement d'Abkhazie a lancé un appel à l'aide aux autorités russes – qui ne semble guère avoir de chances d'être entendu. De son côté, M. Chevardnadze avait demandé quelques jours plus tôt que la Russie fasse en sorte que l'ex-président Zviad Gamsakhourdia ne puisse plus continuer à organiser la résistance depuis la Tchétchénie, où il a trouvé refuge – une demande que la Russie serait bien en peine de satisfaire, la Tchétchénie s'étant déclarée elle-même indépendante de la Fédération russe.

MM. Chevardnadze et Eltsine sont également fréquemment en contact à propos de la situation en Ossétie du Sud. Selon le porte-parole de la présidence géorgienne, M. Chevardnadze a d'ailleurs téléphoné vendredi à M. Eltsine a propos d'un grave incident survenu récemment dans la région de Tskhinvali (capitale de l'Ossétie du Sud, qui souhaite son rattachement à l'Ossétie du Nord et donc à la Fédération de Russie), et qui s'est soldé par la mort de six soldats du ministère de l'intérieur de Géorgie et d'un civil.

JAN KRAUZE

A la suite de défaites arméniennes au Haut-Karabakh

Des manifestants réclament la démission du président Ter-Petrossian

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, vendredi 14 août à Erevan, pour demander la démission du président arménien Levon Ter-Petrossian. La fraction parlementaire « Unité nationale » (majoritaire au Parlement arménien), qui organisait cette manifestation et a revendiqué 50 000 participants, a annoncé son intention de demander lundi la tenue d'une session extraordinaire du Soviet suprême pour examiner *« les causes des dernières défaites au Nagorny-Karabakh »* et *« la démission de la direction actuelle de la République »*. Une délégation a été reçue par le président Ter-Petrossian, qui a proposé la tenue d'un *« référendum de confiance »* sur sa gestion du pays.

De fait, les forces armées azerbaïdjanaises ont lancé ces derniers jours plusieurs attaques et gagné du terrain, prenant vendredi le contrôle de dix villages dans le district de Mardakert (au nord du Haut-Karabakh) et dans la région de la centrale hydroélectrique de Sansang. Le même jour, Stepanakert, la capitale de ce territoire peuplé d'Arméniens en rébellion contre Bakou, a été la cible de deux salves de missiles azerbaïdjanais Grad et Ouragan lancées depuis la ville d'Agdam.

M. Ter-Petrossian a toujours prôné une solution pacifique de ce conflit, qui a fait près de 3 000 morts en quatre ans et demi. Il a également toujours refusé de reconnaître formellement l'indépendance du Haut-Karabakh. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

L'ancrage à droite des républicains

Suite de la première page

Tout en reconnaissant que le sujet ne fait pas l'unanimité dans le parti, le document appelle au vote d'un amendement constitutionnel interdisant l'avortement, même dans les cas de viol ou d'inceste. Les républicains attendent du prochain président issu de leurs rangs qu'il ne nomme que des juges opposés à l'avortement.

Ce programme dénonce les centres de planification familiale, rejette la distribution de préservatifs à l'école, prône la prière et le salut aux couleurs dans les classes. Il affirme péremptoirement que la distribution de préservatifs ou de seringues (pour les drogués) ne servirait à rien dans la lutte contre le sida. Le document proclame l'attachement du parti aux *« valeurs judéo-chrétiennes »*, déclare *« sa foi en Dieu, en l'assiduité au travail »*, dans la charité et dans *« le minimum de gouvernement »*.

Le rôle de la famille sera glorifié par l'épouse du président, Mme Barbara Bush, qui parlera à la tribune entourée de ses cinq enfants et de ses douze petits-enfants. Le programme républicain appelle même à la construction d'une barrière étanche le long de la frontière mexicaine, alors que l'encre du traité de libre-échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada est à peine sèche.

Presque incidemment, le document salue l'action accomplie par M. Bush sur la scène internationale mais, au chapitre de l'économie, rappelle le président à l'ordre en l'exhortant à bannir toute hausse des impôts. Sous-entendu : M. Bush a failli à sa parole et au credo conservateur en négociant avec le Congrès, en 1990, une légère augmentation de la fiscalité pour combattre le déficit budgétaire.

Ce programme n'a aucune valeur contraignante. Il a seulement pour but de situer le parti, de le *« définir »*, comme disent les Américains, par rapport aux démocrates. Il est une carte d'identité, pas un ensemble d'engagements fermes. Tant d'insistance à marteler le credo des « ultras » peut surprendre au moment, précisément, où les démocrates ont consacré leur convention, le mois dernier à New-York, à un réalignement au centre.

Sans doute s'agit-il de réaffirmer l'ancrage à droite des républicains. L'objectif est de peindre le candidat démocrate, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, comme un faux modéré et un vrai « gauchiste », partisan d'une fiscalité plus lourde et d'un gouvernement plus interventionniste, et de présenter son colistier, le sénateur Albert Gore, spécialiste de l'environnement, comme un dangereux écologiste dogmatique.

M. Rich Bond, le président du parti, disait cette semaine : *« C'est une vieille bataille, un affrontement continu entre leur idée de l'Amérique et la nôtre, ce sont nos valeurs contre les leurs, Hollywood contre Huntsville* [Alabama] », bref les « intellos » contre l'Amérique profonde. M. Bond n'y va pas de main morte. Il ne veut pas voir M. Clinton à la Maison Blanche parce qu'il *« ne tient pas à ce que Jane Fonda dorme dans le lit d'Abraham Lincoln après avoir assisté à un banquet en l'honneur de Fidel Castro »*.

Le « ticket » Bush-Baker

Cette stratégie « identitaire » ne va pas sans risques. D'abord, elle peut être sans grand effet sur le ticket démocrate : MM. Clinton et Gore sont tout de même largement perçus comme des modérés et il faudra « taper fort » pour modifier cette image, même si les républicains ont surtout pris pour cible l'épouse du *candidat démocrate*, Mme *Hillary* Clinton, présentée comme une dangereuse pasionaria gauchiste qui voudrait, par exemple, que les enfants puissent intenter des procès à leurs parents. Ensuite, l'arrimage à droite, sur le thème des *« valeurs »*, s'il est important en des temps de doute et de confusion, peut aussi diviser un parti dont les conventions sont traditionnellement des manifestations d'unité et d'harmonie.

En témoigne le débat sur l'avortement. Le programme heurte de nombreux républicains – et surtout des républicaines – partisans du *statu quo* : le choix de l'interruption volontaire de grossesse laissé à la femme, sous certaines conditions. Il va au-delà de ce que souhaitait la Maison Blanche, qui entend préserver la possibilité de l'avortement dans les cas de viol et d'inceste. Mme Bush a déclaré pour sa part que l'avortement ne devrait pas figurer dans ce texte. *« Il s'agit d'une affaire personnelle, qui ne relève pas des programmes ou des conventions »*, a-t-elle dit.

Interrogé à la télévision, M. Bush a confié que, si une de ses petites-filles avait à prendre une décision d'interruption de grossesse, il l'entourerait de son affection et lui laisserait le choix final. La réponse a valu à M. Bush d'être taxé d'hypocrite : le président ne venait-il pas d'avouer qu'il était prêt à maintenir pour sa famille une liberté qu'il entend refuser à ses concitoyens.

Traditionnellement, la convention adoube un « ticket », le candidat à la présidence et son co-listier pour la vice-présidence. Le départ en fanfare de M. James Baker du département d'Etat et sa nomination comme secrétaire général de la Maison Blanche donne cette année un « ticket » inhabituel, qui est en réalité le « ticket » Bush-Baker. M. Baker devient le maître d'œuvre de la bataille des deux mois restants avant l'épreuve du 3 novembre. Le « magicien » ne prendra ses fonctions qu'après la convention de Houston.

La presse décrit les pouvoirs qui lui ont été confiés comme étant ceux d'un *« président adjoint »*. Comme s'il fallait faire oublier que le vice-président actuel, M. Dan Quayle, candidat à un second mandat, était plus un handicap qu'un atout pour M. Bush. Un sondage publié vendredi par le *Wall Street Journal* et la chaîne NBC confirmait l'inébranlable impopularité du vice-président : 52 % des électeurs ont une perception négative de M. Quayle, et 63 % estiment que le colistier de M. Clinton ferait un bien meilleur vice-président.

La convention de Houston, ville d'adoption de M. Bush, promettait il y a quelques mois encore de n'être qu'une cérémonie, un spectacle. Ce n'est plus le cas, en raison de la déroute du président sortant dans les sondages. Chacun sera attentif à la moindre fausse note qui pourra être émise dans la grande ville texane, par exemple par les partisans de l'avortement. Et puis tous les talents d'organisateur de M. Baker ne peuvent empêcher que le problème essentiel de M. Bush est de parvenir à persuader ses concitoyens que son second mandat serait meilleur pour eux que le premier.

DOMINIQUE DHOMBRES et ALAIN FRACHON

Un des magistrats du scandale du Watergate

Le juge John Sirica est décédé

Le juge John Sirica est décédé, vendredi 14 août, à l'âge de quatre-vingt-huit ans à Washington, a-t-on appris de source médicale. Il a succombé à une crise cardiaque à l'hôpital de l'université de Georgetown.

Le juge de district Sirica était devenu célèbre en rendant en 1974 une décision ordonnant au président Richard Nixon de fournir à la justice les enregistrements de ses conversations avec ses collaborateurs. Après un arrêt historique de la Cour suprême confirmant cette décision, M. Nixon s'était résolu à fournir les enregistrements demandés, dans lesquels il enjoignait notamment à l'un des ses proches collaborateurs de faire intervenir la CIA pour étouffer l'enquête sur le cambriolage du quartier général démocrate, dans l'immeuble du Watergate. Devant le tollé suscité par cette bande, M. Nixon avait été contraint de démissionner. John Sirica avait pris sa retraite en octobre 1977. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'avenir des territoires occupés par Israël

M. Rabin propose un calendrier pour la tenue d'élections

Anticipant sur les négociations bilatérales de paix qui doivent reprendre le 24 août à Washington, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a proposé, vendredi 14 août, la tenue en avril-mai 1993 d'élections dans les territoires occupés, pour un *«conseil administratif»* palestinien chargé de gérer la période transitoire d'*«autonomie»* de ces régions.

Lors d'un entretien avec la chaîne américaine PBS, M. Rabin a suggéré le 1er décembre 1992 comme date butoir pour trouver un accord avec les Palestiniens sur les modalités de ces élections, et celle du 1er février 1993 pour déterminer les *«sphères d'activités»* qui pourront être régies par les Palestiniens dans le cadre de l'*«autonomie»*, et dont seraient exclues, en tout état de cause, *«la sécurité et la responsabilité sur les colonies israéliennes»*.

Le premier ministre s'est par ailleurs déclaré disposé à parvenir à un compromis territorial dans une phase ultérieure des négociations, car, a-t-il dit, *«nous ne voulons pas qu'Israël soit un Etat binational»*. Il a toutefois exclu un retour de l'Etat juif à ses frontières d'avant la guerre de juin 1967.

Un membre de la délégation palestinienne aux négociations de paix israélo-arabes, M. Saëb Ereiqat, a rejeté le projet d'élections pour un *«conseil administratif»*, dans la mesure où les Palestiniens réclament l'élection d'un *«conseil législatif»*. Si M. Rabin *«veut vraiment favoriser le processus de paix, il doit geler totalement les implantations dans les territoires occupés et à Jérusalem et appliquer la convention de Genève sur la protection de la population dans ces territoires»*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

LIBAN : la préparation des élections législatives

Le Parti phalangiste ne présentera pas de candidats au scrutin

BEYROUTH

de notre correspondant

Le Parti phalangiste a créé la surprise en décidant *in extremis*, vendredi 14 août, à quelques heures de l'expiration du délai de dépôt des candidatures pour Beyrouth et le Mont-Liban, de ne pas présenter de candidats aux élections libanaises, alors qu'il semblait sur le point de le faire.

C'est après un mois d'hésitation que ce parti, qui demeure un des piliers du camp chrétien malgré sa baisse de popularité, a pris sa décision. Estimant néanmoins que le boycottage pur et simple était «aventuriste», il a fait valoir qu'il continuerait à œuvrer pour l'ajournement du scrutin. Le distinguo est cependant théorique, d'autant que les formations qui constituent ce qu'il est désormais convenu d'appeler le «front du refus chrétien» réclament, elles aussi, l'ajournement du scrutin, non son annulation.

La décision phalangiste, qui répond manifestement à un vœu de la population de ce qui fut le réduit chrétien, où les élections sont très impopulaires, refait une certaine unité, ponctuelle, des principales forces politiques du camp chrétien dans le centre du pays.

Du côté musulman, toutes les personnalités du monde politique traditionnel sont au rendez-vous, même celles qu'on ne peut taxer de suivisme par rapport à la Syrie, tels les anciens premiers ministres, MM. Selim Hoss et Chafic Wazzan. Huit candidats chrétiens – six arméniens et deux maronites – seront élus d'office, faute de concurrents. Il en va de même pour les deux députés druzes du Chouf, MM. Walid Joumblatt et Marwan Hamadé.

LUCIEN GEORGE

ASIE

AFGHANISTAN

Le gouvernement de Kaboul affirme avoir repoussé l'attaque du Hezb-i-Islami

Les forces gouvernementales afghanes ont mis en déroute les assaillants fondamentalistes du Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar, a affirmé, vendredi 15 août, Radio-Kaboul. *«L'ennemi a complètement perdu son moral de combat et les forces de l'armée islamique* [gouvernementale] *continuent d'avancer»*, a-t-elle ajouté.

Les forces du Hezb auraient subi des bombardements aériens et abandonné des armes lourdes, des chars et des munitions. Pour sa part, le Hezb affirme que les combats se poursuivaient pour la cinquième journée consécutive, vendredi, dans la capitale.

Cette dernière se trouve sans eau ni électricité, tandis que les blessés agonisent dans les hôpitaux.

Au cours des bombardements, qui ont fait des milliers de victimes parmi la population civile, le siège du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) ainsi que les centres chirurgicaux et d'orthopédie ont été atteints par des tirs de roquettes et le dépôt de produits pharmaceutiques a été détruit, nous indique notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac.

Contrairement à ce qui s'est passé le 13 août pour la Yougoslavie, le CICR ne s'est livré à aucune condamnation spectaculaire ni dénoncé aucune exaction précise en Afghanistan, mais a tenu à rendre public un appel au respect du droit humanitaire.

□ **THAILANDE : les séparatistes musulmans démentent être responsables d'un attentat.** – Les séparatistes musulmans de l'Organisation unifiée de libération de Pattani (PULO) ne sont pas responsables de l'attentat qui a fait trois morts, jeudi 13 août, dans le sud de la Thaïlande, a affirmé un de ses responsables. – *(Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

Karakorum et la renaissance du lamaïsme mongol



KARAKORUM

de notre envoyé spécial

Accroupi à côté de sa tente, le torse nu sous le soleil du court été mongol, le vieux Jigjid se souvient de ce jour de 1938 où les policiers ont fait irruption dans le monastère. *«C'était la fin de l'hiver. Il avait neigé. Ils sont arrivés pendant la prière du matin. La population a dû participer à l'arrestation des moines. Il y avait des cris, des pleurs. Ils ont rassemblé les moines en un jour.*

»Le lendemain, on les a emmenés. Ils restèrent un temps dans un hangar, pas très loin d'ici. Puis on les a convoyés vers un camp de la province d'Arkhangai. On ne les a jamais revus. Des gens ont tenté d'aller leur rendre visite. Ils ne sont jamais revenus non plus. Ensuite, les policiers ont contraint la population à brûler et démolir tous les temples du monastère. Il y en avait soixante dans cette enceinte. Il ne reste plus que celui-ci.»

Jigjid avait vingt-quatre ans. Il observa de loin, avant de s'enfuir pour éviter l'arrestation, la rafle du temple d'Erdenzuu, le plus important des lieux saints bouddhiques de Mongolie. Un millier de lamas disparurent, les prêtres de rang supérieur furent fusillés, les simples moines défroqués d'autorité ou réfugiés dans la laïcité par réflexe de survie.

Au fil des décennies, souvenirs et on-dit se sont confondus, aidés par la culture orale des longues soirées d'hiver passées autour du feu, sous la tente, précaire refuge contre la terrible saison froide. L'histoire de la répression n'a pas encore été écrite complètement. Peut-être ne le sera-t-elle jamais. Le PC, qui contrôle encore bien des secteurs de la société, n'y tient pas, même s'il a laissé se reconstituer des communautés bouddhiques, réduites parfois à s'installer dans les misérables casemates de béton bâties sur les sites d'anciens temples rasés.

Un charnier de moines

Le charnier de moines découvert l'an passé à proximité de Moron, près de la frontière russe, a vite été refermé sans qu'on puisse dénombrer les cadavres qu'il recélait, dit-on. Pour des raisons religieuses – les corps non ensevelis condamnent les âmes à l'errance – mais aussi politiques. Les témoins, eux, deviennent rarissimes. Les Mongols ne vivent en général pas vieux. Problèmes de climat et d'alimentation.

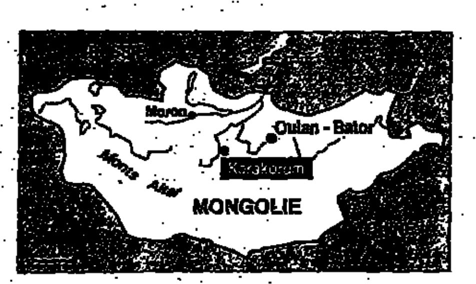
Selon Gombodorj, autre moine d'Erdenzuu, bientôt octogénaire, au visage de gargouille médiévale sculpté par les vents, *«certains religieux ont voulu rester sur place. Ils furent condamnés à payer des taxes très lourdes, alors que plus personne n'osait aller prier. Cela ne valait pas la peine. Alors, nous sommes partis»*.

Mais pourquoi cette répression, qui dut faire plusieurs dizaines de milliers de morts en 1937-1939 ? A Erdenzuu, seul vestige de l'ancienne capitale de l'empire des enfants de Genghis Khan, à près de 400 kilomètres d'Oulan-Bator, le détonateur a été une révolte anticommuniste dans la province voisine d'Arkhangai. Les autorités locales se sont vengées en prenant soin, dans la meilleure tradition communiste, d'impliquer la population civile. La répression fut officiellement justifiée par le fait que le clergé représentait un poids mort détournant à son profit les ressources du pays.

«Ils ne savent rien faire»

Un demi-siècle plus tard, dans ce carré de 600 ou 700 mètres de côté que dessine une muraille hérissée de cent huit stupas blancs, se poursuit une guérilla entre pouvoirs spirituel et temporel qui, pour n'être plus qu'administrative, évoque la lointaine tragédie. D'un côté, la soixantaine de moines qui ont repris possession depuis deux ans du coin nord-est du monastère, où un temple de style tibétain a été reconstruit.

De l'autre, les autorités civiles incarnées par le conservateur du musée, M. Davaadorj, qui veille sur les collections d'objets de culte à nouveau rassemblées dans les trois pavillons du temple du quinzième siècle, de style mandchou, au nord-ouest de l'enceinte. *«Le conservateur a ordonné aux moines de quitter*



les lieux. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être qu'il hait la religion. Si vous voulez mon avis, la répression continue encore aujourd'hui», assure Gombodorj, qui a tenu à faire cette déclaration solennelle debout, cassé en deux sur sa canne. Derrière lui, dans la tente située hors du monastère, Tsedendorj, marmonnant des propos incompréhensibles à travers ses mâchoires édentées, dépose au fond de petites coupelles de métal une mèche de coton, avant de remplir les récipients de beurre de yak fondu pour confectionner ces lampes qui brûleront devant les *tankas* (tableaux religieux) du temple. Jigjid n'hésite pas à mettre en cause des communistes de tendance dure au sein de l'administration locale.

Pas du tout, répond le conservateur, qui revendique la totalité du monastère au nom de l'héritage culturel, et explose de colère quand on aborde le sujet. *«Ces moines ne se rendent pas compte qu'ils saccagent des vestiges d'une valeur immense avec leurs lampes à beurre. Ces reliques ne sont en rien leur propriété. Elles appartiennent à la nation. Et ils ne savent rien faire de leurs dix doigts.»* A l'entendre, quand il s'est agi de reconstruire le stupa qui sépare les deux camps ennemis, on avait demandé aux moines de participer aux travaux. *«Ils n'ont même pas été fichus d'en construire une petite partie.»* D'où l'ordre de déménager.

«Le fond du problème est que les autorités ne veulent pas voir la différence entre un monastère rouvert au culte et un monastère transformé en musée», rétorquent les moines. Ils n'ont qu'une confiance modérée dans l'assurance donnée par le parti ex-communiste que la démocratisation garantit la liberté de culte. *«Les mots sont des mots, les actes sont les actes»*, répond, laconique, Luvsandavj, vingt et un ans, entré en religion pour renouer avec la tradition interrompue lorsque son père avait été «laïcisé» de force. Un acte attendu est la fondation d'une école religieuse, une promesse des anciens marxistes destinée à refermer la page douloureuse de la répression.

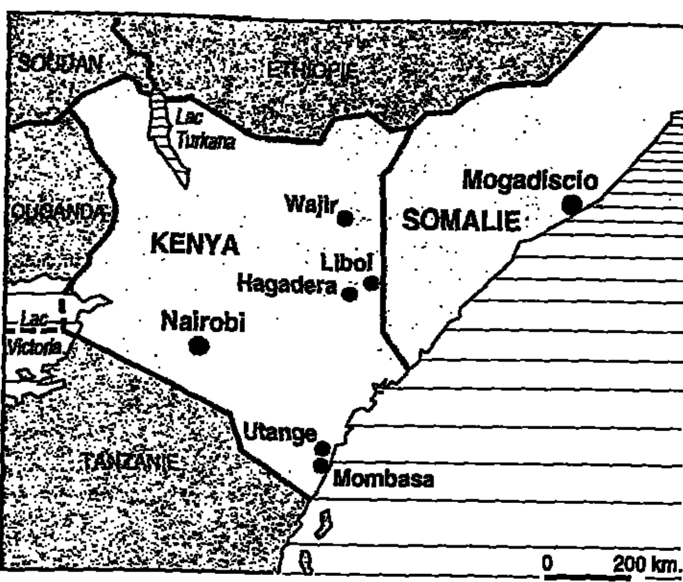
Le test sera peut-être l'accueil qui sera fait par les autorités d'Oulan-Bator à celui qui passe, selon la rumeur, pour une réincarnation du «bouddha vivant», le Bogdo-Gegen, qui régna sur la Mongolie de 1912 à 1921 avant que le pays ne bascule dans l'orbite soviétique. Il s'agirait, dit-on ici, d'un Tibétain octogénaire retrouvé en Inde. Conformément aux rites, le dalaï-lama, dieu-roi exilé du Tibet, aurait approuvé la réincarnation.

Mythe ou réalité ? L'attente religieuse est bien visible, mais les dégâts de la répression ont été tels que la Mongolie, en pleine crise économique, est condamnée à reconstruire à la fois les structures matérielles de son culte, partie intégrante de sa culture, et un édifice social moderne, après la déroute de l'ère soviétique. Entre ces quatre murs sacrés, les plaies du communisme mettront longtemps à se cicatriser.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

L'exode désespéré des Somaliens



Suite de la première page

Deux tiers de cette somme manquent à l'appel. La liste des donateurs établie par le HCR montre que la contribution financière de la France a été jusqu'à présent de 365 000 dollars, soit deux fois moins que la Suisse et dix fois moins que la Grande-Bretagne.

Les Somaliens affluent au Kenya à pied et en bateau, boat people errants, angoissés, sur l'océan Indien. Destination finale : le camp d'Utange, à une quinzaine de kilomètres au nord de Mombasa, un bourbier qu'inondent de brèves averses tropicales. Vingt-huit mille Somaliens, peut-être plus – personne ne le sait vraiment, – y pataugent, réfugiés reconnus ou non comme tels par le HCR. Abrité sous un manguier, un homme aux cheveux grisonnants, ancien colonel de ce qui fut l'armée somalienne, raconte. Six de ses enfants sont morts dans le naufrage d'un navire à bord duquel sa famille et lui tentaient d'atteindre la côte kényane. Il y avait près de six cents passagers. Trois cents à peine en ont réchappé.

Comme à Liboi, cette tragédie du bout du monde a un visage, celui insoutenable d'enfants mourant de faim, que des infirmières kényanes et européennes tentent, avec un dévouement infini, de ramener à la vie. A Utange aussi, les secours manquent. Voilée à la manière des musulmanes, Yurud Mohamed Barre, une réfugiée, se plaint : *«Nous n'avons pas assez de lait. Il en faudrait beaucoup plus pour sauver les enfants.»*

L'exode désespéré des Somaliens a des allures d'aller simple. *«Nous sommes peut-être là pour dix ans»*, commente, fataliste, Mohamed Aw Dahar qui, à l'époque où Mogadiscio n'était pas en proie à la fureur des clans, y enseignait l'anglais. Des villages entiers se sont reconstitués à l'est du Kenya, au sud de la ville de Wajir. Leurs habitants sont d'autant moins disposés à en repartir que cette région a longtemps été revendiquée par les apôtres du pansomalisme. Parlant la même langue, le somali, que les Kényans de l'endroit, beaucoup de réfugiés se sentent chez eux. Ici ou ailleurs... Héritée de la colonisation, la frontière voisine n'a qu'une signification relative pour ces tribus de tradition nomade.

Risque de contagion

Les réfugiés de Hagadera au cœur de cette région, se font petit à petit à l'exil. Ce camp n'existait pas au mois de juin. Il accueille aujourd'hui trente-cinq mille Somaliens. La «rue» principale est bordée d'échoppes et de commerces en plein air. N'étaient les cabanes qui les abritent, on se croirait dans n'importe quelle ville africaine. On trouve presque tout sur le marché de Hagadera : des bottes de qat, cette plante euphorisante dont les Africains de la Corne sont friands ; des sacs de riz estampillés «don de la Communauté européenne», arrivés là on ne sait comment ; des shorts d'enfants taillés dans des toiles de tente du HCR ; et des petits cireurs, assez entreprenants pour oublier qu'on s'enfonce à chaque pas dans une terre rouge et légère.

Dix-huit camps de réfugiés ont ainsi surgi au Kenya, presque des villes, peuplés surtout de Somaliens mais aussi d'Ethiopiens et de Soudanais. Trois cent soixante-cinq mille personnes en tout, victimes de l'instabilité politique qui ronge l'Afrique de l'Est. Le régime du président kényan, Daniel arap Moi, tente, quand il le peut, de freiner ces implantations. Puis il cède.

La pression internationale est trop forte, en particulier celle des Nations unies. Mais le Kenya risque la contagion. Ilot, jusque-là, de stabilité et de prospérité, il a sombré à son tour dans des querelles interethniques qui ont fait plus de deux mille morts et laissé cent mille personnes sans abri au cours de ces quatre derniers mois.

L'afflux de réfugiés ajoute à cette dérive centrifuge. Dans la région des camps, des incidents éclatent presque quotidiennement entre la police kényane et des «bandits» somaliens qui passent clandestinement la frontière. Quelque cent quatre-vingts personnes ont été tuées ces cinq derniers mois, et soixante-dix mille têtes de bétail volées, au cours de razzias que la presse kényane rapporte en détail.

Menace de retrait à l'appui, des organisations humanitaires ont obtenu le renforcement de leur sécurité. A Hagadera, une équipe de Médecins sans frontières-Belgique avait été attaquée et une infirmière violée. Pour l'instant, le gouvernement fait face. Mais le spectre d'une «somalisation» prochaine du pays plane sur le Kenya.

BERTRAND LE GENDRE

Les Etats-Unis vont envoyer une aide d'urgence

Les Etats-Unis commenceront *«dès que possible»* à livrer par avion une aide alimentaire d'urgence à la Somalie, et s'apprêtent à demander au Conseil de sécurité des Nations unies *«la mise en œuvre de mesures supplémentaires pour assurer la distribution de cette aide»*, a annoncé vendredi 14 août un porte-parole de la Maison Blanche.

Washington propose que les Nations unies organisent une conférence des donateurs, avec la participation des principales factions somaliennes, afin d'obtenir leur coopération. *«En raison des vols et des attaques de convois de nourriture perpétrés sur place par des bandes armées, la communauté internationale doit s'assurer que ces denrées, au total 145 000 tonnes, sont effectivement distribuées à ceux qui en ont le plus besoin»*, a indiqué le porte-parole.

Vendredi, des organisations humanitaires ont lancé un appel à la CEE pour qu'elle vienne de nouveau en aide à la population somalienne. La veille, la Commission européenne avait débloqué une aide d'urgence de 4 millions d'écus (28 millions de francs), portant à 67,5 millions d'écus (472,5 millions de francs) le montant de l'aide accordée par la CEE à la Somalie depuis le début de la guerre civile. – *(AFP, AP.)*

□ ***MADAGASCAR* : troubles à l'approche du référendum constitutionnel.** – Des partisans du président Didier Ratsiraka se sont emparés, vendredi 14 août, d'une station de radio et ont incendié des bureaux abritant des documents électoraux, à Toliara (Tuléar), dans le sud du pays, a rapporté la radio nationale. Plusieurs actes de sabotage visant des bureaux de vote ont eu lieu dans la Grande Ile ces derniers jours, et les manifestations en faveur du système fédéral se sont multipliées. Les Malgaches seront appelés à se prononcer mercredi, par référendum, sur un projet de Constitution qui prévoit que *«la République de Madagascar est une et indivisible»*. Cette disposition est combattue par les partisans du président, qui s'est prononcé en faveur du fédéralisme. – *(AFP, Reuter.)*

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

L'importation illégale de résidus industriels et médicaux

Le gérant de la société importatrice de déchets allemands est placé en garde à vue

M. Michel Picard, gérant de la Sodex, société de recyclage de déchets impliquée dans l'importation illégale de résidus médicaux en provenance d'Allemagne, a été placé en garde à vue, vendredi 14 août, par les gendarmes de Chaumont (Haute-Marne). Au cours d'une perquisition opérée au siège de l'entreprise, à Fagnières (Marne), de nombreux documents ont été saisis. Il semblerait que le contrat signé par la Sodex avec des firmes allemandes prévoyait l'importation quotidienne d'une dizaine de camions de déchets durant un à deux ans.

La Sodex est propriétaire d'une ancienne carrière à Fagnières, où elle a déjà enfoui les chargements des vingt-cinq premiers camions de résidus, et elle a loué une autre carrière abandonnée à Neuilly-sur-Suize (Haute-Marne), où l'un des poids lourds arrivant d'Allemagne a été intercepté. Au total, une dizaine de véhicules ont été contrôlés dans divers départements de l'Est (Marne, Haute-Marne, Ain, Moselle et Meurthe-et-Moselle) et reconduits par les douaniers à la frontière. Deux décharges ont été fermées par décision préfectorale : celle de Belley, dans l'Ain, et celle de Fagnières, dans la Marne. Les eaux de l'étang situé en contre-bas de cette dernière ont été analysées. Des *«traces significatives de pollution»*, chimique et organique, y ont été décelées. Or la mare ne présentait aucune trace de contamination il y a trois semaines, avant l'arrivée des premiers ballots de détritus allemands.

Les descentes de police et arrestations opérées jeudi 13 août dans différents Länder allemands, qui ont permis le démantèlement d'un réseau clandestin d'élimination des déchets (*le Monde* du 15 août), suscitent de nouvelles révélations. Selon les porte-parole du parti écologiste allemand Grünen (les Verts), les villes d'Allemagne de l'Ouest, soumises à des règlements très sévères, avaient pris l'habitude de se débarrasser de leurs ordures en les transférant vers les pays de l'Est, qui les acceptaient contre rétribution en devise forte. La réunification a interrompu ce trafic.

Les entreprises d'élimination se sont alors tournées vers la France, où le coût de recyclage d'une tonne d'ordures serait quatre fois moins cher qu'outre-Rhin. *«De nombreuses sociétés douteuses continuent d'évacuer vers la Pologne et la Roumanie les détritus les plus indésirables en corrompant les fonctionnaires locaux»*, a indiqué l'un des dirigeants des associations allemandes de protection de l'environnement, M. Andreas Bernstorf.

JUSTICE

Au tribunal de Chambéry

Les heures sup du substitut

LYON

de notre bureau régional

Depuis neuf mois, M. Serge Ravier, substitut au tribunal de grande instance de Chambéry, partage avec un collègue le travail d'un troisième substitut dont le poste demeure vacant. Le 10 avril, à force de lassitude, ce magistrat, non syndiqué, s'est convaincu de n'être *«pas assez considéré pour faire du zèle et pas assez payé pour faire des heures suplémentaires»*.

Il a donc saisi le tribunal administratif de Grenoble afin qu'il tranche le litige qui l'oppose à la chancellerie. Celle-ci refuse tacitement de prendre en compte sa requête d'indemnités destinées à rémunérer son surplus anormal de travail. Au rythme de quarante heures mensuelles supplémentaires et sur la base moyenne de 172 francs horaires, accordées, par exemple, aux professeurs certifiés des lycées, M. Ravier revendique une indemnité de 5 800 francs par mois : *«Un substitut en poste gagne environ 15 000 francs par mois. Je demande à peine le tiers pour le même travail effectué.»*

Le 13 janvier, et avant toute procédure contentieuse, il avait pris soin d'ouvrir un recours gracieux auprès de son ministre. Celui-ci n'avait pas alors jugé opportun de lui répondre. Regrettant que *«ce problème de fond et pas seulement le problème particulier de Serge Ravier»* n'émeuve personne, il a forcé les verrous. Son recours, à présent, est à l'examen devant la section du contentieux du Conseil d'Etat.

En attendant que la juridiction suprême se prononce, M. Ravier patiente *«sereinement»*. Sans trop se soucier de son avenir professionnel. Sans faire cas, non plus, des mises en garde des *«hiérarques»*, dont certains ont trouvé son action d'une *«audace ridicule»*. Comme beaucoup de ses collègues, il est persuadé de l'utilité d'un *«Don Quichotte qui secoue le cocotier»*. Il a mûri sa décision, *«qu'on ne prend pas comme cela, surtout après trente ans de fonction publique, comme instituteur, policier et magistrat»*.

L'arrivée du troisième substitut est prévue le 14 septembre. En attendant, jusqu'au 24 août, le *«Don Quichotte»* de Chambéry assure seul la permanence du parquet. Bon gré, mal gré. Mais, désormais, avec la certitude de ne plus tout à fait se battre contre des moulins à vent.

SERGE AIROLDI

SPORTS

ATHLÉTISME : après une seconde analyse

Le dopage de Katrin Krabbe est confirmé

Les résultats d'une contre-expertise ont confirmé, vendredi 14 août, que les championnes d'athlétisme allemandes Katrin Krabbe et Grit Breuer ont absorbé du clenbutérol, une substance dopante interdite. Les conclusions de l'Institut de biochimie de Cologne sont conformes aux premiers tests, effectués sur des échantillons d'urine prélevés auprès des deux athlètes les 22 et 23 juillet derniers lors d'un contrôle antidopage inopiné réalisé sur un camp d'entraînement à Zinnowitz (Allemagne). Les deux Allemandes ont été immédiatement suspendues par la Fédération d'ahtlétisme allemande et encourent une suspension de quatre ans par la Fédération internationale (IAAF).

Championne du monde à Tokyo en 1991 des 100 et 200 mètres, Katrin Krabbe avait d'ores et déjà reconnu, le 5 août dernier, avoir pris du Clenbutérol – un médicament contre la bronchite et l'asthme qui a pour effet secondaire d'améliorer les performances et d'augmenter la masse musculaire. Mardi 11 août, l'entraîneur de Krabbe, Thomas Springstein, avait été licencié par son club de Neubrandebourg pour avoir fourni à l'athlète ce produit prohibé. Une information judiciaire a été ouverte contre Springstein pour infraction à la législation sur les médicaments et coups et blessures (*le Monde* du 8 août).

Rupture avec les commanditaires

Katrin Krabbe et son entraîneur n'ont pas cherché à contester les résultats des analyses. Grande vedette de l'athlétisme de l'ancienne Allemagne de l'Est, Krabbe avait déjà été poursuivie devant les instances sportives en raison d'une manipulation des échantillons d'urine opérée lors d'un contrôle inopiné en Afrique du Sud, le 24 janvier dernier. Finalement absoute en juin par la Fédération internationale, pour des irrégularités de procédure, elle avait renoncé à participer aux Jeux de Barcelone. Katrin Krabbe, qui comptait fermement participer aux épreuves de fin de saison, n'avait alors pas manqué de dénoncer la traque dont elle était l'objet, due, selon elle, à un complot des Allemands de l'Ouest contre les athlètes de l'Allemagne de l'Est, soupçonnés depuis longtemps de pratiques illicites.

A-t-elle pensé que les Jeux de Barcelone détourneraient l'attention des chasseurs de substances prohibées ? Cette nouvelle affaire semble démontrer que Katrin Krabbe ne pouvait plus envisager sa mise en condition physique autrement que par le biais du dopage. Une suspension de quatre années pourrait porter un coup définitif à la carrière de la sprinteuse, même si elle n'est âgée que de vingt-deux ans, et remettre en cause les nombreux contrats publicitaires que lui avaient valu son physique et sa popularité.

Principal commanditaire de Krabbe, le fabricant de vêtements Gerry Weber avait indiqué mercredi que le résultat de la contre-expertise motiverait sa décision de prolonger ou non son contrat, qui approcherait les 180 000 marks par an (environ 600 000 francs), et qui expire en novembre. Nike, le géant américain de l'équipement sportif, avait également annoncé son intention de rompre son contrat avec Krabbe, estimé à 100 000 marks (près de 350 000 francs), si le second test se révélait positif.

J. Fe.

□ **CYCLISME : Tour féminin.** – En gagnant au sprint vendredi 14 août la première étape, Houdan - Le Mêle-sur-Sarthe (135 km en 3 h 21 min 52 s) du Tour cycliste féminin, la Picarde Cécile Odin (équipe de France) a pris le maillot jaune de l'épreuve, porté depuis le prologue par la Grenobloise Jeannie Longo (équipe d'Ile-de-France). Gagnante du Tour de l'Aude en 1989, et championne du monde en titre des 50 km contre la montre par équipe, Cécile Odin envisageait avant le départ de cette épreuve d'abandonner la course sur route pour se consacrer au VTT (vélo tout-terrain).

ÉDUCATION

A Aubervilliers

Vacances au collège

Cet été, pour Redouanne, treize ans, est un été sans départ. Ses parents l'emmèneront l'an prochain au Maroc, leur pays d'origine. Comme Bachir, seize ans, élève du lycée voisin, ou Mehdi, *«un petit frère»* encore à l'école primaire, il retrouve chaque matin la cour un peu grise et les couloirs déserts de son collège d'Aubervilliers. Pour une opération «école ouverte» qu'il juge comme une aubaine : *«Je suis trop grand pour le centre aéré et mes parents se méfient des colos»*, dit-il. Soixante enfants et adolescents dans ce collège Jean-Moulin qui en accueille d'ordinaire près de mille : il n'y a ni cris, ni bousculades, ni coups de sifflets, ni sonneries. Dépaysement garanti.

Pour la deuxième année consécutive, le collège Jean-Moulin d'Aubervilliers est resté ouvert depuis la mi-juillet. L'opération «école ouverte», expérimentée durant l'été 1991 dans douze établissements situés dans les quartiers sensibles de la grande couronne parisienne, a été reconduite et élargie à trois autres régions (Provence, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais).

Soutien scolaire

Au total, ce sont soixante-quatre chefs d'établissement de lycées et collèges qui se sont portés volontaires pour accueillir, pendant quatre à huit semaines, des jeunes privés de vacances. C'est peu sans doute, comparé aux besoins, mais les contraintes sont fortes. L'opération repose sur le partenariat entre l'éducation nationale et les associations locales, notamment municipales. Il faut avoir la foi solidement chevillée au corps, comme l'a M. Arabi, principal du collège Jean-Moulin, pour accepter de sacrifier une bonne moitié de ses vacances.

Trois enseignants et surveillants seulement, sur les quatre-vingts que compte l'établissement, ont répondu à l'appel. La rémunération modeste (360 F par jour) y est sans doute pour quelque chose. L'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers fournit donc l'essentiel de l'encadrement, rémunéré par l'éducation nationale, sur un budget global géré par le chef d'établissement.

La plupart des animateurs présents à Jean-Moulin proposent, durant l'année, des activités de soutien scolaire. Grâce à l'école ouverte, elles se poursuivent durant l'été et un atelier de français réunit chaque matin une douzaine d'enfants non francophones, élèves du collège ou des écoles primaires environnantes.

Un collège ne peut pas être un centre de loisirs comme les autres. Le programme proposé au collège Jean-Moulin est organisé autour de sept ateliers thématiques mais marie soutien scolaire en maths et en français et sorties à la piscine, visites de musées et pique-niques à la campagne, ateliers d'informatique et travail sur la santé. Enfin, les plus de seize ans peuvent s'initier à la conduite automobile dans la cour du collège, sous la houlette de deux îlotiers du quartier et d'une association locale. L'initiative est plébiscitée par les jeunes du quartier. Chaque après-midi, quatre voitures tournent inlassablement dans la cour. Comme une promesse de départ.

CHRISTINE GARIN

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 août 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-790 du 14 août 1992 portant convocation du collège électoral pour l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France.

– N° 92-792 du 13 août 1992 relatif aux dessins et modèles exposés.

Jacques Médecin (suite)

Suite de la première page

Il est probable, toutefois, qu'une information judiciaire distincte sera ouverte pour le délit de corruption afin de ne pas retarder le règlement du dossier initial.

L'affaire Nice-Opéra avait été révélée par un rapport de l'administration fiscale, en avril 1987. Les inspecteurs du Trésor public avaient alors découvert que l'association présidée par M. Médecin et largement subventionnée par la ville, avait effectué de curieux virements sur un compte ouvert à la Bank of California de Los Angeles par une société de droit panaméen, la Costa Real Estate Corporation.

Ces fonds étaient censés rémunérer la société pour la recherche de *«nouveaux talents»* sur le territoire américain en vertu d'un contrat signé entre les deux parties en mai 1983. Il s'agissait, en fait, d'un contrat purement fictif conclu avec une société de façade. Par la suite, la Costa Real avait laissé la place à une autre société «taxi», Oceania Systems Ltd, créée par un cabinet d'affaires de l'île de Man et domiciliée à Londres, avec laquelle Nice-Opéra avait renouvelé la même opération.

L'instruction touche aujourd'hui à sa fin. Des commissions rogatoires exécutées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Suisse, ont permis de reconstituer, en grande partie, le mécanisme utilisé par M. Médecin pour extraire des fonds de Nice-Opéra.

La Costa Real, comme Oceania Systems, ont été créées à l'initative, ou avec le concours actif, d'une société fiduciaire suisse, Expert-Consult S. A., dirigée par M. Jean-Paul Rossier. On retrouve cet expert-comptable genevois comme fondé de pouvoir de la Costa Real. L'instruction a démontré que Jacques Médecin et son épouse se servaient comme d'un compte personnel du compte bancaire n° 075 031 042 ouvert par la Costa Real à l'agence de Beverley Hills de la Bank of California. L'ancien maire de Nice endossait tout simplement les chèques déposés sur ce compte qu'ils soient libellés à son ordre ou à celui de la société. En trois ans, il aurait ainsi reçu une somme de 2 300 000 francs détournés de Nice-Opéra, soit par le canal de la Costa Real (pour environ 200 000 francs), soit par celui d'Oceania Systems (2,1 millions de francs).

«Pot de vin» niçois

Les enquêteurs ont, par ailleurs, constaté que le compte n° 31 90 5273 dont Oceania Systems disposait à la Barclays Bank de Londres avait également servi à recueillir des commissions versées à M. Médecin par des sociétés attributaires de marchés de la ville de Nice. L'une d'elles, la société Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux, aurait effectué un virement de 400 000 dollars (environ 2 millions de francs).

Entendus par les enquêteurs, les dirigeants de l'entreprise auraient reconnu qu'il s'agissait bien d'un «pot de vin» destiné à M. Médecin pour l'octroi, en août 1983, du marché de la station d'épuration Haliotis (526 millions de francs de travaux). Une autre commission de 500 000 francs aurait également été versée, en 1985 et 1986, par une société niçoise, la SEREL, spécialisée dans la régulation routière. Dans ce dernier cas, le procédé utilisé a été plus discret puisque les fonds ont transité par deux sociétés belges, De Jy et Cobec, avant de parvenir à leur destinaire réel.

Interrogée par *le Monde*, la société Degrémont nous a répondu qu'il s'agissait *«d'une vieille affaire»* en nous précisant qu'aucun des dirigeants de l'époque n'était encore en fonction aujourd'hui. Elle nous a proposé de reprendre ultérieurement contact avec le tout nouveau PDG, M. Olivier Kreiss, lorsque celui-ci serait rentré de vacances. Quant à la SEREL, elle n'a pas jugé utile de donner suite à nos deux appels successifs dont nous avons pourtant précisé le motif. Selon les déclarations faites par M. Rossier, une partie des sommes déposées sur le compte d'Oceania Systems, ont été ensuite transférées, par l'entremise de sa société, dans une banque suisse, sur plusieurs comptes à numéros. Les autorités judiciaires helvétiques ont été saisies afin d'identifier les titulaires de ces comptes.

Le conseil général grugé

Les affaires Médecin sont encore loin de leur épilogue. Deux autres procédures ont été engagées contre l'ancien maire de Nice, une troisième devrait suivre et une quatrième, dans laquelle il n'est pas désigné nommément, le vise implicitement. Les poursuites pour fraude fiscale, dont Jacques Médecin et Lucien Salles font l'objet, depuis juillet 1991, en leur qualité de président et de directeur général de Nice-Opéra, ne concernent qu'une infraction purement formelle (1).

Il en va différemment de l'information judiciaire ouverte, le 21 mai 1992, contre l'ancien maire de Nice pour abus de confiance, faux, usage de faux et complicité de ces trois délits dans l'affaire de la restructuration de la dette de la ville de Nice. Cette opération a donné lieu, en 1986, au versement de 13 millions de francs de commissions à un cabinet financier qui en a ristourné les deux tiers à des intermédiaires, proches de M. Médecin, n'ayant joué aucun rôle officiel dans les négociations.

Dans un jugement définitif, en date du 12 septembre 1991, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déclaré l'ancien maire de Nice et le cabinet financier *«comptables de fait»* des deniers de la commune pour un montant de 5,7 millions de francs. Beaucoup de mystère entoure cependant cette affaire qui est appelée à des développements sur le plan pénal. On ignore, en particulier, quelle a été la destination finale d'une somme de 5,3 millions de francs encaissée par une jeune femme, Elisabeth Arnulf, ancienne collaboratrice de M. Salles, contre laquelle un mandat d'arrêt a été lancé après sa fuite aux Etats-Unis.

Bien qu'il ne soit pas directement en cause, Jacques Médecin est aussi dans le collimateur de la justice, au sujet d'une autre affaire dans laquelle le conseil général des Alpes-Maritimes – dont il était, à l'époque, président – a été grugé de 8,2 millions de francs. En août 1988, une société niçoise, COM'06, avait signé une convention avec le département pour l'installation de 25 salles mutimédias dans des communes rurales. Elle avait aussitôt sous-traité ce marché à une société monégasque, Monaco Sponsoring, avec laquelle elle s'est entendue pour faire passer le montant des travaux, à l'aide de fausses factures, de 9,7 à 18 millions de francs (2).

Le PDG de COM'06, Maurice Domenge, a été inculpé, le 20 novembre 1991, par un juge d'instruction niçois, de faux et usage, recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux. Mais en raison de délits susceptibles d'avoir été commis par M. Médecin, le parquet de Nice a transmis le dossier à la chambre criminelle de la cour de cassation qui a désigné le tribunal de grande instance de Grenoble pour poursuivre l'instruction.

GUY PORTE

(1) Il est reproché à MM. Médecin et Salles d'avoir soustrait, frauduleusement, à l'établissement et au paiement d'une somme de 4 150 605 francs d'impôts sur les sociétés pour l'exercice 1987.

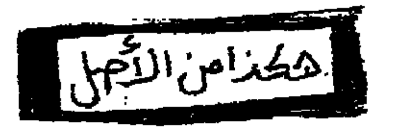
(2) Le montant de cette surfacturation a été réparti entre les deux sociétés, Monaco Sponsoring en empochant les trois quarts et COM'06 le quart restant.

EN BREF

□ *Les incendies en Corse-du-Sud ont été maîtrisés.* – Les incendies d'origine criminelle qui ont ravagé jeudi 13 août près de 700 hectares de forêt dans la région de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), entraînant la mort d'une automobiliste et provoquant d'importants dégâts matériels (*le Monde du 15 août*), ont été maîtrisés vendredi 14 août dans l'après-midi, même si une légère reprise du feu a nécessité l'envoi de quatre Canadair dans cette zone. Le dispositif de lutte contre les incendies a toutefois été maintenu jusqu'à samedi sur les quatre principaux foyers, à Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio, Lecci, Petra-Longa et Porto-Vecchio.

□ *Un nouveau mort dans les Drus.* – Un alpiniste anglais, âgé de vingt-six ans, est mort jeudi 13 août, pendant son transfert à l'hôpital de Chamonix. L'homme avait «dévissé» de 50 mètres en redescendant des Drus au cours de la matinée du 13 août.

□ **Exhumation d'un stégosaure dans le Colorado.** – Un hélicoptère de l'armée américaine a sorti de terre, vendredi 14 août, le squelette pratiquement intact (et lourd de 3 tonnes) d'un dinosaure vieux de 140 millions d'années, l'un des spécimens les plus remarquables jamais découverts. Les restes de ce stégosaure, grand dinosaure herbivore à la tête minuscule et au corps revêtu d'une cuirasse, avaient été repérés le mois dernier dans les montagnes Rocheuses (Colorado). *«C'est un squelette très rare, dont tous les os sont encore reliés entre eux. Les articulations sont parfaites»*, a précisé Dan Grenard, le responsable de l'opération.



Le Monde

HEURES LOCALES

Les Lavezzi, archipel « protégé »

A l'extrême sud de la Corse, plusieurs îlots granitiques ont séduit les amateurs de mer et de soleil. Le plus grand, Cavallo, est devenu un paradis pour riches Italiens alors que les autres demeurent sauvages

CAVALLO

de notre envoyé spécial

AVEC ses chaos granitiques battus par le vent et sa végétation rase, on dirait un morceau de Bretagne égaré en Méditerranée. Mais une Bretagne gorgée de soleil, baignée par une mer indulgente qui atteint 24 degrés dès les premières heures de l'été... Le rêve pour qui recherche la solitude sans les brouillards, et la Grande Bleue sans les foules ! Situé à l'extrême sud de la Corse, à une heure de navigation de Bonifacio ou de la Sardaigne, l'archipel des Lavezzi est le territoire de France métropolitaine le plus méridional. Il jouit d'un privilège rare : son éloignement de toute terre trop habitée.

Lorsque le marquis Guido della Rosa, de Parme, débarque en 1947 sur l'île de Cavallo, la plus grande des Lavezzi, c'est le coup de foudre. Il s'éprend de cette terre oubliée des hommes et surtout de son domaine maritime offert à la plongée. Car le marquis plonge, toujours à la recherche d'une épave ou de quelque trésor. Encore aujourd'hui, *« il passe plus de temps sous l'eau qu'au-dessus »*, disent ses amis.

Mais l'archipel oublié va subir une première mutation avec l'arrivée de Jean Castel, le prince des nuits parisiennes. Au début des années 70 apparaissent les premiers aménagements : un hôtel, un restaurant, des bungalows et même une piste d'atterrissage pour l'accès direct de gens pressés. Cavallo devient alors « l'île aux milliardaires », le rendez-vous de brasseurs d'affaires, de princes et de stars. On s'y étourdit de mer et de soleil le jour, et l'on y mène grande vie la nuit. C'est là que la princesse Caroline de Monaco rencontrera ses futurs maris, Philippe Junot et Stefano Casiraghi.

Tout a changé aujourd'hui. Jean Castel a rétrocédé l'archipel à la ville de Bonifacio, et le ministère de l'environnement, sollicité pendant des années par le directeur du parc naturel régional de Corse, M. Michel Leenhardt, a finalement accepté de lui accorder le statut de réserve naturelle. L'archipel anciennement privé est donc, depuis 1981, placé sous la protection de la puissance publique, qui se porte garant de l'avenir des rochers, du sable et des mérous qui hantent les parages.

Des vigiles sur la plage

Seule l'île de Cavallo, occupée alors par une trentaine de villas, a échappé au classement en réserve naturelle. Ce qui a permis aux promoteurs italiens de la Compagnie des îles Lavezzi (CODIL) de se lancer dans une téméraire opération immobilière pour doter l'île d'un port de 450 anneaux et d'immeubles de luxe vendus par appartements. Cavallo, qui fait l'objet en Italie d'un culte qu'on n'imagine pas en France, est aujourd'hui un vaste chantier, où l'on voit plus d'ouvriers que de vacanciers ! Après l'installation d'une conduite pour approvisionner les îliens en eau potable, voici que se termine la pose d'un câble électrique qui reliera l'île au « continent » corse. Et aux anciennes villas, terrées dans le rocher, succèdent des immeubles colorés à l'italienne, qui ne se cachent plus.

Les anciens résidents, comme le marquis della Rosa, le prince Victor-Emmanuel de Savoie ou la princesse Caroline de Monaco, n'apprécient guère la transformation de leur refuge en résidence pour nouveaux riches. Mais comment s'opposer à une urbanisation qui s'entoure aujourd'hui d'un maximum de précautions légales ? Depuis que Jack Setton, le magnat de Pioneer-France, a dû démanteler son appontement privé, construit sur le domaine public maritime, les promoteurs sont devenus prudents. Rien ne les arrête plus, pas même les attentats qui, comme le 27 juillet, viennent rappeler que ne construit pas en Corse qui veut.

Les plages de Cavallo ne désemplissent pas d'estivants venus pour la journée sur leurs propres embarcations. Les heureux propriétaires de l'île ne peuvent pas empêcher les touristes d'accéder au domaine public maritime. Ils ont donc fermé l'accès par mer à l'anse de Paloma, qui abrite la plus belle plage de Cavallo. Et l'association du syndicat des propriétaires paie des vigiles pour tenir à l'écart les visiteurs d'un jour, puisque la réglementation interdit d'enclore sa propriété. Du haut d'un mirador, le chef d'équipe surveille les allées et venues dans les 112 hectares de l'île, et alerte ses vigiles à la moindre intrusion.

Cavallo, est-ce donc fini ? *« Pas du tout*, affirme François Natali, le jeune directeur de l'association syndicale, qui emploie quinze salariés à plein temps – dont un seul vit à l'année sur l'île. *Seulement tout va changer. Quand je suis arrivé ici en 1986, il y avait trente-six villas. Il y en a aujourd'hui une soixantaine, et presque autant d'appartements neufs. On connaissait tous les résidents, ce ne sera désormais plus le cas. »* L'arrivée des « nouveaux », qui paieront 45 000 F le mètre carré habitable et entre 500 F et 4 000 F par jour pour abriter leur voilier en haute saison, permettra peut-être au promoteur d'équilibrer son budget, mais il transformera l'« esprit » de Cavallo. Après les folles nuits « parisiennes » à la mode Castel, puis la thébaïde pour hommes d'affaires surmenés, on passera progressivement à la station balnéaire pour touristes argentés, italiens à 95 %.

Les âmes de la « Sémillante »

A quelques encablures de Cavallo surgit un autre monde : l'île Lavezzi, superbe chaos de granite sauvage et inhabité. Ses seuls occupants permanents sont un âne, trois chèvres, neuf vaches, des centaines de rats... et un éléphant de granite naturel saisissant de ressemblance. Sans oublier les 750 malheureux passagers de la frégate la *Sémillante* qui, le 15 février 1855, ont tous péri dans un naufrage sur la pointe marquée aujourd'hui par un obélisque. Deux cimetières abritent les victimes du *« plus terrible naufrage jamais survenu en Méditerranée »*.

Les derniers gardiens du phare, construit en 1872, ont été remplacés par un système automatique. Il ne subsiste donc plus la nuit que les agents de la réserve naturelle, qui veillent à la protection des 66 hectares de l'île ainsi que des 5 000 hectares de mer de l'archipel. Ils occupent l'unique bergerie ainsi que les locaux du phare, plus spacieux, où sont hébergés les chercheurs durant leur séjour dans la réserve.

Pour M. Jean-Pierre Panzani, le conservateur, ce n'est pas une mince affaire de surveiller ainsi tout un archipel avec seulement deux agents permanents, un saisonnier et deux bateaux. En saison, lorsque les vedettes de Bonifacio déversent quotidiennement leur cargaison de touristes – il en vient jusqu'à 2 800 par jour, sans compter les voiliers, – les quatre gaillards sont débordés. Ils doivent tout faire : sillonner la mer à la recherche des braconniers qui viennent chasser le mérou ou le sar dans la réserve (*« presque toujours des Sardes »*, constatent-ils), arpenter les plages pour ramasser les déchets des touristes négligents, capturer les rats pour protéger les nichées de puffins cendrés et obliger les propriétaires de chiens à regagner leur bord.

Des tâches ingrates, mais qui permettent à tout un chacun de profiter pleinement de cette île sauvage où, la nuit, les « gouailles » (puffins) miaulent comme des nouveau-nés. Ce sont les âmes des marins de la *Sémillante*, disent les gens de Bonifacio pour donner le frisson aux touristes.

ROGER CANS

Prochain article :

L'île de Ré où les vélos sont rois

« Réseau de villes » dans le Sillon alpin

Annecy et Chambéry veulent devenir de véritables partenaires. Leur rapprochement est soutenu par l'Etat

CHAMBÉRY

de notre correspondant

LA coopération entre ville-centre et périphérie n'est pas chose aisée. Mais le partenariat entre agglomérations de taille égale l'est encore moins. Après avoir constitué, chacune de son côté, un syndicat d'aménagement et de développement économique et un district, les capitales de la Savoie et de la Haute-Savoie, distantes d'une cinquantaine de kilomètres au cœur du Sillon alpin, vont essayer de travailler ensemble.

Bien qu'ils n'appartiennent pas aux même formations politiques, le maire de Chambéry, M. Louis Besson (PS), et son presque homonyme maire d'Annecy, M. Bernard Bosson (CDS), veulent mettre en évidence les intérêts communs aux deux villes moyennes, afin qu'elles puissent résister à l'essor des métropoles européennes voisines. *« Nous n'effacerons pas du jour au lendemain les pesanteurs historiques, mais nous avons beaucoup de raisons de travailler ensemble »*, assure M. Besson.

Leur collaboration a reçu le soutien de l'Etat. Le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) leur a décerné le label « réseau de villes », en octobre dernier. Cette distinction comporte des contraintes, mais aussi des avantages. Les élus locaux devront s'entendre avec les représentants de l'Etat, pour construire une stratégie commune de développement sur le long terme. Le comité de pilotage du « réseau de villes » sera présidé par le préfet de la région Rhône-Alpes. Mais certaines opérations, jugées prioritaires par l'Etat, feront l'objet d'un soutien financier de sa part. D'ores et déjà, les deux villes viennent de recevoir la somme de 200 000 francs pour réaliser une étude sur le devenir économique du Sillon alpin.

Un théâtre commun

Les deux villes ont décidé de travailler en commun dans cinq directions : les communications, l'économie, l'urbanisme, l'Université et la culture. Situées au cœur du Sillon alpin, Annecy et Chambéry ont partie liée sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse qui pourrait relier Genève et Valence. En faisant front commun, elles espèrent faire valoir leur point de vue. En matière de logement et de développement économique, leur collaboration ne semble guère, dans l'immédiat, devoir dépasser les simples *« échanges d'expériences »* souhaités par les deux maires.

En matière universitaire, il en va autrement. L'université de Savoie a la particularité d'être bipolaire. Certes Annecy n'attire qu'un petit millier d'étudiants, alors que l'agglomération chambérienne en accueille plus de sept mille, sur les deux campus de Jacob-Bellecombette (droit, lettres et langues) et du Bourget-du-Lac (sciences). *« Il faudra implanter de nouvelles formations à Annecy »*, indique M. Georges Lavédrine, adjoint (sans étiquette) au maire de cette ville.

Cette politique de complémentarité va être rééditée en matière culturelle. Dès le mois de septembre, les deux cités vont se partager l'accueil d'un centre dramatique national, qui aura deux antennes. Les représentations auront lieu, alternativement, à Annecy et à Chambéry. Le centre sera dirigé par le metteur en scène Alain Françon, contraint, récemment, de quitter le Théâtre du Huitième de Lyon. Il sera subventionné à hauteur de 8,5 millions de francs par an par l'Etat. Les deux villes se partageront le reste des dépenses, soit 350 000 francs pour chacune.

PHILIPPE RÉVIL

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Les nouveaux Champs-Elysées en vitrine.** – Jusqu'au 1er octobre, la maquette du projet d'aménagement des Champs-Elysées est exposée dans la vitrine de l'Office du tourisme de Paris, au 127 de la célèbre avenue. Dans le hall d'accueil, une exposition retrace l'histoire de ce qui était « la plus belle promenade du monde », et fait le point sur les travaux qui doivent lui redonner un peu d'allure : plantations d'arbres, parking souterrain au lieu du stationnement sur les contre-allées, harmonisation du mobilier urbain, aménagement des terrasses.

□ **Techniciens territoriaux.** – L'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF) tiendra son congrès annuel à Angers, du 16 au 19 septembre. L'ATTF revendique quatre mille adhérents, exerçant une fonction d'encadrement dans les collectivités locales. Le thème du congrès sera « les techniques et le cadre de vie ».

► **Renseignements au (16) 26-40-40-23.**

CONTACTS

□ **Prix du développement local.** – La Caisse des dépôts et consignations lance, pour la deuxième année consécutive, un concours du développement local. Des prix récompenseront les étudiants de troisième cycle dont les travaux constitueraient un apport au développement local de leur région. Ces études peuvent concerner l'urbanisme, l'aménagement, l'information, le droit, l'économie, la gestion ou l'environnement.

► **Renseignements au (16-1) 40-57-76-67.**

□ **DESS de politiques publiques locales.** – L'université Paris-X-Nanterre met en place, avec le concours de l'Institut de la décentralisation, un diplôme de troisième cycle de politiques publiques locales à la rentrée universitaire, destiné à former des gestionnaires des collectivités territoriales.

► **Renseignements : université Paris-X, UFR de sciences juridiques, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex, tél.**

Lourdes réhabilite son centre

Pour améliorer l'accueil des pèlerins, la mairie crée des parkings et des zones piétonnes

LOURDES

de notre correspondant

LA ville sainte de Lourdes exorcise ses vieux démons. Elle veut dépoussiérer son image pâlissante de cité religieuse recroquevillée autour de la célèbre grotte de Massabielle. La petite ville des Hautes-Pyrénées cherche à se donner une nouvelle vocation d'accueil digne de son statut de centre mondial de pèlerinage.

Lourdes compte seize mille cinq cents habitants. Mais, œcuménisme oblige, elle reçoit cinq millions et demi de visiteurs par an. Le maire, M. Philippe Douste-Blazy (CDS), a lancé, après son élection en mars 1989, une importante opération de réhabilitation du centre-ville, ce poumon de la migration saisonnière des pèlerins. Il s'agit de rééquilibrer la ville basse, où se trouve le périmètre commercial ceinturant les sanctuaires, et la ville haute, secteur d'achalandage moins concerné par les retombées de la manne spirituelle. En respectant les deux identités sociales, la municipalité se donne pour mission de poursuivre *« la réunification et la communion de destin de ses deux pôles d'attrait »*.

Les travaux ont débuté en 1990 avec la réalisation d'une voie semi-piétonne rue de la Grotte, véritable artère de la circulation, à la jonction des deux quartiers. Le programme d'embellissement se poursuit par des mesures de restauration prises depuis 1991 en faveur de l'habitat ancien du « vieux-Lourdes ». De plus en plus, les visiteurs font la liaison entre les deux villes, à l'image du petit train qui les amène au château fort, au pic du Jer, promontoire de Lourdes, et au lac, où est prévu pour 1993 un complexe nautique et ludique, voisin d'un golf.

Pour soulager l'asphyxie provoquée par les nombreux véhicules et améliorer le stationnement, un parking souterrain de quatre cent dix places vient d'être mis en service, place Peyramale, au cœur de la ville, deux ans après celui de la zone surveillée aménagée en bordure du Gave, pour les autobus. Leur construction et leur gestion, impliquant la multiplication parallèle de parcmètres, ont été confiées à une entreprise privée afin de ne pas alourdir les charges financières.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Pas de rallonge pour la DGF

LE ministre du budget, M. Michel Charasse, a annoncé, le 8 juillet, aux membres du Comité des finances locales, qu'il n'était pas possible de revoir à la hausse la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour l'année 1991. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les collectivités bénéficiaires (communes, groupements à fiscalité propre, départements et région Ile-de-France) qui, selon M. Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) du Comité des finances locales, auraient dû obtenir, à ce titre, une rallonge de 476 millions de francs. La DGF constitue le principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales. En 1991, elle s'élevait à 88 milliards de francs. Elle est calculée au moment du vote de la loi de finances par le Parlement et majorée l'année suivante, si l'évolution de certains indices (inflation et produit intérieur brut) s'avère supérieure aux prévisions. Or, c'est le contraire qui s'est passé l'an dernier.

Pour que ce genre de mésaventure ne puisse plus se produire, M. Charasse s'est engagé à présenter un amendement modifiant la méthode de calcul de la DGF. Mais il souhaite que l'excédent alors dégagé serve à alimenter la nouvelle dotation de développement rural. Le Comité des finances locales s'est déclaré hostile à ce projet.

REPÈRES

BASSE-NORMANDIE

Biville protège ses dunes

POUR la première fois, le ministère de la défense nationale s'associe à une opération de protection du littoral. A 20 kilomètres de Cherbourg, dans la Manche, la commune de Biville surplombe 190 hectares de dunes appartenant à l'armée, qui les utilise comme champ de tir 150 jours par an. Le reste du temps, les conducteurs de 4x4 et de motos tout terrain s'en donnent à cœur joie, dans ce qu'ils considèrent comme un désert en bord de mer.

La dune résiste mal à ces différents prédateurs. La première mesure de protection a été le classement du site. Ensuite, une convention a été signée par le conservatoire du littoral, l'armée, le conseil général et la commune pour gérer l'espace. Le conservatoire réalise des travaux de restauration (plantation d'oyats, clôtures, escaliers, parkings), la commune nettoie le terrain et le département y installe un gardien. De son côté, l'armée promet de modérer l'ardeur de ses troupes et même de les faire participer au chantier de réhabilitation. Un exemple qui fera peut-être école.

LIMOUSIN

Ambazac hérite de collections minéralogiques du CEA

AMBAZAC, chef-lieu de canton de la Haute-Vienne, va s'enrichir d'un musée minéralogique. Cette commune de 5 000 habitants bénéficie des faveurs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui offre ainsi une petite compensation à l'abandon de l'exploitation de l'uranium dans la région par sa filiale la Compagnie générale de matières nucléaires (COGEMA). Le sous-sol granitique des monts d'Ambazac constituait le gisement central de la division minière de la Crouzille, qui, voici une décennie, assurait quelque 40 % de la production nationale. Mais, l'an passé, le CEA a annoncé la fermeture de cette division avant 1995 (*le Monde* daté 17 et 18 mars 1991).

Sept mille échantillons, ramenés du monde entier par les prospecteurs français, doivent constituer le premier fonds du musée. Une collection que M. André Gagnadre (PS), maire d'Ambazac et ingénieur géologue de formation, estime *« exceptionnelle »*. D'ailleurs, précise-t-il, *« le Muséum d'histoire naturelle était sur les rangs pour l'acquisition de ce fonds »*. Le projet de musée s'appuie sur la réhabilitation du centre du bourg. Il est prévu sur un espace de 650 mètres carrés pour un coût hors taxes de 4 millions de francs, financé par la commune, le département, la région Limousin, la COGEMA et une aide des Communautés européennes pour le développement des zones rurales. Sa réalisation est prévue en 1993.

LORRAINE

L'Histoire au secours du développement rural

CONSEILLER municipal de Nancy, M. Roland Clément est aussi historien. En tant qu'élu, il sait que le tourisme peut aider des villages à ne pas mourir. Il vient de remettre à la direction du patrimoine du ministère de l'éducation nationale et de la culture une étude sur la mise en valeur du site gallo-romain de Grand, une commune des Vosges de 500 habitants, carrefour européen important au IIIe siècle. Ce lieu historique, où les fouilles se poursuivent, est déjà présenté au public, grâce aux efforts du conseil général des Vosges.

Mais M. Clément estime qu'autour de Grand pourrait *« se tisser un vaste réseau économique et touristique lié aux hauts lieux proches de Domrémy et de Sion »*. Un projet qui s'inscrirait dans un mouvement de développement des zones rurales impulsé par l'association Côte à côte, qui réunit des communes des départements des Vosges, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. L'étude de M. Clément semble avoir reçu un accueil favorable à la direction du patrimoine, qui envisage de lui confier une seconde mission afin de cerner les conditions de faisabilité de ses propositions.

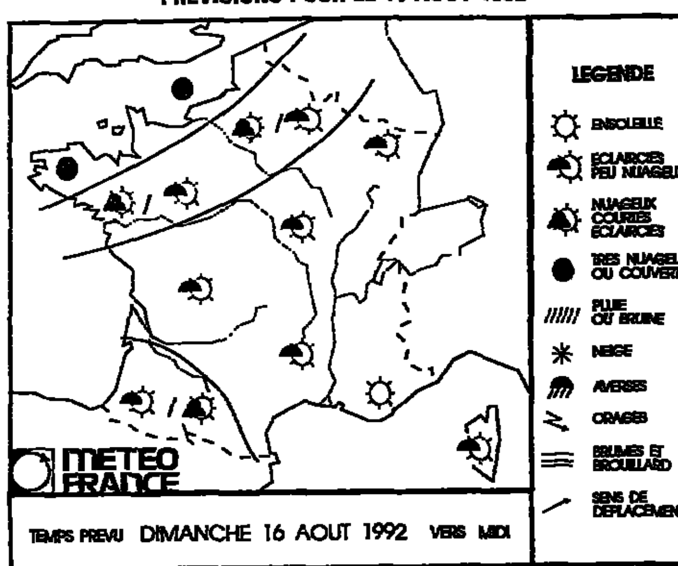
Cette page a été réalisée avec la collaboration de Guillaume Clément et de nos correspondants Georges Chatain (Limoges) et Bernard Maillard (Nancy).

هكذا من الأمل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 16 AOUT 1992



Dimanche : beau temps hormis sur la face nord-ouest de l'Hexagone. – Les nuages traverseront la Manche pendant la nuit de samedi à dimanche. Au petit matin, le ciel sera très nuageux à couvert au nord d'une ligne Quimper-Lille. Ces nuages donneront localement un peu de crachin. En cours de journée, la couche nuageuse se morcellera, le crachin cessera, les nuages demeureront toutefois majoritaires surtout du Havre à Dunkerque.

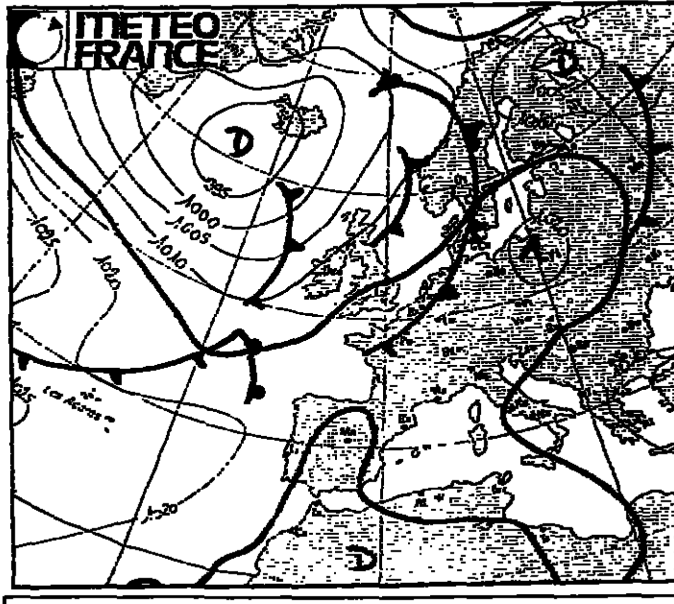
Sur le sud de la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Ile-de-France, quelques passages nuageux ne parviendront pas à cacher durablement le soleil.

Partout ailleurs, les brumes et bancs de brouillards matinaux se dissiperont rapidement, laissant la place à un beau ciel bleu où quelques rares nuages viendront s'égayer en cours de journée. La nébulosité demeurera plus importante près des Pyrénées, où il n'est pas impossible qu'un orage éclate en fin d'après-midi ou en soirée.

Les températures minimales avoisineront 13 degrés sauf dans certaines vallées du Massif Central et des Ardennes, où elles descendront sous les 10 degrés, et près de la Méditerranée, où elles seront à peine inférieure, à 20 degrés.

Sur la moitié nord, les maxima seront généralement compris entre 20 et 25 degrés ils resteront toutefois inférieurs à 20 degrés près de la Manche. Le mercure passera allègrement au-dessus de la graduation des 25 degrés dans la moitié sud, dépassant même localement 30 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-8-1992 à 18 heures TUC et le 15-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	28	16	N
BIARRITZ	22	17	C
BORDEAUX	24	18	C
BOURGES	20	10	D
BREST	20	10	D
CAEN	18	7	D
CHERBOURG	19	6	N
CLERMONT-FER.	20	13	C
DIJON	18	11	D
GRENOBLE	26	15	C
LILLE	19	10	D
LIMOGES	17	12	D
LYON	23	14	C
MARSEILLE	30	20	D
NANCY	21	8	B
NANTES	24	12	D
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	21	15	P
PERPIGNAN	27	20	D
RENNES	23	9	D
ST-ETIENNE	22	13	C
STRASBOURG	20	10	C
TOULOUSE	–	16	C
TOURS	23	10	D
POINTE-A-PITRE	33	26	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	20	N
AMSTERDAM	20	13	D
ATHÈNES	34	20	D
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	27	18	N
BELGRADE	34	20	N
BERLIN	19	13	C
BRUXELLES	20	11	D
COPENHAGUE	20	13	C
DAKAR	30	26	N
DELHI	34	–	–
GENÈVE	20	15	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	30	23	N
JÉRUSALEM	32	21	D
LE CAIRE	35	25	D
LISBONNE	26	16	D
LONDRES	19	11	C
LOS ANGELES	30	22	D
LUXEMBOURG	20	9	D
MADRID	34	18	D
MARRAKECH	36	17	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	28	17	N
MONTRÉAL	21	12	N
MOSCOU	26	12	D
NAIROBI	18	13	C
NEW-YORK	22	17	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	18	N
PÉKIN	28	17	N
RIO-DE-JANEIRO	24	–	–
ROME	31	21	D
SÉVILLE	29	18	N
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	18	9	P
SYDNEY	20	11	C
TOKYO	30	25	N
TUNIS	34	19	D
VARSOVIE	27	14	C
VENISE	30	17	P
VIENNE	29	16	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les *programmes* complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 15 août

TF 1

20.40 Spectacle : ***Holyday on Ice.*** De banjo en balalaikas.

22.10 Feuilleton : Maria Vandamme. *De Jacques Ertaud,* avec Corinne Dacla, Christian Kohlund (1er épisode).

23.30 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de formule 1 de Hongrie.

A 2

20.45 **Téléfilm : Tatort.** Miriam, de Peter Adam, avec Götz George, Eberhard Feik.

22.15 Magazine : ***Le Bar de la plage.*** Invités : Charles Aznavour et Bruno Masure ; Invité inconnu : Zappi ; Variétés : Richard Dewitte, Army of Lovers, Texas, Taste.

23.15 Journal des courses, Journal et Météo.

23.35 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 ▶ Feuilleton : La Vierge noire. De Jean-Jacques Lagrange, avec Pierre Banderet, Félicité Wouassy (1er épisode).

22.20 Journal et Météo.

22.40 Magazine : Aléas. Mariage volé ; Le monsieur du 19 ; La punition ; Les chemins de fortune ; Des ailes et des ours.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un amour de concours. De Piers Haggard, avec Linda Evans, Tom Skerritt.

22.00 Spectacle : ***Supermodel européen.***

22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Transmutations. ■ Film britannique de George Pavlou (1985). Avec Denholm Elliott, Steven Berkoff, Miranda Richardson.

M 6

20.40 Téléfilm : La Mésaventure. De Freddy Charles, avec Jean-Paul Dermont, Idwig Stéphane.

22.20 Téléfilm : La Dernière Reprise. De Harry Grant, avec Griffin O'Neal, William Devane.

ARTE

20.40 Documentaire : ***Berlin,*** **Bahnhof Friedrichstrasse, 1990.** De Konstanze Binder, Lilly *Grote, Ulrike Herdin et Julia* Kunert.

22.05 Cinéma d'animation : La Grand-mère cybernétique. De Jiri Trnka.

22.35 Concert : Alpha Blondy. Filmé au Printemps de Bourges 1987.

23.00 Documentaire : Mopiopio, ***le souffle de l'Angola.*** De Joao van Dunem et Zézé Gamboa.

Dimanche 16 août

TF 1

13.55 Spécial sport.

19.55 Loto sportif, Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.

20.40 Cinéma : Péril en la demeure. ■■■ Film français (1985).

22.25 Magazine : Ciné dimanche.

22.30 Cinéma : Huit millions de façons de mourir. □ Film américain (1986).

A 2

18.20 Magazine : Stade 2.

19.50 Journal.

20.40 Série : Taggart. *Le Tatouage.*

22.00 Magazine : Etoiles. Rita Hayworth (rediff.).

23.05 Journal et Météo.

23.20 ***Magazine :*** **Les Arts au soleil.**

FR 3

14.25 Magazine : Sports 3 dimanche.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Divertissement : Téléchat.

20.15 Série : Benny Hill.

20.45 Spectacle : Le Cirque de Mongolie.

21.45 ▶ Magazine : A vos amours. *Invitée : Véronique Sanson.*

22.30 Journal et Météo.

CANAL PLUS

17.00 Sport : Athlétisme. Réunion de Cologne, en direct.

19.00 Cinéma : Attention délires □ Film américain (1984).

20.30 Flash d'informations.

20.35 Cinéma : Le Temps des gitans. ■ Film yougoslave (1988).

22.50 Flash d'informations.

23.00 Corrida. Corrida espagnole de Pampelune, enregistrée le 10 juillet.

M 6

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 ***Magazine : Sport 6.***

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : L'Amour piégé. D'Elliot Silverstein.

22.20 Magazine : Culture pub.

22.50 Cinéma : L'Auberge des voluptés. □ Film français (1984).

ARTE

19.00 8 1/2 Journal.

19.05 Soirée thématique.

19.10 Documentaire : Histoire de l'aviation.

19.50 Documentaire : Trente-six heures et demie de vol vers l'Amérique.

20.35 Cinéma : Le ciel est à vous. ■■■ Film français (1943).

22.20 Débat : **La sécurité aérienne.**

22.45 Documentaire : Naissance d'un doux géant.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5846

HORIZONTALEMENT

I. Ne fait jamais bouillir les nouilles. A des dehors trompeurs. – II. « Capitule » dans la campagne. On le laisse tomber. – III. Mets dans un cadre. Passion aux manifestations négatives. Berceau d'une nouvelle vedette. – IV. Centre de mobilisation. Mère, elle est souvent à l'ouvrage. Symbole. Peut être fine et « gourde » en même temps. – V. Sale, quand il s'agit du démon. Est mis en valeur par un clou. – VI. Abréviation. Prépare de gros bonnets. Figure mythologique. – VII. Ouvrage parsemé de pointes. Provoquent de sérieuses *démangeaisons.* – VIII. Sang de navet. Offre une entrée décevante à des êtres affamés. En instance. – IX. Ville étrangère. Grande unité qui comprend plusieurs divisions. – X. Il y a de la place pour tout le monde ! Grande cuvette. Préfixe. – XI. Sac du « combattant ». Allongé ou coupé. – XII. Pronom. Adjectif familier aux forestiers. Groupe de sporanges. – XIII. Naissent souvent dans des familles déjà nombreuses. On risque de blesser quelqu'un en le tranchant. – XIV. Attire les minets et les minettes. Plia. – XV. Interjection. Orientation. Est satisfait de son régime. Chair de poule.

VERTICALEMENT

1. Vins d'un pays étranger. Période qui précède le terme. – 2. Bien faite et coquette, elle a un joli petit derrière. – 3. « Bien » tondu. On l'attend généralement dans un fauteuil. – 4. N'est jamais condamnée par son docteur. Le mulet est fait pour les porter. – 5. Participe. C'est pour la plupart de nous une chose fortement enracinée. Sur la rose des vents. Est comblé dès qu'il reçoit une pièce. – 6. Ses eaux vont au Congo. Préfixe. *Elle pourrait rendre fou un dingo.* – 7. Font de grands tours en Amazonie. Est mariée ou non. Une chose à suivre de près. – 8. *Placé chez un* notaire. Un nom qu'on n'évoque pas sans mal. Etait maître en son fief. – 9. Qui le suit l'a déjà arrêté. Quartier de Nîmes. – 10. Empêche de jeter le manche après la cognée. Fils conducteurs. – 11. Descend rapidement dans la gorge. Creuse son sillon. – 12. Qui exploitent des mines. Cité. – 13. Poison distribué par l'Etat. Bombardé. – 14. Ouvertures sur le monde. Dont les façons sont irréprochables. – 15. Un dada qui ne trotte pas en tête. Si on lui offre une niche, elle ne peut être que de petite taille.

Solution du problème n° 5845

Horizontalement

I. Secret. Et. – II. Echafaud. – III. Rue. Fiers. – IV. Eetion. Eu. – V. N.L. Or. Ode. – VI. Ile. Timon. – *VII. Têt. Saint.* – VIII. In. N.S. – IX. Béotiens. – X. Partons ! – XI. Misera. Si.

Verticalement

1. Sérénité. P.M. – 2. Ecuelle. Bai. – 3. Chat. Etiers. – 4. Ra. Io. Note. – 5. Efforts. Tor. – 6. Tain. Ianina. – 7. Ue. Omises. – 8. Edredon. – 9. Suent. Ski.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Françoise Aures,
M. et Mme Michel Dupuy,
M. et Mme Jacques Dupuy,
M. Rémy Stricker,
Mme Yvette Aures,
Mme Anne Bertrand,
Cécile N'Fon,
son amie dévouée,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Mme Henry AURES,
née Stricker,
croix de guerre *1939-1945,*
croix du combattant volontaire et TOE,

survenu le 14 août 1992.

L'inhumation aura lieu le 17 août, auprès de

Henry et Evelyne,

au cimetière d'Alès.

– La présidence,
La direction générale,
Les cadres,
Et tous les collaborateurs du groupe ORIS,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude BISSON,
secrétaire général du groupe ORIS,

survenu le 13 août 1992.

Jean-Claude Bisson restera pour tous *un exemple de force, de courage et de* dignité.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 août, à 11 h 30, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Essonne).

BP 6,
91192 *Gif-sur-Yvette Cedex.*

– Viviane et Jackie Crasson
et leurs enfants,
Nimet et Robert Frascaria
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 12 août 1992, de

Arlette JABÈS,
épouse d'Edmond Jabès.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 18 août, à 18 h 30.

« Il et son féminin Ile

Un jour l'Ile se prit à voyager.
Pour l'aimé, pour elle-même, elle devint le voyage.
Dans l'infini qui les sépare, et, à la fois les unit. »

E. Jabès.

7, cité Martignac,
75007 Paris.
70, rue Léon-Bourgeois,
91120 Palaiseau.

(Lire page 14.)

– La famille
Et les amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BREDECHE,

survenu le 13 août 1992, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 août, à 11 heures, en l'église de Lumigny (Seine-et-*Marne*).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Lumigny.

Le *présent* avis tient lieu de faire-part.

– *La Fédération nationale* des déportés et internés résistants et patriotes
a la regret de faire part du décès de

Fernand GRENIER,
membre du comité d'honneur
de la FNDIRP,
interné,
évadé du camp de Châteaubriant,
représentant
du Parti communiste français
auprès de la France libre à Londres,
membre du gouvernement provisoire
de la République
auprès du général de Gaulle à Alger,
membre honoraire du Parlement,
titulaire de la rosette de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Un hommage lui sera rendu le mardi 18 août, à 16 heures, à la mairie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), place Victor-Hugo, métro Saint-Denis-Basilique, où le corps sera exposé de 10 heures à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du *Père-Lachaise.*

Fleurs, drapeaux.

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.
(*Le Monde* du 14 août 1992).

« Ce qui fait la vie pleine, c'est d'avoir eu la chance de pouvoir donner beaucoup de soi aux autres. »
Pierre Teilhard de Chardin.

M. Henri-Eugenen PELTRE

a été rappelé à Dieu le 13 août 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Paris-13e.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Notre-Dame du Raincy, le 17 août, à 14 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière du Raincy (Seine-Saint-Denis).

De la part de
Monique Peltre,
Marie-Josèphe Peltre,
André et Jacqueline Peltre,
Jean Peltre,
Gabriel et *Marie-Jeanne Peltre,*
ses enfants,
Michel et Marie-Pascale Matzinger-Peltre,
Pierre et Edith Peltre,
Dominique, Isabelle, Béatrice et David,
ses petits-enfants,
Claire Mattinger,
son arrière-*petite*-fille,
Et des familles Beck, Dorr, Klein, Schwab et Trautman.

31, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Mme Raymond Sibille,
sa mère,
Isabelle, Jacques, Anne, Bruno et Corinne,
ses enfants,
Lucie, Guillaume et Claire,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Pierre LELONG,
née Claude Sibille,

survenu le 13 août 1992, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 août, à 10 h 45, en l'église de Saint-Cloud Centre.

M. et Mme Van Mol,
5, rue Dante,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

Mme Raymond WEILL,
née Adrienne Morato.

Une messe de funérailles, suivie de l'inhumation, aura *lieu le lundi 24 août* 1992, à 14 h 30, à Etretat (Seine-Maritime).

Une messe à son intention sera dite le lundi 7 septembre, à 19 heures, en l'église Sainte-Anne, 188, rue de Tolbiac, à Paris-13e.

Elle était la veuve du

professeur Raymond WEILL,
égyptologue,
officier de la *Légion d'honneur,*

décédé en 1950.

4 *bis,* rue Dameane,
75013 Paris.

Anniversaires

– *Pour le* troisième anniversaire de la mort de

Jacques BLOCH-MORHANGE,

Sa famille
pense très fort à lui.

Chez les peintres

L'euphorie de Claude Viallat

Une débauche de couleurs, de mouvement et de matières

Sur les murs, sur les portes, sur le plancher, roulées ou pliées, entassées dans les coins ou rangées dans ses réserves, proliférantes, innombrables, les toiles de Viallat sont partout dans son atelier. Elles l'envahissent et l'occupent. Comme le lierre, elles montent le long des parois, elles se déploient au-dessus des portes, elles tapissent les pièces. Dans les coins s'accumulent les instruments de la peinture, pots de couleurs, brosses et caches découpés dans du carton afin de tracer la «forme Viallat», une boucle qui se ferme sur elle-même, une sorte de parallélogramme devenu sinueux et vaguement anthropomorphique – une femme nue de dos prétend-on quelquefois.

L'artiste a eu beau s'établir dans un grand bâtiment de plusieurs étages, une ancienne menuiserie dans Nîmes, la peinture a pris possession de ce vaste navire légèrement branlant. Dans l'ancien atelier, quelques petites pièces en haut d'un escalier, fenêtres ouvrant sur les toits de la ville, il ne restait plus la moindre place vide car les œuvres avaient littéralement empli tout l'espace. Ici, elles s'y emploient avec tant d'énergie qu'en peu de temps elles ont déjà étendu leur empire sur une bonne moitié de l'immeuble.

Claude Viallat vit ainsi, à l'intérieur de sa peinture, certain de ne pouvoir lui échapper: *«Je peins le matin, l'après-midi, dès que je peux... Je peins avec boulimie, dans l'euphorie... Quelquefois, j'essaie de perdre du temps, pour peindre moins. Si j'enseigne, si j'organise des expositions, c'est aussi pour perdre du temps... Mais je n'y arrive pas. Quand je ne peins pas, je suis de mauvaise humeur. Que voulez-vous? Je travaille pour le plaisir.»* Cela dit simplement, sans forfanterie ni provocation, comme une évidence. Il y a du moine en lui et du convent dans son atelier où tout, jusqu'aux chemises de Viallat, chante les louanges de la divine couleur.

Velours élimés nylons diaphanes

C'est du reste un étrange spectacle que ce peintre chez lui : ennemi de l'immobilité, il danse et saute entre ses toiles. Infatigable, requérant quand elles sont trop larges pour un seul homme l'aide de son visiteur, il déplie ses œuvres, il les étale au sol jusqu'à recouvrir entièrement le plancher, obstruer les portes et interdire tout mouvement. Sans s'arrêter un instant, il va vers les piles entreposées dans un angle prendre encore une pièce, qu'il révèle d'un grand mouvement des bras, à la manière d'une bannière. D'une main il lisse les plis, de l'autre il tire sur les bords.

Il en est de toutes couleurs, les plus communes et les plus rares, harmonies et dissonances, échos sourdement orchestrés dans les noirs, bruns et rouges épais, sonates un peu aigres, jaune clair, rose thyrien, vert acide rehaussé de blanc. Il en est de toutes techniques, lentes ou hâtives, «jetées» ou appliquées, chargées de coulures et giclures ou épurées et réduites à quelques taches très minces. Il en est de toutes textures, pelucheuse ou lisse, caressante ou dure, souple ou cassante, selon les étoffes et leur réaction aux couleurs. Il en est de toutes dimensions et formes, toiles de tente de plusieurs mètres qui finissent en losanges pointus comme des écussons, sacs honnêtement rectangulaires, culs de fauteuil arrondis, draps déchirés ou froissés, toiles cirées, parasols ovales ou ronds.

On reconnaît au passage les velours élimés, les nylons diaphanes, les morceaux de tapisserie mitée, les jutes granuleuses où la couleur ne s'accroche qu'aux fibres les plus épaisses – Viallat ne manque pas de préciser l'origine des supports et où il s'approvisionne, marchés aux puces, brocantes, greniers et rebuts. Son vocabulaire est parfaitement précis et il ne s'en cache pas d'en jouir. *«Il y a un plaisir des mots, qui double celui de la peinture... C'est aussi une manière de démythification et de démystification à la fois, une façon de réintroduire la représentation aussi. Ce sont vraiment des sacs et des parasols...»*

Beaucoup de ces tissus, nappes ou draps à bon marché, présentaient à l'origine des motifs imprimés, rayures épaisses, bouquets de fleurs, bergères assises dans l'herbe ou carreaux. *«C'est là qu'intervient la notion de goût, bon ou mauvais goût. Si je me saisis d'un fond rayé brun et jaune, à bandes larges, c'est un motif un peu vulgaire, d'un goût très commun. La difficulté devient alors : comment employer ce tissu vulgaire afin d'en faire quelque chose de somptueux? Comment le métamorphoser? C'est une affaire de plaisir, à nouveau ; de sensualité.»*

Comme il ne cesse d'user de ces mots, plaisir et sensualité, la question se forme d'elle-même : se considère-t-il comme un peintre de la jouissance, lui, l'homme de naissance protestante? *«Je serai toujours du côté de la sensualité... Il faut l'affirmer d'autant plus que tant de gens refusent d'entrer dans la profondeur de la peinture parce qu'ils redoutent la sensualité, le plaisir de la savourer. Ma position est à l'inverse : il me semble nécessaire qu'il y ait de la sensualité en profondeur dans l'œuvre ; en profondeur, non pas en surface, de façon provocante. Le déballage et la perversité ne m'intéressent pas, encore moins l'obscénité, mais l'infiniment petit du plaisir dans la peinture me passionne. Cela étant, tout en sachant quelle part de mise en scène de la sexualité il y a, je me refuse à ne considérer mon travail selon cet angle seulement. Ce serait l'amputer, alors que je préfère que la peinture soit ouverte à tous les sens. Plus mystérieuse.*

«Une chimie infiniment petite»

– Mystérieuse?

– *Elle l'est pour moi. Dans l'exécution, la notion de surprise est capitale... Quand je travaille, dans le moment même du travail, il me semble que l'inconscient compte pour... au moins 80 %. J'essaie de me vider. Puis, au fur et à mesure, j'analyse les résultats, les hasards, la capillarisation de la couleur, les réactions du support, et j'en tire parti, j'en fais des éléments de ma technique. C'est tout. Je ne choisis pas les tons, et pas plus la composition. Il arrive que la toile me gêne quand elle est terminée – raison de plus pour la garder, pour voir plus tard ce qu'elle est. Il faut attendre que l'inconscient la rattrape. Quand la toile est achevée, j'ai l'impression que quelque chose s'est passé, sans calcul de ma part, sans la moindre intention... Je tiens beaucoup à cette idée de surprise.*

– Mais votre peinture est cependant fondée sur un système.

– *Oui. Un système. Un système aberrant même, la répétition d'une forme qui n'est ni symbolique ni figurative et qui m'intéresse pour ces raisons... Ma peinture est extrêmement bête.»* Il rit de sa déclaration. *«C'est une manière de peindre qui se démystifie sans cesse d'elle-même, sans qu'y soit mis en scène une virtuosité particulière. Ce sont des choses posées ensemble, une couleur sur un tissu et comment le tissu la boit. Autrement dit, une chimie infiniment petite dont je tire, une fois de plus, le maximum de plaisir et de savoir. J'essaie que mes toiles ne soient que ça.»* Un temps. *«Peut-être est-ce que je n'y arrive pas...»*

Aussitôt, se contredisant avec jubilation : *«Evidemment, ce n'est pas si simple. Plusieurs thèmes traditionnels de la peinture reviennent souvent : la fenêtre, le paravent, le cadre, l'horizon, le paysage même, tous liés à la pratique et à l'histoire de la peinture. Ils interviennent très simplement, de façon évidente, immédiate, à la portée de tous, sans monumentalité ni tension. J'essaie de conserver un côté nomade à ma peinture, sans rien de majestueux... Il y a autre chose encore : je m'efforce d'inclure tout ce qui est la vie et le passé de la toile, les plis, les salissures, les marquages, la détente, les œillets, les lacets, tous éléments signifiants, toutes choses qui suggèrent une fonction et une histoire. Cela, je le revendique.»*

Il s'assied enfin, il renonce pour un moment à se draper dans sa peinture comme un toréador dans sa cape. *«Le système... Depuis le temps qu'on m'en parle... Mais la peinture que je veux, elle n'est pas systématique, elle est ébouriffée... Ebouriffée. C'est le mot... Ce qui m'excite, ce sont les incongruités, tout ce qui m'empêchera de prendre le système au sérieux, justement, de le détourner, de tricher avec lui. Je passe mon temps à casser les solutions toutes faites, à louvoyer, à essayer de le transgresser afin de savoir si je finirai dans une impasse ou si des solutions différentes peuvent apparaître. Je peins pour ce que les toiles m'apprennent de neuf, non par souci de produire...*

» Il me semble que je suis une évolution en spirale. Quand une toile est finie, je m'applique à penser qu'il y aurait eu vingt ou trente autres hypothèses différentes. Puis j'attends que l'une d'elles se manifeste de façon spontanée, plus tard. De façon spontanée et non pas fabriquée... Par exemple, je ne travaille pas par séries. Il arrive seulement que je peigne deux toiles opposées, l'une et son contraire, en inversant les rapports du fond et de la forme pour comprendre ce qui se passe.» Il montre aussitôt un exemple de ces expériences : une toile très lumineuse et sensuelle et son double négatif, obtenu avec les mêmes noirs et les mêmes rouges, mais en proportion inverse, toile ténébreuse, proche du dramatique. Une telle interprétation, psychologique, ne le choque pas. *«Il y a dans chacune une part de psychologie et de délire personnel. Chacun vit une aventure liée à sa fragilité intérieure... De toute façon, il en va de même avec la peinture du passé, que nous lisons autrement que les contemporains du peintre. Au lieu de rétrécir la pensée des artistes, ces interprétations l'élargissent. C'est bien.*

» Vous savez, je ne refuse absolument pas l'idée d'une peinture qui suscite des émotions. J'en ai fait bien des fois l'expérience moi-même. Une des premières fois, je m'en souviens, c'était avec une œuvre de Bram Van Velde, un rectangle qu'il avait découpé en triangles. Elle était très émotionnante.»

Etrange déclaration de la part de l'un des fondateurs du mouvement Support/Surfaces? Viallat ne le croit pas. *«De quoi s'agissait-il? De déconstruire la peinture pour ouvrir des possibilités nouvelles et mettre à jour des signifiants. L'idée majeure était que notre histoire picturale n'avait pas de comptes à rendre seulement à l'histoire de l'art, mais aussi à l'histoire des connaissances et des civilisations. Que du nœud à la trace, du geste à la tache, depuis Lascaux ou Sumer, on n'a fait que redire ce qui était déjà là. Aveuglés par l'image, les artistes occidentaux avaient fini par l'oublier. Il fallait ce questionnement pour en revenir à ces éléments fondamentaux et trouver d'autres solutions.*

*» Aujourd'hui, il est impossible de considérer Support/Surfaces seul. Il faut le voir par rapport à l'*arte povera*, au minimalisme et au conceptuel, qui sont contemporains. Ces mouvements sont entrés dans les profondeurs du visible et l'ont interrogé. Une cohérence les unit. Chacun a creusé sa galerie dans cet énorme réservoir de matériaux.»*

Vision historique et synoptique, vision œcuménique et optimiste aussi, qu'il corrige et affine à l'instant : *«En vérité, dans l'art contemporain, il y a peu d'œuvres qui me retiennent. L'art conceptuel actuel, par exemple, de quoi est-il fait? De changements d'échelles. Ce sont des artistes qui sont entrés dans la boîte de Pandore qu'avait ouverte Marcel Duchamp. Ils y sont entrés et n'en sont plus sortis. Que font-ils dedans? Ils changent de place quelques éléments. Ils les agrandissent, ils font changer d'échelle un objet ou une photographie. Franchement, ça ne va pas au-delà... Duchamp a tout dit, soit! Mais il a tout fermé. Le* ready-made *m'est totalement étranger. Prendre un porte-bouteilles et en faire définitivement un objet de musée... A tout prendre, Picabia me retiendrait plus que Duchamp. Quant à ses épigones... Quel intérêt? Aucun. Je respecte leurs personnalités, mais ce qu'ils font ne me concerne pas vraiment. Mes hommages s'adressent à Matisse et à Picasso. A des morts...»*

Isolé, Viallat? Il n'est pas loin de le penser. *«Le marché de la peinture est tombé dans un état d'extrême faiblesse. Peu de gens savent encore regarder une peinture. Tous se disent immédiatement sensibles à la couleur et cependant ils n'entrent pas dans la profondeur. Compréhension rapide et oubli plus rapide encore, consommation et spectacle... Voyez l'exposition «Manifeste» à Beaubourg, c'est évident, cette superficialité.»*

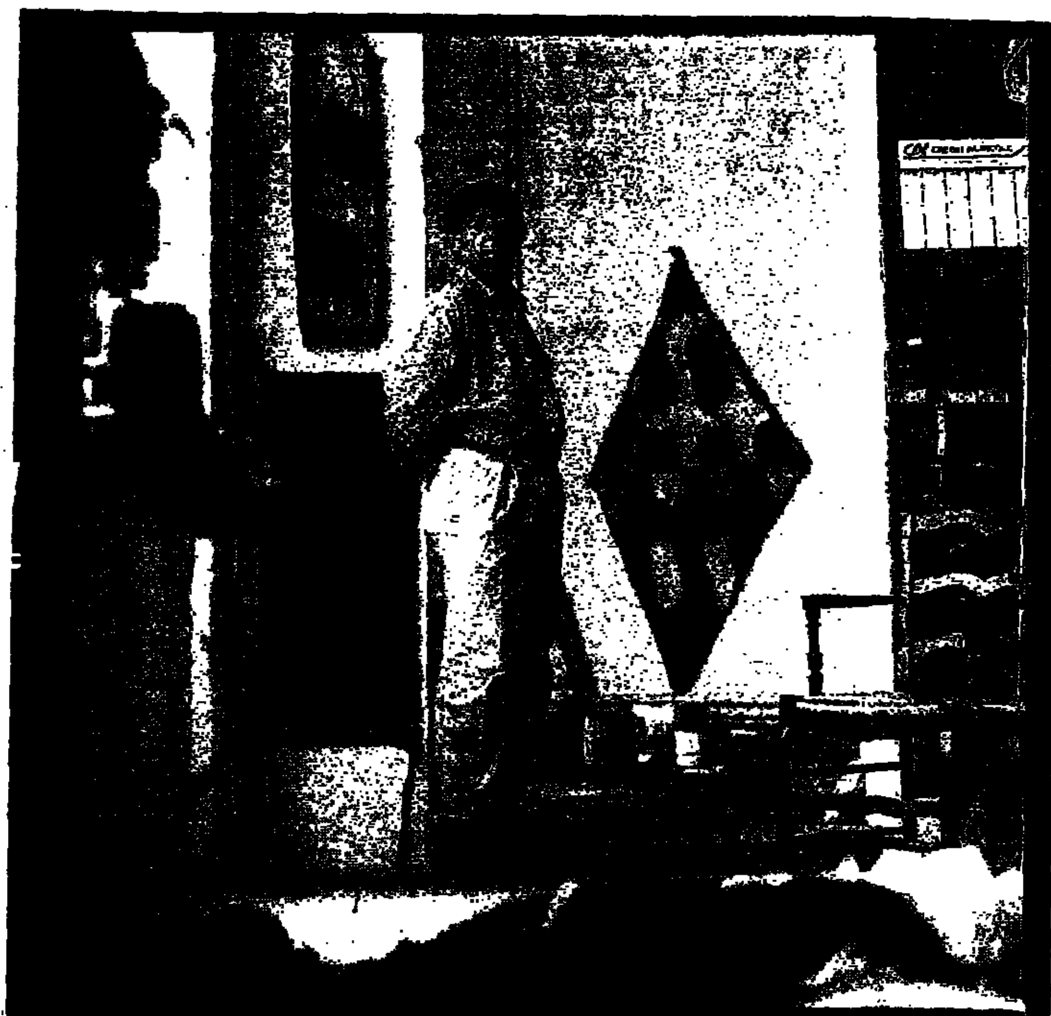
Hommages à Matisse

Plutôt que de déplorer cet état du moment, Viallat préfère en revenir à ses maîtres de prédilection. Il avoue avoir été influencé à ses débuts par les «combine paintings» de Rauschenberg pour la diversité des matériaux qu'employait le New-Yorkais et la dextérité avec laquelle il jouait de la géométrie. Mais aucun ne lui est plus proche et précieux que Matisse.

«C'est le peintre le plus difficile. Je l'ai compris lentement. J'étais entré d'abord dans Van Gogh – les premières reproductions d'art que j'ai collectionnées, – puis dans Picasso, ce sacrilège qui tord la représentation dans tous les sens. Matisse m'apparaissait alors comme un peintre froid et lointain. Mon sentiment a commencé à évoluer quand je me suis installé à Nice, dans la ville où il avait peint. Mais la digestion a été très lente.

» A cette époque, je n'étais pas très habile avec les couleurs. J'avais du mal. Je ne savais pas comment traiter ensemble la couleur et la forme, d'un seul bloc si l'on peut dire. C'était difficile. Je ne savais pas non plus comment déterminer le format du tableau. Je ne savais pas où couper, ici ou là, ou continuer... Alors que Matisse, quand il découpe ses gouaches... Depuis, je lui ai dédié bien des hommages, ce que j'appelle des références différées, pas des citations mais des réflexions picturales à partir de ses œuvres, celles de Tahiti ou la Porte-Fenêtre.» Il en déploie une, harmonie matissienne en effet, mais du Matisse le plus grave. Puis une autre, matissienne encore, mais autrement, plus chamarrée, plus fauve. *«Ce serait inépuisable. Le champ est illimité. Il faudrait envisager toutes les solutions de couleur possibles. De toute façon, on en oubliera.»*

PHILIPPE DAGEN



GÉRARD RONDEAU

Claude Viallat : «Je serai toujours du côté de la sensualité.»

Une démarche exploratoire

Claude Viallat est né à Nîmes en 1936. Après des études aux Beaux-Arts de Montpellier, où il rencontre Vincent Bioulès et François Rouan, il se rend aux Beaux-Arts de Paris en 1962, pour n'y rester qu'un an, le temps de découvrir l'art américain contemporain.

Professeur de dessin à La Seyne puis à Nice, de 1964 à 1967, et à Limoges de 1967 à 1973, il définit alors son vocabulaire pictural, forme répétitive, toile libre, règne de la couleur. En 1970, il est un des fondateurs de Support/Surfaces, mais s'éloigne du mouvement dès l'année suivante. Depuis lors, il poursuit sa démarche exploratoire, expérimentant des supports et des techniques de plus en plus variés et inattendus. En 1979, il s'installe à nouveau à Nîmes, y dirigeant l'Ecole des beaux-arts, qu'il quitte en 1991, pour enseigner désormais à Paris.

Depuis 1968, il expose régulièrement à la galerie Jean Fournier à Paris. Après avoir participé aux manifestations de Support/Surfaces dans les années 70, il est invité au Musée de Saint-Etienne en 1974, dans celui de Chambéry en 1978, au CAPC à Bordeaux en 1980, au Musée national d'art moderne en 1982, à la Biennale de Venise en 1988, ainsi qu'à New-York, chez Pierre Matisse puis Leo Castelli, et dans de très nombreuses institutions européennes et japonaises. Il expose actuellement au Musée de Montbéliard et au Musée d'Agde.

Claude Viallat vit et travaille à Nîmes.

LA SEMAINE PROCHAINE : Jean-Michel Alberola

«L'endroit où le plaisir s'achève»

A Chaumont-sur-Loire va se dérouler le premier Festival international des jardins

Pour mettre en lumière le renouveau dans ce domaine, Jean-Paul Pigeat, conseiller du ministre de la culture, a imaginé un Festival international des jardins. Il aura lieu – tous les ans – à Chaumont-sur-Loire, entre Blois et Amboise, à partir du 1er septembre.

Pourquoi Chaumont, à l'écart des grands centres urbains? Parce que ce bourg est au centre du val de Loire, le «jardin de la France». Parce que dominant le bourg, l'Etat y possède un château Renaissance, digne de la Belle au bois dormant, dont les tours blanches coiffées d'ardoise dominent la Loire. Parce qu'à côté du château existe un parc de 3 hectares plus ou moins à l'abandon. Parce qu'enfin (et surtout) ce lieu se trouve juste à côté de la ville de Blois, dont Jack Lang est le maire.

L'ambition de Jean-Paul Pigeat? *«J'aimerais que ce festival soit pour les jardins ce que Cannes est au cinéma : un événement culturel, mais aussi économique.»* Les collectivités territoriales, selon lui, gèrent mal l'énorme demande en la matière : *«La région Centre dépense chaque année 50 à 60 millions de francs pour des aménagements paysagers au cœur des villages. Cet argent sert, au mieux, à des aménagements de parking. N'importe qui bricole n'importe quoi, à cause de l'ignorance : les jardiniers et les paysagistes français sont encore méconnus. Il faut créer un lieu de rencontre entre les professionnels et leurs clients potentiels.»*

Comment peut se présenter un festival des jardins? Dans le parc de 3 hectares, Jacques Wirtz, le virtuose de la topiaire, a dessiné un réseau de haies de hêtres taillées qui délimitent une trentaine d'espaces clos de 200 m² à 250 m². Chaque année, vingt-cinq professionnels seront invités sur un thème donné. Pour cette première édition, la clef est une définition de Charles Fourier : *«Le jardin est l'endroit où le plaisir s'achève.»* Des plaisirs dont le coût ne doit pas excéder 100 000 francs : ces jardins doivent être des prototypes réalisables par des amateurs.

La France est représentée par de jeunes paysagistes, Jacqueline Osty, Laure Quoniam (qui a choisi d'illustrer un texte de Zola, *la Faute de l'abbé Mouret*), Michel Desvigne (qui travaille souvent avec l'architecte Renzo Piano), associé à Christine Dalnoky, Philippe Niez et Louis Benech (chargé avec Pascal Cribier du réaménagement des Tuileries). L'Allemagne a envoyé l'équipe Baer et Müller, la Belgique Simone Kroll, l'Espagne Fernando Caruncho, les Etats-Unis le groupe Site et Mark Rudkin, la Grande-Bretagne Preben Jacobsen, l'Italie Franco Zagari, le Japon Haruto Kobayashi et Hiroshi Teshigahara et l'Argentine Emilio Ambasz.

Cette partie spectaculaire, médiatique – et donc «sponsorisable» – est doublée de rencontres. Une trentaine de paysagistes internationaux confronteront publiquement, pendant trois jours, leurs expériences. *«A la fois culturelles et pratiques, ces rencontres pourraient devenir un «marché du paysage» comme Cannes est le marché du cinéma»*, explique Jean-Paul Pigeat.

Enfin à Chaumont devrait s'ouvrir un Conservatoire où serait dispensée une formation continue pour les jardiniers et les paysagistes (formation complémentaire) de tous les niveaux, des chefs de chantier aux maçons spécialistes des rocailles ou des treillages. Quant aux élus, ils pourraient s'initier ici à la gestion du patrimoine vert.

EMMANUEL DE ROUX

► Festival international des jardins, Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher), du 1er septembre au 1er novembre ; renseignements : Maison du Loir-et-Cher, 5, rue de la Voûte-du-Château, 41000 Blois. Tél. : 54-78-55-50. Rencontres d'automne, les 12, 13 et 14 octobre. Tél. : 48-04-84-59.

► A l'heure où les jardins de Versailles entament leur indispensable rénovation, une exposition retrace l'évolution du parc de 1662 à la fin de l'Empire. Château de Versailles. Jusqu'au 27 septembre. Tél. : 30-84-74-00. Catalogue : 130 pages, 135 F.

AGENDA

THÉATRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *La Fille sur la banquette arrière* : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les *Champêtres de joie : 20h30.*
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le *Graphique de Boscop : 21 h.*
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31).*Dim. Les Larrons : 15h.*
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. *Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.*
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric *Thomas : 22 h.*
HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : 21 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Feu la mère de madame* : 20 h. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Le Bestiaire : 21 h 30.
MICHODIÈRE *(47-42-95-22). La Puce à* l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE *(45-48-92-97). Salle I. Madame de La* Carlière : 21 h, dim. 16 h.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à l'ombre : 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : 17 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java *des mémoires : 17 h et 21 h.*
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). *Clovis et les Musicodingues : 21 h.*
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. La Peur des couples : 22 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Candide : 20 h 30. *Délire à deux : 22 h 15.*

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : Dédée d'Anvers (1947), d'Yves Allégret, 16 h 30 ; Macadam (1946), de Marcel Blistène, 18 h 30 ; la Chair de l'orchidée (1975), de Patrice Chéreau, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Un flic (1971), de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; Monsieur Balboss (1975), de Jean Marbœuf, 18 h 30 ; Inspecteur Lavardin (1985), de Claude Chabrol, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Malec chez les Indiens (1921, v.o.), de Buster Keaton ; Susannah of the Mounties (1939, v.o.), de W. A. Seiter, 18 h 30 ; Un homme nommé Cheval, v.f.), de E. Silverstein, 21 h.

DIMANCHE

Le Cinéma américain regarde ses indiens : le Jour des Apaches (1968, v.o. s.t.f.), de J. Thorpe, 16 h 30 ; la Dernière Caravane (1956, v.o.), de D. Deves, 18 h 30 ; Custer's Last Fight (1912, v.o.), de Ince ; la Charge des tuniques bleues (1955, v.o.), d'Anthony Mann, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-76-62-00)

SAMEDI

Portraits de Paris : la Guerre d'Algérie : la Quille (1963) de Jean Herman, le Complot (1973) de René Gainville, 14 h 30 : la Guerre d'Algérie : Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, Elise ou la Vraie Vie (1970) de Michel Drach, 16 h 30 ; *Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977)* de Chris Marker, 18 h 30 ; Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : Belleville : Belleville lumière (1991) de Georges Goldman, En remontant la rue Vilin (1992) de Robert Bober, 14 h 30 ; Montmartre : Chronique *du Montparnasse 14-18 (196) de Jean-*Marie Drot, la Fureur de vivre des années vingt (1963) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; Paris tropical : l'Aventure générale d'Alain Fleischer, 18 h 30 ; Paris souterrain ; Destin de Narcisse de Dominic Bachy, les Gaspards (1974) de Pierre Tchernia, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
AUX CŒURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LES AVENTURES D'UN HOMME **INVISIBLE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEZNESS *(Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CADENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DANSE AVEC LES LOUPS *(A., v.o.)* : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
DAR L'INVINCIBLE II (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RUBY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SANGO MALO *(CAMEROUNAIS, v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
SUP DE FRIC (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
THELMA ET LOUISE *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOUS LES MATINS DU MONDE *(Fr.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE *(A., v.o.) : George* V, 8e (45-62-41-46).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA ***MER*** *(Fr.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZON. Film finlandais de Mika Kaurismaki, v.o. : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ARME FATALE 3. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEN ROCK. Film français de Richard Raynal : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 16 h 20, 19 h 15, 21 h 45.
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h, 20 h.*
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) 19 h.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : *Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.*
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.
LA PARTY *(A., v.o.) : Reflet Logos I*, 5e (43-54-42-34) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., *v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* 0 h 30.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 05.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., *v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86)* 19 h 40.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 50.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 15.
ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.
SATYRICON *(It., v.o.) : Accatone*, 5e (46-33-86-86) 21 h 30.
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 22 h 10.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : *Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09)* 19 h 15.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 AOUT

« L'hôtel de Bourrienne et de Mme Hamelin » (limité à vingt-cinq personnes). 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen. Conférence déposée », 14 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Versailles. Les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« *Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escalier inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Montmartre au temps de Toulouse-Lautrec », 14 h 30, métro Pigalle (Europ explo).

« Le Champ de Mars : parades militaires et expositions universelles », 14 h 45, entrée palais de Chaillot, côté Musée de l'homme (Regards).

« Les lieux de culte : du Père de Bérulle au protestantisme et la nuit de la Saint-Barthélemy à l'Oratoire ». 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue de l'Oratoire (Monuments historiques).

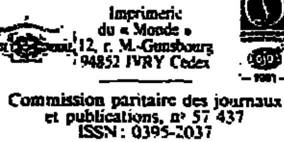
« Nicolas Flamel au cœur de la tradition alchimique parisienne ». 15 heures, devant la mairie, rue Eugène-Spuller (Paris et son histoire).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP Paris RP — 201 MQN 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
directeur des relations internationales

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BILLET

Saatchi sort du rouge

L'état financier du deuxième groupe publicitaire mondial, le britannique Saatchi and Saatchi Company, ne donne pas une vision totalement optimiste de l'horizon publicitaire. Alors que ses chiffres étaient dans le rouge depuis deux ans, Saatchi a certes annoncé un retour à l'embellie, mais celle-ci n'est guère rayonnante. M. Robert Louis-Dreyfus, directeur général du groupe qui caracola à la première place de la publicité mondiale avant d'être détrôné par WPP, a annoncé mardi 11 août que Saatchi avait réalisé 11,1 millions de livres de bénéfices (106 millions de francs) avant impôts pendant le premier semestre, alors qu'il avait perdu 32 millions durant la même période l'an dernier.

Mais ce Français frotté d'humour *british*, auquel la presse britannique tresse des lauriers en se fondant sur son *« bilan globalement positif »*, s'est refusé à tirer la couverture à lui. Il a confié que les 3 millions de dollars qu'il avait personnellement investis dans Saatchi *« étaient le plus mauvais placement de sa vie »* et surtout que les résultats du groupe étaient principalement dus aux mesures de restructuration décidées à son arrivée en 1990 et non à une reprise d'un marché toujours sous perfusion. Les actionnaires devront attendre 1995 pour toucher des dividendes.

Depuis deux ans, Saatchi a cédé plusieurs filiales de conseil (Gartner Group, Hay, etc.) et a licencié 6 000 salariés l'an dernier, réduisant son effectif à 12 300 personnes. Une centaine d'emplois devraient encore être supprimés d'ici à la fin de l'année, M. Louis-Dreyfus assurant que le groupe souffrira encore de la perte de certains de ses clients britanniques (comme Rover) et de la léthargie économique américaine, que ne peuvent compenser les succès enregistrés en Extrême-Orient.

Mais M. Louis-Dreyfus peut se targuer d'une ultime réussite, avant de quitter la direction générale du groupe en juin 1993, décision qu'il a annoncée lui-même : avoir redonné le sens d'une certaine humilité aux frères Charles et Maurice Saatchi, ces deux *wonder boys* fondateurs du groupe en 1979. La crise aidant, ils ont dû revenir sur la mirobolante augmentation de salaire qu'ils s'étaient octroyée en pleine crise et ont accepté de jouer en coulisse. M. Louis-Dreyfus a même indiqué que les bénéfices du groupe incluaient des profits exceptionnels constitués par la vente – pour 1,9 million de livres – de tableaux contemporains qu'avaient réunis Charles Saatchi et son épouse Doris Lockhart.

YVES-MARIE LABÉ

Avec douze chaînes nationales dont neuf privées

L'Italie restructure son paysage télévisuel

En recomposant le paysage télévisuel italien, après des années d'atermoiements et de polémiques, le gouvernement socialiste de M. Giuliano Amato fait la part très belle à M. Silvio Berlusconi.

ROME

de notre correspondante

« C'est un succès pour les téléspectateurs et la légalité de l'Etat démocratique. (...) Il y a eu une véritable croisade, une sorte de guerre sainte contre Berlusconi, mais il s'est battu avec une telle fougue qu'il a fini par avoir raison de ses adversaires. » La jubilation exprimée par M. Silvio Berlusconi, le patron de la Fininvest, jeudi 13 août, quelques heures après l'annonce par le gouvernement d'une réglementation du paysage audiovisuel, montre assez bien à quel point cette décision, attendue depuis vingt ans, fait la part belle à celui qu'on surnomme « Sua Emittenza ».

Pionnière en matière de télévision « libre » dès les années 70, l'Italie – après avoir mis un terme au monopole de la télévision publique, la RAI, grâce à deux décrets de la Cour constitutionnelle en 1976 – n'en vivait pas moins jusqu'ici dans un « far west » des ondes de plus en plus inextricable. Il avait déjà fallu une bataille parlementaire serrée, marquée par la démission de plusieurs ministres, pour faire adopter en août 1990 la fameuse loi 223, plus connue sous le nom de loi Mammi (du nom du ministre des postes d'alors), pour tenter de réglementer et d'assagir cette anarchie audiovisuelle, mais rien n'avait été vraiment réglé.

Depuis jeudi soir, officiellement, c'est chose faite. Au cours d'une conférence de presse au palais Chigi, le ministre des postes et des télécommunications, Maurizio Pagani, a annoncé la décision du gouvernement socialiste de Giuliano Amato : désormais, le paysage audiovisuel italien se composera de douze chaînes nationales (dont, bien-sûr, les trois chaînes de la RAI) et de 831 chaînes locales. Décision qui consacre la victoire totale de « Sua Emittenza », car parmi les neuf télévisions privées admises à émettre nationalement figurent les trois principales chaînes du groupe Fininvest. A savoir Canale 5 (dont l'écoute est en train de battre les records de la RAI-1, qui était la plus regardée jusqu'à présent), Rete 4 et Italia Uno.

Ce qui revient à dire que Fininvest est pratiquement sans concurrence, car on voit mal comment les trois autres chaînes privées autorisées sur le plan national pourraient l'inquiéter. Il s'agit en effet de chaînes non généralistes comme Video Music, qui passe des clips à longueur de journée, ou Rete A, qui propose un mélange de feuilletons et de démarchages quasi publicitaires pour vendre des produits par l'intermédiaire du petit écran. Quant à la troisième (la plus concurrentielle), Tele-Monte-Carlo, elle s'est presque uniquement spécialisée dans les retransmissions sportives.

Une victoire écrasante

Pour parfaire le tout, les trois télévisions payantes (*pay-TV*) lancées par le groupe Berlusconi (Telepiu Uno, Telepiu Due et Telepiu Tre), dans lesquelles, pour échapper aux réglementations anti-trust, il ne possède plus que 10 % des actions, vont pouvoir continuer elles aussi à émettre ; et cela du moins jusqu'à ce qu'une réglementation plus spécifique soit mise sur pied, en principe le 28 février prochain.

Autant dire que la victoire écrasante de Silvio Berlusconi, succédant à des années de polémiques et de luttes sauvages, n'a pas fait l'unanimité. Beaucoup sont perplexes et certains voient carrément dans cette décision, qui a pris par surprise les rescapés d'une classe politique en vacances, un nouveau « coup de pouce » des socialistes à leur ancien poulain. Estimant que la bataille pour le pluralisme de l'information a tout simplement tourné court, le PDS (l'ancien Parti communiste) agite même l'idée de proposer un référendum à ce sujet à la rentrée. Le Parti républicain voit, lui, une *« occasion perdue »* dans cette réglementation qui se contente de confirmer les privilèges précédents. D'autres encore, comme le président de la Fédération des éditeurs de journaux, Giovanni Giovannini, estiment que, à part la confirmation d'une certaine suprématie berlusconienne, la décision gouvernementale laisse *« une totale confusion »*, notamment en ce qui concerne les télévisions payantes et plusieurs chaînes locales au statut prorogé provisoirement. Ne serait-ce que pour leur laisser le temps de se mettre en règle, en joignant par exemple, au terme de longs mois de démarches, l'indispensable certificat prouvant qu'elles échappent à toute contamination de la Mafia.

Quant aux « exclus », une bonne centaine, qui devraient en principe cesser d'émettre à partir du 24 août, ils disposent de trente jours pour déposer un recours, et beaucoup semblent peu résolus à baisser les bras. *« Je m'attends à une pluie de recours »*, a déjà dit, fataliste, le ministre des postes. Sans doute a-t-il vu juste car, quelques heures après l'annonce gouvernementale, une des petites chaînes nationales écartées, Tele Capri, dénonçant la faveur faite à celui qu'elle appelle « Berlusconi-Mussolini », a annoncé qu'elle demanderait 100 milliards de lires de dommages et intérêts à l'Etat.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Selon la Banque des règlements internationaux

Les pays d'Asie de l'Est réalisent 14 % des exportations mondiales

Les années 80 ont été celles du « succès économique » pour les principaux pays en développement d'Asie de l'Est. Selon un rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) publié vendredi 14 août, la croissance de la Chine, de la Corée du Sud, de Hongkong, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de Taïwan et de la Thaïlande a été supérieure depuis 1981 à celle des autres pays en développement, et même à celle des grands pays industriels : le PIB (produit intérieur brut) réel des pays d'Asie de l'Est a progressé en moyenne de 7,5 % par an, contre 2 % dans le reste du monde en développement et 2,5 % pour les pays industriels.

« Leur part des exportations mondiales est passée de quelque 8 % à près de 14 % entre 1980 et 1991 », souligne le rapport de la BRI, qui note une *« expansion rapide du commerce intrarégional »*. Résultat, la balance des paiements courants de tous ces pays s'est améliorée dans la seconde moitié des années 80.

Après une décennie de forte croissance, les pays d'Asie de l'Est sont aujourd'hui devenus *« d'importants fournisseurs et utilisateurs de fonds »* sur les marchés internationaux de capitaux. Les investissements directs en provenance de l'étranger ont atteint environ 10 % du volume brut mondial, stimulés par une forte productivité du capital investi : dans la majorité des cas, cette productivité a avoisiné les 30 %, alors qu'elle n'atteignait que 15 % dans les pays industriels. Les principales places financières de la région, Hongkong et Singapour, ont très fortement accru leur activité internationale.

Selon les experts de la BRI, le succès économique de ces pays a une origine commune : *« Une politique de stabilité macroéconomique, de discipline budgétaire et monétaire, de maintien d'un taux de change réaliste, d'ouverture à la concurrence extérieure et à l'investissement étranger et de promotion de l'initiative privée. »* Ce à quoi s'ajoutent la modération des salaires et la vigueur de l'épargne.

La récession d'une grande partie de l'économie mondiale en 1990-1991 a certes entraîné une détérioration des paiements courants de la région, mais la Chine a su tirer son épingle du jeu, réalisant ces deux dernières années des résultats *« particulièrement bons à l'exportation »* : entre 1985 et 1991, les exportations chinoises vers les pays de l'OCDE ont presque quadruplé pour dépasser 50 milliards de dollars (250 milliards de francs).

P. Kr.

□ **Les réserves du champ pétrolier colombien de Cusiana seraient plus faibles que prévu.** – Les milieux boursiers londoniens ont sanctionné sévèrement le titre British Petroleum, vendredi 14 août. A 184,5 pence, il a atteint son plus bas niveau de l'année. Les analystes réagissaient à la première estimation officielle des réserves du champ pétrolier colombien de Cusiana, situé au nord-est de Bogota. La compagnie pétrolière colombienne Ecopetrol a évalué cette semaine ces réserves à 700 millions de barils, quand les espoirs initiaux les chiffraient en milliards de barils. British Petroleum détient (comme le français Total) une participation de 40 % dans ce gisement, les 20 % restant appartenant à l'américain Triton Energy. BP et Total soulignaient vendredi que le chiffre cité par Ecopetrol n'était qu'une estimation très préliminaire, fondée seulement sur le résultat de quatre puits.

Affectée par l'échec du dernier film de David Lynch

Ciby 2000 transfère ses activités américaines de Hollywood à Paris

Ciby 2000, la société de production de M. Francis Bouygues, actionnaire principal de TF 1, va réduire en septembre l'activité de sa filiale hollywoodienne, Ciby Pictures, créée il y a un an. La maison mère n'a pas *« jugé nécessaire de conserver une infrastructure permanente aussi importante à Hollywood »*. Les activités outre-Atlantique seront donc gérées de Paris. L'échec du dernier film de David Lynch, *Twin Peaks*, accentue les revers subis sur le marché international par Ciby 2000 et pourrait retarder le vœu secret de M. Bouygues d'accéder à la distribution.

Mais ce recul ne signifie pas pour autant *« un arrêt des activités de Ciby 2000 sur le territoire américain »*. Au contraire, plusieurs projets sont à l'étude, et notamment la production de trois autres films de David Lynch. M. Francis Bouygues et les dirigeants de Ciby 2000, qui a déjà produit une quinzaine de films, estiment que *« d'autres réaménagements »* accompagneront sa *« croissance rapide »*.

Plusieurs films sont en cours de tournage ou en préparation : *A Cause d'elle*, de Jean-Loup Hubert, *The Piano Lesson*, de Jane Campion, *Little Buddha*, de Bernardo Bertolucci, *le Tronc*, de Karl Zéro, *l'Expédition*, de Claude Pinoteau, *Kika*, de Pedro Almodovar, ainsi que le prochain film de Maurice Pialat. Mais Ciby 2000 s'est retirée de la production du nouveau film de Wim Wenders, la veille du premier jour de tournage.

A la faveur d'une ultime surenchère

Un tribunal de New-York attribue à Loral les missiles et l'aéronautique de LTV

La bataille a été longue. Après une ultime phase de surenchères, le juge des faillites du tribunal de New-York a mis un point final, vendredi 14 août, au feuilleton LTV. Le juge a en effet attribué au trio Loral-Northrop-Carlyle les activités missiles et aéronautique du groupe sidérurgique américain placé sous la protection de la loi des faillites depuis juillet 1986. Il y a dix jours à peine (*le Monde* du 5 août), l'offre rivale présentée par Martin Marietta, un important fournisseur du Pentagone spécialisé dans l'aérospatiale et l'électronique de défense, semblait devoir triompher. La firme du Maryland avait signé un protocole d'accord avec LTV, aux termes duquel elle reprenait ses activités défense pour un montant total de 440 millions de dollars (2,2 milliards de francs). En proposant 475 millions de dollars dans une dernière contre-offre, le trio conduit par Loral, autre industriel de la défense, avec le groupe d'investisseurs Carlyle et Northrop, particulièrement intéressé par la division aéronautique de LTV, a emporté la mise.

Northrop et Carlyle avaient au printemps dernier présenté une offre de reprise en association avec Thomson. Le groupe dirigé par M. Alain Gomez, à qui les branches missiles et aéronautique de LTV avaient été initialement attribuées, avait renoncé fin juillet à cette reprise, après s'être heurté à l'opposition virulente du Congrès et faute de trouver un terrain d'entente avec Loral.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• *Prix de détail* : – 0,4 % en juillet. – Les prix en Grande-Bretagne ont baissé de 0,4 % au mois de juillet par rapport à juin, ramenant le taux d'inflation en glissement annuel à 3,7 % contre 3,9 % en juin, soit la plus forte baisse mensuelle enregistrée depuis juillet 1967, a annoncé vendredi 14 août l'Office central de statistiques. Les baisses de prix ont touché presque tous les secteurs, le record revenant aux produits frais, dont les prix ont reculé de 9,9 % en juillet.

POLOGNE

• *Prix de détail* : + 1,4 % en juillet. – Les prix à la consommation en Pologne ont augmenté de 1,4 % en juillet par rapport au mois de juin, a annoncé vendredi l'Office central des statistiques polonais (GUS). Sur sept mois, la hausse s'élève à 41 % par rapport à la période correspondante de 1991. Le salaire moyen brut mensuel a progressé de 5,9 % par rapport au mois précédent, s'élevant à 2,95 millions de zlotys, soit 1 100 francs. Par ailleurs, le comité national de grève et de négociation, qui regroupe les anciens syndicats communistes FZZG et OPZZ, la branche radicale de Solidarité, et l'organisation paysanne Autodéfense, a annoncé qu'il lancerait, à partir du 18 août, des mouvements de grèves contre la politique gouvernementale.

□ **L'accident de l'Airbus de Thai Airways est probablement dû à une erreur de navigation.** – Une erreur de navigation, qui semble pour l'instant imputable au pilote, serait à l'origine de l'accident de l'Airbus de Thai Airways International qui s'est écrasé au Népal le 31 juillet faisant 113 morts, selon un rapport préliminaire de la commission d'enquête népalaise, cité vendredi 14 août par la radio d'Etat (*le Monde* du 3 août). L'avion avait interrompu une première approche en raison d'un incident survenu lors de la sortie des volets, manœuvre indispensable avant un atterrissage. L'incident a été réparé, mais l'appareil était alors trop proche de l'aéroport pour atterrir dans de bonnes conditions et a dû recommencer son approche. Il aurait pris par erreur la direction des montagnes où il s'est écrasé au nord-ouest de Katmandou. – (*AFP.*)

CORRESPONDANCE

La presse dans la région Rhône-Alpes

A la suite de la publication dans nos éditions du 14 août d'une enquête sur la presse dans la région Rhône-Alpes, nous avons reçu les précisions suivantes de M. Michel Lepinay, directeur de Lyon-Libération :

La presse dans la région lyonnaise connaît une situation concurrentielle exceptionnelle en France puisque trois titres nationaux s'y sont investis de façon importante : *le Monde*, *le Figaro* et *Libération*. Un contexte qui favorise, s'il ne les justifie pas, les comportements de concurrence sauvage, comme semble le démontrer l'article publié par *le Monde* du 14 août sous la signature de Yves-Marie Labé.

Indépendamment du ton très négatif utilisé par l'auteur de l'article qui semble vouloir démontrer par tous moyens que *Lyon-Libération* est en mauvaise posture, il convient d'apporter un certain nombre de précisions factuelles, au moment où *Lyon-Libération*, qui a été créé en 1986, récolte les fruits de son enracinement, avec une amélioration importante de ses résultats, et peut envisager un équilibrage de ses comptes avant deux ans.

1) Les recettes publicitaires de *Lyon-Libération* sont en progression au premier semestre 1992 de 55 % par rapport à 1991, un résultat très au-dessus des prévisions budgétaires. Ce succès est d'autant plus significatif qu'il intervient à contre-courant d'un marché publicitaire en récession de plus de 20 % pour tous les titres, et notamment *le Monde*. C'est pourquoi nous nous sommes fixé l'objectif de porter ces recettes publicitaires à 48 % du chiffre d'affaires d'ici à 1994. Comment l'auteur de l'article, à qui tout cela avait été longuement exposé, peut-il conclure à l'« échec commercial » à propos de ce qui constitue de toute évidence une réussite publicitaire ?

2) En ce qui concerne les ventes du titre, le chiffre de 9 500 exemplaires cité par l'article ne concerne pas « la région », mais seulement le Rhône. S'agissant de la diffusion sur la région Rhône-Alpes, il convient de citer les chiffres d'*Entreprises*, le supplément hebdomadaire économique régional de *Lyon-Libération*, diffusé sur la totalité de la région Rhône-Alpes à 25 000 exemplaires.

3) Pour ce qui est de la production de l'équipe de *Lyon-Libération*, l'auteur parle des *« quatre pages que fournit quotidiennement l'équipe des vingt-quatre salariés de* Lyon-Libération ». Pour éviter de rendre envieux la totalité des journalistes de France à propos des conditions de travail des salariés de *Lyon-Libération*, il convient de préciser que les vingt-quatre salariés en question produisent chaque jour non pas quatre, mais six pages, auxquelles s'ajoutent chaque semaine le supplément économique de *Lyon-Libération* (12 à 16 pages) et, pour le premier semestre 1992, neuf suppléments thématiques de 16 à 20 pages diffusés sur l'ensemble de la région.

4) On ne peut enfin que s'étonner de voir *le Monde* recourir à des procédés étranges en faisant état, à propos de l'augmentation de capital en cours pour *Lyon-Libération*, d'une « rumeur », déjà catégoriquement démentie, sur une entrée du gendre de Michel Noir au capital de *Lyon-Libération*. Il va sans dire que Pierre Botton n'est pas concerné par l'élargissement de l'actionnariat de *Lyon-Libération* qui devrait logiquement être bouclé avant la fin du mois de septembre.

ÉCONOMIE

Du leasing automobile aux cartes de crédit

General Electric développe ses activités financières

Le groupe américain General Electric développe à grands pas son pôle financier. En moins d'une semaine, il vient de procéder à deux opérations importantes. Sa filiale GE Capital Fleet Services a acquis les activités de leasing automobile et de gestion de flotte d'Avis Europe (Avis Lease). Elles représentent un chiffre d'affaires de 300 millions de livres (2,9 milliards de francs) et emploient un millier de personnes. Avec cette acquisition, GE deviendrait la plus importante société de gestion de flotte d'entreprise au monde avec 620 000 véhicules sous contrat de leasing et de gestion de flotte.

En outre, une autre filiale de General Electric, General Electric Capital Corporation, a créé une société financière aux Etats-Unis avec le groupe automobile suédois Volvo. Son objectif sera d'accorder des facilités de crédit aux clients et *aux détaillants de la marque* suédoise sur le marché nord-américain.

Selon un porte-parole de la compagnie, *General Electric* envisagerait aussi d'entrer sur le marché des cartes de crédit. La vente en serait testée vers la fin de l'année. GE Capital Corp., la filiale financière de General Electric, administre déjà les portefeuilles de cartes de crédit de 300 magasins aux Etats-Unis, au Canada et en Europe, y compris de grands détaillants comme R. H. Macy and CO.

Le Portugal libéralise les mouvements de capitaux

La Banque centrale du Portugal a annoncé jeudi 13 août un train de mesures en vue de la libéralisation des mouvements de capitaux. Ces mesures, qui doivent prendre effet le 31 août et dont l'ampleur a surpris les marchés financiers, autorisent les firmes portugaises à emprunter librement à l'étranger, sans devoir au préalable immobiliser des fonds auprès de la Banque centrale. D'autre part, les non-résidents pourront librement acquérir des titres de la dette publique à partir du 31 octobre.

Selon le gouverneur de la Banque du Portugal, M. Miguel Beleza, ces mesures devraient permettre une baisse des taux d'intérêt *« dans un avenir assez proche »*. Mercredi 12 août, la Banque centrale avait déjà ramené son taux d'intervention de 17,75 % à 17 %. L'escudo, la monnaie portugaise, se trouve actuellement en tête du système monétaire européen, en raison des rendements attrayants dont il est assorti. Les *autorités monétaires* peuvent donc se permettre d'assouplir le crédit afin de stimuler l'activité.

Bernard Tapie Finance ne sera plus cotée en novembre

La société Bernard Tapie Finance (BTF) devrait être rayée de la cote du second marché le 7 novembre prochain, jour de l'encaissement de la cession de 95 % du capital d'Adidas par la filiale allemande de BTF (Bernard Tapie Finance GmbH).

Après la vente effective d'Adidas au britannique Pendland, BTF ne sera plus, en effet, qu'une « grosse tirelire » vidée de toute activité industrielle. L'introduction de BTF, le 21 novembre 1989, sur le second marché de la Bourse de Paris, avait été un événement controversé et boudé par les grands investisseurs. La société holding du groupe industriel constituée en dix *ans par M. Bernard Tapie était* jugée « surévaluée » par les milieux financiers, qui lui reprochaient ses « bases mouvantes » et sa structure hétérogène.

□ **Le parquet ouvre une enquête sur la mise en liquidation de RMO.** – La brigade financière de la section régionale de la police judiciaire (SRPJ) de Grenoble (Isère) vient d'être chargée d'enquêter sur les *« causes et les circonstances »* de la mise en liquidation judiciaire, le 6 août dernier, du groupe de travail temporaire RMO. Selon certains observateurs, la confiance de M. Marc Braillon, PDG du groupe RMO, aurait pu être abusée, ce qui l'aurait amené à tarder de se déclarer en cessation de paiement, en dépit d'un passif estimé à 745 millions de francs.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 10 AU 14 AOÛT 1992

PARIS

En panne de croissance

INDICE CAC 40

- 1,31 %

Le mois d'août *n'a plus la faveur* des boursiers depuis maintenant deux ans, et celui de 1992 semble bien parti pour respecter ce qui est en train de devenir une tradition. Certes, cette année, les soubresauts des marchés sont sans commune mesure avec ceux d'août 1990, au moment de l'invasion du *Koweït par l'Irak, ou d'août* 1991, pendant le putsch de Moscou, mais le moral des financiers n'est pas meilleur.

Il faut dire que les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Ils reviennent d'ailleurs depuis le début de l'été comme une rengaine dans la bouche des professionnels : *« Intransigeance allemande sur les taux d'intérêt, dérapages du dollar, incertitudes politiques concernant le référendum sur Maastricht et l'élection présidentielle américaine, sans oublier une hypothétique intervention militaire en Bosnie. »*

Mais le facteur essentiel, la toile de fond du pessimisme, c'est la faiblesse de la croissance un peu partout dans le monde. A commencer par les Etats-Unis, où la reprise tarde toujours à se concrétiser. Les taux d'intérêt américains à court et à long terme n'en finissent pas de baisser, mais sans permettre pour autant un véritable redémarrage de l'activité. Voilà *qui n'arrange pas les affaires de* l'administration américaine et rend encore plus incertaines les chances de réélection de M. George Bush à la Maison Blanche. Les cambistes en étaient même à spéculer en fin de semaine contre le dollar en pariant sur une nouvelle baisse du loyer de l'argent par la Réserve fédérale.

De l'autre côté du Pacifique, le Japon ne se porte pas beaucoup mieux. De l'aveu même des dirigeants nippons, la faiblesse de la croissance a été *« sous-estimée »*. Du coup, la Bourse de Tokyo poursuit sa descente aux enfers et commence à menacer la solidité de l'ensemble du système financier japonais. Enfin, pour assombrir encore un peu plus le tableau, les économies européennes sont également au creux de la vague. Même la locomotive allemande, qui a tiré l'activité en Europe l'an dernier, s'est trouvée en quasi-récession au deuxième trimestre.

A force d'attendre cette fameuse reprise et de ne jamais la voir venir, les investisseurs ont fini, sur la plupart des places financières, par céder au découragement. Sans croissance, la *rentabilité des entreprises* s'étiole ; les cours ont beau baisser, ils restent élevés par rapport à des prévisions de bénéfices systématiquement révisées en baisse. La publication en fin de semaine d'un nombre important de chiffres d'affaires semestriels d'entreprises françaises a d'ailleurs amené, à nouveau, les analystes à assombrir leurs estimations sur les bénéfices de l'année.

Niveaux critiques

Conséquence, les reprises sans réelle conviction de la fin du mois de juillet et du début du mois d'août à la Bourse de Paris n'ont pas fait illusion, et le marché a de nouveau chuté cette semaine. D'autant plus facilement d'ailleurs que les transactions étaient particulièrement faibles, ce qui est traditionnel à la veille du 15 août. Au terme de quatre séances consécutives de baisse et d'une reprise à l'am*pleur inespérée vendredi de* 1,81 %, l'indice CAC 40 a perdu 1,31 % à 1 753,46 points.

Depuis le début de l'année, *l'indice s'inscrit en baisse de* 0,69 % et a perdu en tout 17 % par rapport à son sommet du 11 mai. Il a même touché vendredi dans la matinée son plus bas niveau de l'année à 1 711,36 points et enfoncé ainsi son précédent « record » à la baisse de 1 727,49 points du 22 juillet. *« Les investisseurs qui s'imaginaient que le pire était passé après la purge de juillet ont été une nouvelle fois pris à contre-pied »*, constate un gérant de portefeuille.

Il a fallu attendre vendredi 14 août pour que la reprise technique, tant attendue par les opérateurs, se produise enfin alors que le CAC 40 touchait des niveaux de l'ordre de 1 710 points, considérés par de nombreux analystes comme critiques. En deçà et selon les adeptes de l'analyse graphique, l'indice aurait pu abandonner très rapidement une centaine de points, si ce n'est davantage.

Révélateur de ce climat financier devenu défavorable, l'encours de l'ensemble des sicav (plus particulièrement celles investies en actions) a continué de baisser en juillet. Selon Europerformance, le poids des sicav a diminué pendant ce mois de 15 milliards de francs à 1 749,6 milliards, après une baisse de 14,2 milliards en juin. Les sicav actions et diversifiées sont à nouveau les plus touchées : elles perdent 9,1 milliards de francs (après 11 mil*liards en juin) à 199 milliards*. Elles se retrouvent ainsi à leur niveau de décembre 1987 (197,7 milliards), juste après le *krach d'octobre. Les seules* sicav actions françaises, victimes de la baisse de la place parisienne, perdent 4,9 milliards de francs à 111,2 milliards.

L'encours des sicav obligataires recule également pour la seconde fois de l'année de *5,5 milliards de francs* à 307,3 milliards. Enfin, les sicav court terme perdent 0,4 milliard de francs à 1 243,3 milliard. Les *sicav monétaires représentent* toujours plus de 1 000 milliards de francs à 1 030 milliards de francs.

Enfin, les souscriptions nettes de l'ensemble des sicav sont négatives pour la seconde fois de l'année à – 15,1 milliards de *francs en juillet, après* – 13,1 milliards en juin. *« Il s'agit là d'une rupture de tendance par rapport aux mouvements saisonniers observés depuis plusieurs années »*, souligne Europerformance. Si le mois de juin connaît de façon habituelle des flux nets négatifs, en revanche, le mois de juillet est classiquement un mois de reprise. Pas cette année.

ERIC LESER

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 août 1992
Nombre de contrats : 153 625 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	–	–	–	–
+ haut	106	106,30	106,46	107
+ bas	104,94	105,30	105,84	107
Dernier	105,96	106,30	106,46	107
Compensation	105,96	106,28	106,74	107,28

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7-8-92	10-8-92	11-8-92	12-8-92	13-8-92
RM	1 225 751	1 127 543	3 046 096	1 091 152	1 335 887
Comptant R. et obl.	13 728 859	12 910 551	7 157 107	11 500 038	6 394 061
Actions	144 732	210 146	122 884	126 441	96 529
Total	15 099 342	14 248 240	10 326 087	12 717 631	7 826 477
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	103	102,1	101,2	100,6	100,3
Etrangères	91,3	90,8	90,5	90,1	89,1

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	10-8-92	11-8-92	12-8-92	13-8-92	14-8-92
Indice gén.	482,9	479,4	477,9	474	472,4
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 755,22	1 737,80	1 730,05	1 722,36	1 753,46

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCOR	+ 8,6	Majorette	– 26,6
Primagaz	+ 8,1	CGS	– 16,8
Im. Phénix	+ 6,9	Fives-Lille	– 15,6
Eurotunnel	+ 6,0	Bis	– 13,1
SAT	+ 5,7	*UFB Locabail*	– 12,3
Carnaud Mét.	+ 4,4	Moulinex	– 12,2
MMB	+ 3,8	Legris Ind.	– 11,9
CCMC	+ 3,8	Radiotechnique	– 11,6
CSEE	+ 3,3	Total Cert.	– 11,5
UIC-UNI IC	+ 3,0	DR Sud-Est	– 11,3
Docks France	+ 3,0	Av. Havas Med.	– 10,4
SEB	+ 3,0	Gr. de la Cité	– 10,0
CICA	+ 2,7	Cr. Fonc. Fr.	– 9,5
Groupe André	+ 2,6	Vallourec	– 9,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	1 011 560	630 188
Elf Aquitaine	1 718 775	546 248
BSN	447 490	429 772
Total	1 567 050	354 343
St-Gobain	644 190	333 261
Suez	1 335 200	324 142
Peugeot	474 125	296 392
LVMH	77 400	288 805
L'Oréal	289 200	265 419
Eaux Cie	121 630	254 731
Michelin	1 150 812	241 060
L'Air Liquide	247 200	188 222
Carrefour	72 690	182 843
Société gén.	370 340	176 457

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7-8-92	Cours 14-8-92
Or fin (kilo en barre)	58 800	54 000
– (kilo en lingot)	57 400	54 600
Pièce française (20 fr.)	326	320
• Pièce française (10 fr.)	419	398
Pièce suisse (20 fr.)	321	316
Pièce latine (20 fr.)	324	316
• Pièce tunisienne (20 fr.)	325	320
Souverain	422	410
• Souverain Elizabeth II	428	400
• Demi-souverain	300	310
Pièce de 20 dollars	1 830	1 800
– 10 dollars	920	877,50
• – 5 dollars	560	500
– 50 pesos	2 110	2 040
• – 20 marks	410	380
– 10 florins	338	324
• – 5 roubles	220	225

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

□ **Les banques étrangères déclarent le holding public italien EFIM insolvable.** – Les banques créditrices étrangères ont envoyé vendredi 14 août au Trésor italien une note déclarant l'insolvabilité du holding public italien EFIM, dont le gouvernement avait annoncé en juillet la dissolution. Cette démarche vise à les protéger en tant que créditeurs, et éventuellement à engager une action en justice. l'EFIM leur devant 3 500 milliards de lires (plus de 15 milliards de francs). Jeudi, le ministre du Trésor, M. Piero Barucci, avait signé un décret autorisant la caisse des dépôts à émettre des obligations sur cinq ans pour 4 000 milliards de lires, afin de couvrir les dettes du holding. Leur rendement devrait être de 7,25 % en lires ou de 4 % en écus. Les banques considèrent que ces taux, inférieurs à ceux du marché, sont insuffisants.

□ **L'agence de notation Standard and Poors-ADEF abaisse la note des émissions à long terme de la banque La Hénin, de Crédisuez et de la banque Sofinco.** – Standard and *Poors-ADEF ramène la note* de Crédisuez de AA– à A+ et celles de La Hénin et Sofinco de AA2 à AA3. Selon l'agence, ces baisses *sont le reflet de la montée des* créances douteuses dans le secteur du financement des professionnels de l'immobilier.

NEW-YORK

Erratique

INDICE DOW JONES

- 0,1 %

Wall Street a évolué en dents de scie au cours de la semaine *écoulée* avec des variations relativement limitées, les investisseurs se tenant sur la réserve dans l'incertitude du résultat de l'élection présidentielle américaine et de la reprise économique outre-Atlantique. L'indice *Dow Jones* des valeurs vedettes a terminé vendredi en clôture à 3 328,94 points en baisse de 3,24 points par rapport au vendredi *précédent* (– 0,1 %).

En fait, tout au long de la semaine, les orientations des différentes séances se sont dessinées dans les dernières minutes de cotation à la suite le plus souvent de transactions sur programme informatique. Le volume des échanges a été plutôt faible dans un marché où de nombreux intervenants étaient partis en vacances. La faiblesse du dollar par rapport au deutchemark a aussi contribué à *éloigner les investisseurs, notamment* étrangers, du marché américain.

Le Dow Jones pourrait tomber *jusqu'au niveau de résistance* de 3 265 points avant d'entamer une correction technique à la hausse, a estimé Ned Collins, analyste chez Daiwa Securities America.

Du côté des perdants, Delta Air Lines a terminé vendredi à 51-1/2 contre 53-3/8 la semaine passée, USX Corp à 26-7/8 contre 28 et Aluminum Co. of America à 68-3/8 contre 70-3/8.

Parmi les gagnants, McDonnell Douglas a fini à 43 contre 35-3/8 la semaine dernière, Atlantic Richfield à 115-6/12 contre 112-5/8 et Texaco à 64-3/8 contre 62-7/8.

Indice Dow Jones du 14 août : 3 328,94 (c. 3 332,18).

	Cours 7 août	*Cours 14 août*
Alcoa	70 3/8	–
ATT	43 9/7	43 1/2
Boeing	40 1/8	39 1/2
Chase Man. Bank	24 1/8	24 5/8
Du Pont de Nemours	53	51 3/4
Eastman Kodak	43 3/4	44
Exxon	63 1/2	64
Ford	40 9/7	41 1/2
General Electric	75 3/8	75 1/2
General Motors	37	36 7/8
Goodyear	66	67 1/4
IBM	87 1/8	88 3/8
ITT	67 3/4	66 3/4
Mobil Oil	64 1/4	64 3/4
Pfizer	80 5/8	80 1/8
Schlumberger	64 3/4	66 7/8
Texaco	62 7/8	64 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	107 1/4	107 5/8
Union Carbide	14 3/8	13 7/8
United Tech.	56 3/8	56 7/8
Westinghouse	16 7/8	17
Xerox Corp	74 7/8	74

TOKYO

Semaine noire

INDICE NIKKEI

- 4,5 %

Les semaines se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo qui a encore lourdement chuté, l'indice Nikkei tombant en dessous de la barre des 15 000 points, au milieu d'inquiétudes persistantes sur la faiblesse de l'activité économique japonaise.

Le Nikkei s'est inscrit vendredi 14 août en clôture à 14 820,25 points, en repli de 698,02 points, soit –4,5 %. Il avait déjà perdu la semaine précédente 328,01 points (–2,46 %).

Jeudi 13 août, l'indice Nikkei a même touché son plus bas niveau depuis mars 1986, à 14 768,17 points. Cette baisse a été en grande partie provoquée par la chute record d'une des valeurs vedettes de la cote, la plus forte capitalisation, NTT (Nippon Telegraph and *Telephone Corp.). Selon les opérateurs*, la baisse de NTT est directement liée à une forte surévaluation du titre.

Les intervenants craignent à présent que la limite des 15 000 points ne soit devenue un plafond difficile à franchir à la hausse. *Plus* grave encore : l'annonce de mesures de soutien du gouvernement japonais aux banques, par le biais de rachats de biens immobiliers apportés en garantie de créances, n'a pas permis au marché de se ressaisir. Les analystes s'attendent d'ailleurs à une poursuite de la baisse la semaine prochaine, dans l'attente de précisions sur d'autres mesures gouvernementales, cette fois de relance budgétaire, prévues au plus tôt pour la fin août.

Indices du 14 août : Nikkei 14 820,25 (c. 15 518,27) ; Topix 1 123,13 (c. 1 181,23).

	Cours 7 août	Cours 14 août
Ajinomoto	1 120	1 070
Bridgestone	1 120	1 100
Canon	1 240	1 240
Fuji Bank	1 360	1 370
Honda Motors	1 280	1 210
Matsushita Electric	1 220	1 120
Mitsubishi Heavy	504	513
Sony Corp.	3 910	3 800
Toyota Motors	1 420	1 400

LONDRES

Reprise surprise

+ 0,3 %

A l'issue d'une semaine très contrastée, la Bourse de Londres termine sur une petite hausse assez surprenante. Car le Stock Exchange *a atteint en début de semaine son* plus bas niveau depuis la guerre du Golfe en février 1991, avant de se reprendre à l'approche du week-end.

Après être tombé sous le seuil des 2 300 points, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a effectué une forte reprise jeudi et vendredi. Il a terminé en hausse de 6,7 points (0,3 %) par rapport au vendredi précédent, à 2 356,8 points.

Le redressement tient essentiellement à la *publication d'indicateurs* économiques britanniques meilleurs que prévu : la production industrielle a enregistré une hausse inattendue de 0,1 % et l'inflation reculait en rythme annuel à 3,7 % en juillet, son plus bas niveau depuis mars 1988, contre 3,9 % en juin.

Indices « FT » du 14 août : 100 valeurs 2 356,8 (c. 2 350,1) ; 30 valeurs 1 753,8 (c. 1 753,3) ; mines d'or 80,2 (c. 88,7) ; fonds d'Etat 88,47 (c. 88,28).

	Cours 7 août	Cours 14 août
Allied Lyons	6,07	6
BP	1,85	1,90
BTR	4,14	4,22
Cadbury	4,63	4,39
De Beers	10,56	8,38
Glaxo	7,08	7,13
GUS	19,88	19,75
ICI	11,43	11,08
Reuters	10,15	10,10
RTZ	5,54	5,24
Shell	4,55	4,60
Unilever	9,55	9,45

FRANCFORT

Accès de faiblesse

– 3,8 %

La dépression des places internationales a particulièrement affecté cette semaine la Bourse de Francfort. Après quatre séances consécutives de repli, la petite reprise de vendredi n'a pas fait oublier les trois « plus bas » atteints de mardi à jeudi où l'indice DAX s'est affiché à 1 540,98 *points, son plus bas* niveau depuis août 1991 lors du putsch de Moscou. En tout, le recul sur la semaine *atteint* 3,8 %.

Les nouvelles contre-performances de Tokyo, conjuguées à la faiblesse persistante du dollar, n'ont guère encouragé les investisseurs allemands à prendre position *du côté des acheteurs*. L'avis généralisé selon lequel une reprise au plan mondial risque de se faire encore attendre incite également à la prudence. A court terme, aucun analyste financier ne se risque à donner des conseils, ni à l'achat ni à la vente. D'ailleurs, la plupart des chartistes s'attendent à de nouvelles baisses, considérant qu'un fléchissement du DAX sous la barre des 1 500 points n'est pas à exclure.

Indice DAX du 14 août : 1 547,80 (c. 1 609,50).

	Cours 7 août	Cours 14 août
AEG	171,60	168
BASF	225	220,50
Bayer	270,30	262,50
Commerzbank	240,30	236,50
Deutschebank	628	621
Hoechst	243	237,80
Karstadt	605	595
Mannesman	285,20	272,50
Siemens	625,60	606,50
Volkswagen	354,60	335

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une vitalité impressionnante

Le marché international des capitaux fait preuve d'une vitalité impressionnante dans un environnement qui est pourtant très difficile. Les incertitudes de la construction européenne rendent pratiquement impossible le lancement dans des conditions normales de titres libellés en franc français, en écu, en lire italienne ou en peseta, mais la plupart des autres grands compartiments demeurent ouverts aux emprunteurs. Souvent, les investisseurs professionnels font défaut. On se tourne alors vers des solutions susceptibles d'attirer l'attention des particuliers.

C'est ainsi que, dans le compartiment du dollar, de nombreuses banques proposent depuis quinze jours des emprunts à taux variable, dont le rendement est lié à l'évolution du loyer de l'argent mais dont l'intérêt ne pourra pas tomber au-dessous d'un plancher *ni* dépasser un plafond. Ces affaires, émises par des débiteurs très connus, doivent notamment leur réussite au fait que le minimum a été fixé à un niveau nettement supérieur à ce que rapporterait un placement à court terme en dollar.

Vendredi 14 août, une formule nouvelle a été inaugurée par un débiteur dont le crédit est très apprécié, Eurofima, la Société européenne pour le financement de matériels ferroviaires. Il s'agit d'un emprunt de 200 millions de dollars et d'une durée de dix ans dont l'intérêt sera déterminé tous les trois mois pour le trimestre à venir en fonction du loyer de l'argent sur le marché monétaire allemand, qui est bien plus élevé que celui du marché américain. Le niveau de référence sera celui du Libor en deutschemark, auquel on soustraira une marge de 2,55 %, étant toutefois entendu que la rémunération ne pourra pas tomber au-dessous de 5,375 %. Pour la première période, le taux a déjà été fixé à 7,325 %. Cela représente plus du double de ce que rapporte actuellement un placement correspondant en dollar pour un trimestre. L'attrait de tels rendements est suffisant dans l'esprit de nombreux prêteurs pour écarter l'éventualité d'une vigoureuse remontée du loyer de l'argent outre-Atlantique qui, dans quelques années, priverait l'opération de l'avantage qu'elle présente actuellement par rapport à un emprunt classique en dollar. L'émission est dirigée par la Société de banques suisse.

Vers l'abolition d'un privilège

Quelques rares emprunteurs, dont la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale, sont en mesure de se procurer des ressources à des conditions extrêmement avantageuses parce que les revenus de leurs titres internationaux sont exonérés d'impôt en Italie. C'est un privilège qui leur est consenti depuis longtemps par le fisc romain, mais qui pourrait être aboli bientôt. Jusqu'à la fin du mois dernier, les débiteurs concernés n'hésitaient certes pas à profiter de la situation mais, soucieux de ne pas brusquer les choses, ils se montraient fort discrets. Depuis deux semaines, ils n'ont à cet égard plus aucune retenue. Ils font valoir leur prérogative de façon voyante et l'exploitent au maximum, comme s'ils s'attendaient à la voir disparaître incessamment.

La question préoccupe aujourd'hui beaucoup les spécialistes, car ces banques supranationales de développement figurent parmi les plus grands emprunteurs de tout l'euromarché des capitaux. Si le privilège dont ils jouissent en Italie est supprimé, il leur faudra placer leurs obligations dans d'autres pays, et la concurrence que se livrent les principaux débiteurs sur le plan international s'en trouvera renforcée.

C'est dans cette perspective qu'il faut considérer le projet de la Banque mondiale de lancer un emprunt de type planétaire libellé en deutschemark. Une telle émission, par définition, est destinée à trouver preneur sur tous les continents du globe. Elle n'aurait guère de chance d'atteindre son but dans les conditions actuelles. Les titres prendraient sans tarder la direction de l'Italie. Les investisseurs transalpins se précipiteraient sur ces obligations de toute première qualité, libellées dans l'une de leurs monnaies préférées et qui leur assureraient un rendement net d'impôt. On prévoit donc généralement que cette grande émission, d'au moins 2 milliards de marks, ne verra le jour qu'une fois la question fiscale italienne clarifiée. L'affaire, dit-on, pourrait être émise au début de l'année prochaine.

Dernier en date des établissements publics français à solliciter le marché international, Aéroports de Paris a retenu le compartiment suisse pour se procurer l'équivalent de quelque 600 millions de francs français. Les obligations, d'une durée de sept ans, sont rémunérées au taux nominal de 7,125 %. Tout compris, compte tenu des frais d'émission et des commissions que chargent les banques, l'emprunt ne coûte à l'émetteur que 7,42 % l'an.

Le niveau de l'intérêt en Suisse est traditionnellement plus bas que dans les autres pays de notre continent, et les débiteurs de tout premier plan sont nombreux à vouloir profiter de cet avantage. Un élément supplémentaire qui les incite actuellement à venir sur ce marché est la fermeté de la devise, le franc suisse étant un des grands bénéficiaires de la baisse du dollar de ces dernières semaines. Un emprunteur international, qui veut lever des fonds dans une monnaie aussi instable que le franc suisse, doit profiter de ces moments de force. Sinon, il risque d'avoir à rembourser bien plus que le montant qu'il aura levé. L'opération est dirigée par le Crédit suisse. Cela faisait plus de dix ans que la société Aéroports de Paris ne s'était pas présentée sur ce marché. Sa précédente émission obligataire en Suisse date du temps où ses emprunts à l'étranger étaient encore garantis par l'Etat.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Des banques centrales très actives

Nouveaux accès de faiblesse du dollar, nouvelles interventions des banques centrales. En dépit de l'action concertée de plus d'une dizaine d'instituts, mardi 11 août, le cours de la monnaie américaine ne s'est pas redressé lors des dernières séances. Vendredi 7 août, à Paris, le dollar s'échangeait à 4,9860 francs. Une semaine plus tard, et en dépit des interventions des banques centrales, il retombait à 1,4630 deutschemark et 4,9670 francs.

Les transactions n'étaient pas frénétiques, et les cambistes jouaient la prudence, redoutant de se faire prendre à contre-courant par de nouveaux achats concertés de dollars. Cependant, la tendance baissière de la devise américaine, toujours nourrie par la différence de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Allemagne, ne paraît toujours pas enrayée. Les banques centrales semblent pourtant faire preuve d'une grande détermination pour éviter la poursuite de l'érosion du dollar, qui a pratiquement retrouvé ses plus bas cours historiques contre le mark (1,4430 DM en février 1991).

Ces derniers jours, le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a déclaré qu'il n'était pas en faveur de la poursuite de la baisse du dollar, tandis que le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a affirmé qu'il ne souhaitait pas un dollar faible. Mais ni les Etats-Unis ni l'Allemagne n'ont pour l'instant manifesté leur volonté d'obtenir un raffermissement du dollar. Leurs motivations – renforcer la compétitivité des exportations américaines, pour M. Brady, éviter tout risque d'inflation importée, pour M. Tietmeyer – sont connues.

Dans ce contexte, les cambistes ne s'attendent pas à un renversement immédiat de tendance, et les salves d'interventions des banques centrales, les déclarations isolées des gouvernants, sont beaucoup moins efficaces que ne le serait un communiqué du groupe des Sept.

Au sein du système monétaire européen (SME), l'heure est aussi à la nervosité, deux monnaies, la lire italienne et la livre britannique, restant toujours en queue du système.

Stable la semaine dernière, après l'annonce de la diminution du taux de l'escompte italien, la lire a en revanche souffert de l'abaissement, par la société Moody's, de la notation de la dette en devises (de Aa1 à Aa3) de la Péninsule. Cette décision signifie que le coût des emprunts effectués par l'Etat italien va se trouver renchéri, et son annonce s'est répercutée sur les cours des titres en écus, dont l'Etat italien est un grand émetteur. La lire est pratiquement tombée à son plancher contre le mark (765,40), à 760,05. Le ministre italien des finances, M. Piero Barucci, a déclaré que *« l'instabilité dans le SME devenait endémique »*.

Le dollar responsable

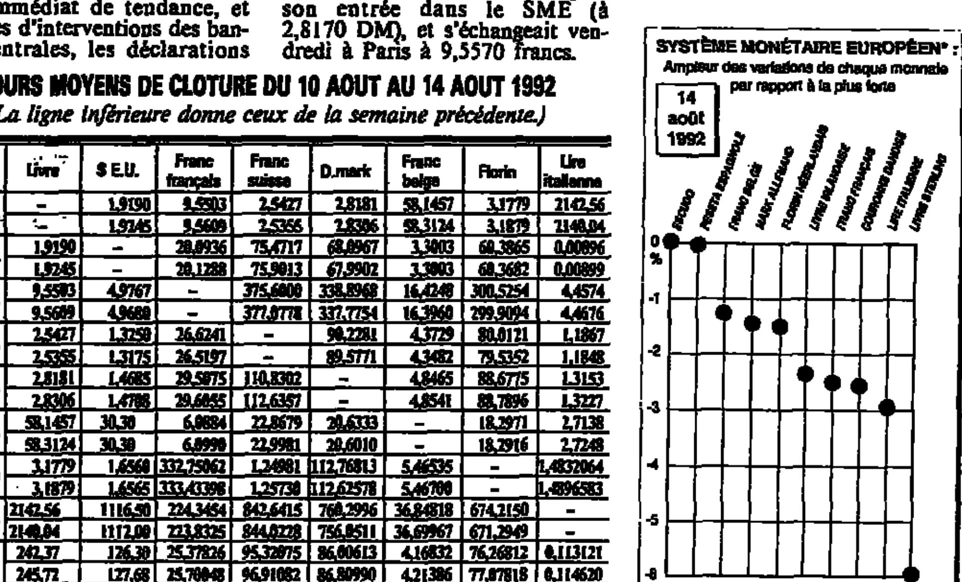
L'Italie est aujourd'hui moins bien notée que l'Espagne (Aa2) par la firme américaine, au même rang que l'Irlande, et seuls le Portugal et la Grèce se trouvent en moins bonne posture. A l'heure actuelle, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg disposent de la note impeccable « AAA », le Danemark et la Belgique étant eux aussi décotés. Un bon indicateur du chemin qui reste à parcourir sur le chemin de la convergence économique et de l'union monétaire. Quant à la livre sterling, elle demeure à son plus bas niveau contre le mark depuis son entrée dans le SME (à 2,8170 DM), et s'échangeait vendredi à Paris à 9,5570 francs.

Le mois d'août n'est pas très propice au franc français, qui a nettement cédé du terrain au sein du SME. De 3,3783 francs le 7 août à Paris, la monnaie allemande a progressé jusqu'à 3,3911 francs jeudi 13 août. Ce n'est ni la faute d'un mauvais indicateur économique ni celle d'un sondage reflétant les réticences des Français à l'égard de Maastricht. C'est le dollar qui en est en partie responsable, car sa chute pousse le mark à la hausse, au détriment de la monnaie française.

De plus, à l'heure actuelle, le franc est particulièrement vulnérable à tout décalage technique ou mouvement spéculatif. *« Les investisseurs étrangers pensent que nous sommes un pays irrationnel et risqué »*, commentait âprement un haut fonctionnaire parisien. *« Au cours des dernières séances, on a observé des ventes de portefeuilles d'obligations françaises au gré des évolutions de taux d'intérêt à long terme »*, souligne un opérateur. Il est intéressant de remarquer que le décrochage du franc est justement intervenu mercredi, alors qu'à Francfort circulaient des rumeurs de relèvement du taux Lombard en Allemagne *(lire ci-dessous)*.

Pour l'instant, la monnaie française a encore une marge confortable de fluctuation au sein du SME, mais, compte tenu de la nervosité dont souffrira la place parisienne jusqu'au 20 septembre, toute mauvaise nouvelle pourrait accentuer la glissade du franc. Fort heureusement, le prochain sondage sur les intentions de vote lors du référendum de Maastricht sera publié le 22 août seulement.

FRANÇOISE LAZARE



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AOUT AU 14 AOUT 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9190	9,5503	2,5427	2,8181	58,1457	3,1779	2142,56
	–	1,9245	9,5609	2,5356	2,8306	58,3124	3,1879	2140,04
New-York	1,9190	–	20,0936	75,4717	68,0967	3,3003	60,3865	0,00896
	1,9245	–	20,1288	75,9013	67,9902	3,3003	60,3682	0,00899
Paris	9,5503	4,9767	–	375,6000	338,8968	16,4248	300,5254	4,4574
	9,5609	4,9680	–	377,0778	337,7754	16,3960	299,9094	4,4676
Zurich	2,5427	1,3250	26,6241	–	90,2281	4,3729	80,0121	1,1867
	2,5355	1,3175	26,5197	–	89,5771	4,3482	79,5352	1,1848
Francfort	2,8181	1,4685	29,5075	110,8302	–	4,8465	88,6775	1,3153
	2,8306	1,4708	29,6055	112,6357	–	4,8541	88,7896	1,3227
Bruxelles	58,1457	30,30	6,0884	22,8679	20,6333	–	18,2971	2,7138
	58,3124	30,30	6,0990	22,9981	20,6010	–	18,2916	2,7248
Amsterdam	3,1779	1,6560	332,75062	1,24981	112,76813	5,46535	–	1,4832064
	3,1879	1,6565	333,43398	1,25730	112,62578	5,46700	–	1,4896583
Milan	2142,56	1116,50	224,3454	842,6415	760,2996	36,84818	674,2150	–
	2140,04	1112,00	223,8325	844,0228	756,8511	36,69967	671,2949	–
Tokyo	242,37	126,30	25,37826	95,32075	86,00613	4,16832	76,26812	0,113121
	245,72	127,68	25,70048	96,91082	86,80990	4,21386	77,87818	0,114620

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 août, 4,4541 F contre 4,4404 F le vendredi 7 août 1992.

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Quand le maïs va, les cours dépriment

A bonnes récoltes, cours déprimés : cette équation inéluctable du commerce international reste immuable dans le paysage ensoleillé du maïs.

La production mondiale de maïs s'annonçant bonne, les ventes à l'exportation sont peu actives après la spéculation haussière du mois de juin engendrée par la sécheresse. Les marchés à terme de Chicago connaissent des baisses vertigineuses.

Tout va presque trop bien à présent pour le maïs : au bon développement de la végétation dû à l'alternance bienvenue des pluies et de la chaleur, aux « disponibilités » importantes, aux prévisions favorables, bref aux dieux cléments, correspond un marché pris de faiblesse, d'autant plus faible qu'un peu partout dans le monde les perspectives de récolte sont bonnes.

Certes, l'Afrique du Sud a commencé à acheter du maïs aux Américains et aux Argentins, afin de combler les déficiences de sa récolte sévèrement endommagée (à vrai dire réduite de moitié : 8,2 millions de tonnes l'an dernier, 4 millions de tonnes cette année) par la sécheresse, et le Conseil international du blé (CIB) – qui a compétence sur l'ensemble des céréales – prévoit que ce pays devrait encore en importer 3 millions de tonnes à la fin avril de l'année 1993.

Certes, les besoins de Taïwan se sont renforcés en raison d'un cheptel croissant, donc d'une demande accrue de l'alimentation animale (5,5 millions de tonnes de maïs importées cette année, contre 5 millions l'année dernière).

Certes, les opérateurs américains ont vendu 7,14 millions de tonnes de maïs pour la campagne 1991-1992 à la CEI et en vendront encore, la Russie multipliant les aveux de ses importants besoins en céréales secondaires... et les demandes de crédits.

Mais une certitude demeure : de part et d'autre de l'Atlantique, le grain jaune a profité de conditions climatiques privilégiées. Résultat, la production européenne de maïs, malgré la baisse des superficies ensemencées, atteindra probablement 26 millions de tonnes cette année (26,8 millions de tonnes l'année dernière) d'après les prévisions des professionnels européens du négoce. La France caracole toujours en tête avec une estimation de production de l'ordre de 13 millions de tonnes, selon le SCES (Service central des études statistiques du ministère de l'agriculture).

Malgré la canicule, les moissons devraient favorablement débuter en Italie et en Grèce dès la fin du mois. Seule l'Espagne, frappée de sécheresse au début du printemps, semble enregistrer une baisse assez sensible de sa production (de l'ordre de la moitié environ).

Les Etats-Unis partagent les conditions climatiques quasi idéales européennes. Les prochaines estimations de l'USDA (département américain de l'agriculture) sur les récoltes américaines sont attendues avec impatience, mais d'ores et déjà les perspectives s'annoncent brillantes...

Quant au Brésil, il bénéficie également de la clémence des cieux. Les autorités de ce pays prévoient une récolte record de 30,5 millions de tonnes. Ses achats devraient donc s'élever à moins de 1 million de tonnes, contrairement aux années précédentes.

Une recrudescence des tensions

Voilà qui augure d'une recrudescence des tensions entre la CEE et les Etats-Unis. Dans la bataille échevelée que se livrent depuis près de vingt ans les deux puissances, l'agriculture constitue un enjeu majeur. Epine au cœur des négociations de l'Uruguay Round – dans une moindre mesure que le soja, – le maïs, en dépit des faibles volumes concernés, fait figure de pomme de discorde... Comme s'il s'agissait d'une affaire de principe. Les Européens, pourtant, sont quasi absents du marché mondial, mais les Américains, déjà prépondérants, convoitent le fabuleux marché alimentaire – solvable de surcroît – que constitue la Communauté ; la France tente de préserver ses exportations à l'intérieur de la Communauté déjà autosuffisante.

Défi de taille : de compromis en concessions, le maïs européen perd chaque jour un peu plus de terrain. Entre GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et PAC (politique agricole commune), le grain jaune européen s'étiole.

Déjà en 1987, Washington, qui s'estimait lésé par l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, avait exigé et obtenu un débouché privilégié pour son maïs et son sorgho. L'accord devait durer trois ans. A la fin décembre de l'année 1990, Bruxelles le prolongea d'une année.

Ces tensions s'inscrivent dans un contexte de restriction. Moitié en raison de pressions américaines, moitié pour des raisons financières, l'Europe s'est vue dans l'obligation de limiter sa production de maïs, donc le montant du soutien des prix. Un « plafond » pour toutes les céréales (sous la dénomination barbare de QMG : quantité maximale garantie) était fixé. Au-delà, les prix garantis se voyaient automatiquement réduits de 3 %. Cette mécanique n'a plus cours aujourd'hui. On vient de lui substituer la nouvelle réforme de la PAC : les prix baisseront de 30 % et Bruxelles versera une aide compensatoire, à condition toutefois que les agriculteurs gèlent 15 % de leurs terres.

Dans sa lettre mensuelle, l'AGPM (Association générale des producteurs de maïs) ne manque pas de souligner que si ces 15 % de terres gelées produisaient, elles fourniraient l'équivalent de ce qui est importé sous forme de PSC (produits de substitution des céréales). D'après la Commission elle-même, 18 millions de manioc et de *corn gluten feed* (1) ont été en effet achetés par l'Europe au cours des années 1990 et 1991, ainsi que 26,5 millions de tonnes de tourteaux de soja.

Non, décidément, la conjoncture économique n'est pas au diapason des normes saisonnières, il s'en faut.

MARIE DE VARNEY

(1) Gluten de maïs, déchets de raffinage de maïs.

PRODUITS	COURS DU 14/8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 316 (– 10) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 322 (– 14) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 320 (– 95) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	265,6 (– 3,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	784 (– 36) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	993 (– 77) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	306 (– 1) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	219 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	171,1 (+ 4,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La Bundesbank nourrit toujours l'inquiétude

« La Bundesbank réexaminera ses taux d'intérêt dans quelques mois », a déclaré vendredi M. Hans Tietmeyer, le vice-président de l'institut d'émission allemand, en point d'orgue à une semaine qui a de nouveau consacré les inquiétudes internationales relatives à la politique monétaire de l'Allemagne.

Le dernier resserrement du crédit en Allemagne remonte à un mois à peine. Le 16 juillet, la Bundesbank avait annoncé le relèvement du taux de l'escompte de 8 % à 8,75 %, laissant le Lombard inchangé. Pourtant, dès la réunion de rentrée des gouverneurs de l'institut, le 6 août, des rumeurs de nouveau durcissement du crédit ont circulé. Rumeurs qui se sont intensifiées ces derniers jours, lorsqu'à l'occasion d'une opération sur le marché monétaire, la Banque centrale allemande a retiré des liquidités à un taux égal au Lombard (9,75 %). De telles opérations anticipent le plus souvent un durcissement du crédit, rappellent les opérateurs.

Comme pour aviver les inquiétudes des marchés, le puissant syndicat IG Metall a accusé publiquement la « Buba » de détenir des pouvoirs excessifs en matière de politique monétaire, et d'étouffer l'économie. Visiblement, M. Tietmeyer, président de l'institut, était soucieux de calmer le jeu, d'affirmer qu'il n'avait pas l'intention de relever le taux Lombard avant le référendum français, alors que la réunion des gouverneurs du 20 août est déjà redoutée. Il y est assez bien parvenu, d'autant que, vendredi, l'Office fédéral des statistiques a annoncé que les prix industriels de gros avaient reculé de 1,3 % en juillet, et de 0,9 % en glissement sur un an.

Vendredi soir, le marché obligataire allemand s'est donc redressé, le « Bund » 10 ans clôturant à 7,95 %, contre 8,03 % une semaine plus tôt. Dans le sillage de l'Allemagne, le MATIF a terminé vendredi au plus haut d'une semaine agitée, l'échéance septembre du contrat notionnel clôturant à 105,96, contre 105,80 le 7 août. Quant à l'OAT 10 ans, elle a clôturé le 14 août à 8,96 %.

Aux Etats-Unis, l'adjudication trimestrielle de bons du Trésor a confirmé la décrue des taux à long terme. Mardi, les 15 milliards de dollars de notes à trois ans ont été adjugés à 4,69 %, le plus bas rendement enregistré depuis 1978, tandis que lors de l'opération précédente, le 5 mai, le rendement avait atteint 5,96 %. Mercredi, la tendance s'est poursuivie lors de la mise en vente d'obligations à dix ans, qui ont été cédées à 6,49 % contre 7,53 % en mai. Enfin, jeudi, le marché a encore absorbé 10 milliards de dollars de titres à trente ans, dont le rendement s'est établi à 7,29 %, lui aussi en forte baisse. Vendredi, le nouvel emprunt phare à trente ans 7 1/4 % s'établissait à 7,33 %. La pente (l'écart entre les taux à court et long terme) des taux d'intérêt américains est toujours impressionnante, surtout lorsqu'on pense qu'en France, il est plus cher d'emprunter au jour le jour qu'à dix ans.

La baisse des taux à court terme est peut-être encore amenée à se poursuivre aux Etats-Unis, où le rendement des titres à trois mois est tombé à 3,13 % cette semaine. Les opérateurs croient en la possibilité d'une nouvelle diminution du taux de l'escompte, et la Réserve fédérale a injecté vendredi des liquidités sur le marché monétaire à un taux de 3 1/4 %.

De l'autre côté du Pacifique, l'heure est également à la baisse du crédit, et l'annonce par le ministre des finances japonais, mardi 11 août, du rachat par l'Etat d'une partie des garanties foncières apportées par les clients, a permis une belle hausse du marché obligataire. En pleine période de marasme boursier, de crainte de récession, cette manière d'injecter des liquidités au système bancaire est particulièrement bien venue.

F. L.

هكذا من الأصل

Le Monde

Deux disparitions

Tony Williams le chanteur vedette des Platters

Le chanteur noir américain Tony Williams, qui fut le chanteur vedette des Platters dans les années 50 avant de poursuivre une carrière en solitaire, vient de mourir à New-York. Il était âgé de soixante-quatre ans et souffrait depuis plusieurs années de diabète.

« Only youuu... », l'anacrouse la plus saillante du rythm'n blues, la sixte la plus languissante en termes... de slow dansé de la musique noire, c'est lui, Tony Williams, ex-gardien de parking à Los Angeles, boxeur semi amateur, séducteur de boulevard, acoquiné à David Lynch, Herbert Reed, Paul Robi et Zola Taylor (quatre hommes et une femme) en 1953 par l'arrangeur-compositeur Buck Ram pour former un groupe vocal, The Platters – soit, par métonymie, les disques. Il y en aura seize d'or, entre 1955 et 1960, avec des tubes à la chaîne (*My Prayer, I'm the Great Pretender*). Mais un seul, gravé en 1955, *Only You*, est un sidérant succès mondial. Partout, en Europe, au Japon, dans les îles, en Amérique latine, et bientôt, par vagues successives, renouvelé au gré de l'accession à un mode de vie standard ou fondant sur des pays après des guerres de libération nationale, en Afrique, au Vietnam, c'est pour dire, dans certaines zones blanches des Etats-Unis d'Amérique, *Only You* est un emblème.

Tout vient du *rythm'n blues*, Ray Charles, Marvin Gaye, James Brown, Aretha Franklin, Prince, mais aussi les plus grands musiciens de jazz de l'époque, les plus déchirés, Coltrane, Ornette Coleman, Sonny Rollins, Albert Ayler, qui auront fait là leur première et définitive arme. Et bientôt, en circuit parallèle, ou par substitution, le fleuve immense du rock.

Les Platters restent symboliquement le groupe fondateur, abonné au podium du hit parade, défrayant la chronique par des histoires stupéfiantes, attristant la galerie par leurs scénarios sentimentaux : Helen Williams, mannequin célèbre, épouse Tony et remplace Zola Taylor, etc.

Ici, au milieu des années 50, on finissait de dire « chanteur de charme ». Frank Sinatra (chanteur de jazz, la Sicile, tout un petit folklore) élèvera le crooner à la dignité d'un mythe. Tony Williams, prolongeant en version simplifiée les grands groupes vocaux noirs (Mills Brothers, etc.), profane définitivement une des sources, la religieuse, de la musique noire : en la commercialisant, en la sexualisant ou en la doublant de dérives habiles – l'adaptation d'une mélodie de Schubert en *My Serenade*. A partir de 1960, il quitte le groupe, où se succèdent des remplaçants, pour voler de ses propres ailes. C'est-à-dire moins haut et moins loin.

FRANCIS MARMANDE

Arlette Jabès, la femme et l'inspiratrice

Terrassée le 12 août 1992 à Dinan par une crise cardiaque, à l'âge de soixante-dix-huit ans, Arlette Jabès n'aura survécu qu'un an et demi à la mort de son mari, l'écrivain Edmond Jabès.

Pendant plus de soixante ans, ils avaient ensemble tout partagé : les combats antifascistes, les épreuves de la guerre, l'exil, et le mouvement même qui devait produire l'œuvre si singulière de Jabès. Ils s'étaient rencontrés en septembre 1929 sur le bateau qui les ramenait à Alexandrie : elle avait quinze ans, il en avait dix-sept. Dans ses entretiens avec Marcel Cohen, Edmond Jabès confiait : *« Comme tout amour adolescent, ma rencontre avec Arlette était à la fois une découverte de soi et la première ouverture réelle à l'autre (...). Au Caire, nous restâmes quelque temps sans nous voir en raison de nos études, gardant jalousement enfoui le sentiment que nous savions, l'un et l'autre, profond. Nous nous sommes mariés en 1935. Je n'ai cessé, depuis, de bâtir sur ce lien : un lien qui demeure au centre de ma relation au monde, aux êtres, aux choses, aux origines. »*

Pendant la guerre, Arlette Jabès fit partie de la Croix-Rouge britannique et travailla dans les hôpitaux du Caire. A Paris, après avoir été chassée d'Egypte par les nationalistes nassériens, elle créa, en 1957, aux côtés de Frédéric Joliot-Curie, le service médical de radioprotection à Orsay (qui deviendra par la suite l'Institut de physique nucléaire).

Première lectrice des livres d'Edmond Jabès, elle en fut aussi le plus actif défenseur auprès des éditeurs et des critiques. Son tempérament volontaire et chaleureux l'incitait à une attitude quasi militante. Elle entendait que ne reste pas sans écho l'œuvre fondamentale de l'homme qu'elle aimait, parce qu'il était l'homme qu'elle aimait mais, surtout, parce qu'il était l'écrivain qui n'oubliait jamais la question : *« Comment écrire après Auschwitz ? »*

ANDRÉ VELTER

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1992 a été tiré à 435 710 exemplaires.

Après le meurtre de quatre personnes

La police sud-africaine à nouveau mise en accusation

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Quatre personnes ont été tuées, vendredi 14 août, à Ivory Park, un bidonville proche du ghetto noir de Thembisa, au nord-est de Johannesburg. En début de journée, le Congrès national africain (ANC) avait affirmé qu'il y avait au moins dix-huit morts, laissant planer le spectre d'un *« nouveau Boipatong »* (*nos premières éditions du 15 août*). L'organisation a dû se rétracter.

La police a reconnu qu'il y avait bien eu une fusillade, des affrontements, des baraques brûlées, et que quatre corps avaient été retrouvés. En dépit des dénégations officielles des forces de l'ordre, et de déclarations destinées à innocenter la police, recueillies sous serment dans le bidonville, celle-ci se trouve de nouveau en accusation.

De nombreux témoignages concordent : des blindés de la police auraient été vus sur place, peu avant la fusillade, des grenades lacrymogènes auraient été tirées pour dissuader les unités d'autodéfenses de l'ANC d'intervenir, et des membres supposés du mouvement zoulou Inkkata se seraient ensuite rués dans le bidonville, saccageant tout sur leur passage. Le même scénario a été maintes fois décrit, dans d'autres circonstances.

Un porte-parole de la police a accusé l'ANC de vouloir jeter le discrédit sur les forces de sécurité. Mais l'affaire d'Ivory Park tombe très mal pour la police, déjà mise en cause dans le massacre de Boipatong, au cours duquel quarante-deux personnes ont été tuées le 17 juin.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Tension entre Londres et Téhéran

L'Iran expulse trois ressortissants britanniques

Le ministère iranien des affaires étrangères a annoncé, samedi 15 août, l'expulsion de trois ressortissants britanniques, dont un employé d'ambassade, *« pour activités illégales »*. Ils doivent quitter l'Iran *« dans un délai d'une semaine »*, a indiqué l'agence officielle IRNA, qui s'est bornée à rappeler que Londres avait ordonné le mois dernier l'expulsion de trois ressortissants iraniens accusés d'*« activités illégales »*.

La veille, un porte-parole du Foreign Office avait indiqué qu'en riposte à l'expulsion d'un diplomate *britannique par Téhéran en juin dernier*, la Grande-Bretagne avait décidé de renvoyer dans son pays le diplomate iranien Ali Rajabi. – *(AFP)*.

Mettant en doute la conformité du traité de Maastricht à la Constitution

M. Pasqua (RPR) saisit le Conseil constitutionnel

M. Charles Pasqua a rendu publique, vendredi 14 août sur TF 1, sa décision de saisir le Conseil constitutionnel sur la conformité du traité de Maastricht à la Constitution. Le président du groupe RPR du Sénat use ainsi de la nouvelle possibilité ouverte à soixante députés ou soixante sénateurs par la révision constitutionnelle adoptée par le Parlement réuni en congrès à Versailles le 23 juin. L'article 54 a, en effet, été modifié. Il accorde désormais aux *parlementaires le droit*, déjà offert au président de la République, au premier ministre et au président de l'une ou l'autre Assemblée, de saisir le Conseil constitutionnel pour vérifier qu'un *« engagement international »* ne comporte pas de clause contraire à la Constitution. M. François Mitterrand avait eu recours à cette disposition : il avait saisi, le 11 mars, le Conseil constitutionnel qui, le 9 avril, avait indiqué que *« l'autorisation de ratifier le traité de l'Union européenne ne peut intervenir qu'après révision de la Constitution »*.

M. Pasqua a justifié sa démarche par le fait que *« le président de la République a décidé de soumettre la ratification au référendum »*. *« Or,* a-t-il ajouté, *l'article 11 de la Constitution dit que l'on ne peut soumettre à la ratification par référendum un traité que s'il n'est pas contraire à la Constitution. »* Le chef de file des opposants à Maastricht au sein du RPR a affirmé que, selon lui, la dernière révision constitutionnelle ne permet pas de dire que le traité de Maastricht est conforme à la Constitution.

M. Pasqua *« demande au Conseil constitutionnel d'éclairer le choix des électeurs* [pour que] *les Français ne soient pas conduits à donner un blanc-seing au président de la République au prétexte de dire oui à l'Europe »*. Estimant que *« la révision de la Constitution s'est faite dans le flou »*, l'ancien ministre a déclaré que *« les textes qui sortent de cette révision sont pour le moins ambigus voire incohérents »*. Il a cité, à titre d'exemple, la contradiction entre *« l'article 88 nouveau de la Constitution qui prévoit une possibilité de vote pour les étrangers et l'article 3 de la Constitution non abrogé qui dit que l'exercice du droit de vote est réservé aux seuls citoyens français »*.

Le sénateur des Hauts-de-Seine a énuméré les questions *« simples »* pour lesquelles il attend des réponses : *« Le traité est-il conforme à la Constitution révisée ? Les garanties apportées par la révision, notamment quant au contrôle du Parlement, sont-elles réelles et pourront-elles être exercées ? Ce traité pourra-t-il être appliqué à onze alors qu'il a été signé à douze et, s'il doit être modifié, à quoi le vote du 20 septembre aura-t-il servi ? »* M. Pasqua a précisé qu'il attendait une décision du Conseil avant l'ouverture officielle de la campagne référendaire le 7 septembre. Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai maximum d'un mois pour apprécier la conformité à la Constitution d'un texte dont il est saisi.

Pour M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, le recours présenté par M. Pasqua est *« fantaisiste »*. Le ministre d'Etat a jugé, vendredi 14 août, que le président du Rassemblement pour le non *« ne craint pas d'affronter le ridicule alors que l'Europe connaît de tragiques événements »*. *« Ce n'est pas en jouant au Trissotin du droit que l'on donne au débat européen sa dignité et sa noblesse »*, a-t-il conclu.

La campagne des jeunes socialistes pour le référendum

La plage bronze, la caravane passe

LYON

de notre bureau régional

Les seins nus, allongée sur une serviette, le corps enduit de crème à bronzer, la jeune femme somnolant sur une revue de santé n'a pu s'empêcher de sursauter lorsque, tombée du ciel, une voix lui a dit : *« Bonjour, nous sommes de jeunes Européens et nous aimerions vous parler du traité de Maastricht. »* Le soleil tapait fort ce mercredi après-midi sur la plage d'Aix-les-Bains, portant l'eau du lac du Bourget à 25 degrés, mais la jeune femme dut se rendre à l'évidence : elle n'était pas victime d'une insolation et l'armoire à glace black en T-shirt jaune d'or qui lui souriait après l'avoir interpellée ne semblait pas expérimenter une nouvelle forme de drague sur sa plage préférée. Alors, comme surprise par l'incongruité de la situation, elle a balbutié : *« Euh, là, je suis en vacances, je verrai ça en septembre, merci. »* Puis, pour se remettre du choc, elle a couru jusqu'à l'eau.

Sans se départir de son sourire, Guy a remballé ses euro-sacs, ses pin's bleus aux douze étoiles, ses euro-questionnaires et ses traités de Maastricht « version intégrale » que, depuis le début de la semaine, avec une dizaine d'autres « Européens », il distribue sur les plages et dans les banlieues, pour convaincre les vacanciers ou les citadins restés dans leurs cités *de « voter « oui » à Maastricht, « oui » à la paix, « oui » à l'avenir »*. Ce n'est qu'une heure plus tard que la jeune femme, après avoir rappelé Guy pour reprendre la discussion, a remarqué la discrète rose au poing imprimée sur son T-shirt. Ali, l'autre « coresponsable » de la caravane du Sud, préfère, à la différence de Guy, aborder les candidats au bronzage par un plus direct : *« Bonjour, nous sommes des jeunes socialistes et nous aimerions... »* Le reste du discours est le même, la forme change, le but est identique : *« Occuper le terrain, ne pas laisser uniquement les partisans du « non » s'exprimer. »*

Un jeu en douze questions

Au début de ce torride après-midi aixois, l'accueil n'est pas très chaleureux pour Guy et son acolyte, Serge. Dérangés à l'heure de la bronzette, les vacanciers en maillot de bain bougonnent, en appellent à la trêve estivale. Pas de véritable agressivité, non. Juste l'envie de ne pas faire fonctionner ses neurones plus rapidement qu'au rythme des mots fléchés de l'été. Et dans la grille à remplir Maastricht ne trouve pas sa définition. Mais le militant sort un bon tour de son sac plastique : un jeu en douze questions sur l'Europe. Devant sa femme, qui avale une glace en surveillant les gamins dans l'eau, un homme en short veut montrer ses connaissances européennes. Dix bonnes réponses sur douze, il décroche le pin's. Guy et Serge, eux, ont gagné : ils tiennent leur premier interlocuteur. Du coup, les autres estivants alentour se prêtent au jeu.

De l'autre côté de la plage, Cathy, Matthieu et Thomas, un jeune Allemand, y vont également de leurs convictions, essuyent quelques rebuffades ennuyées. Après deux heures de tournée, les deux groupes quittent la plage. Ils ont discuté avec une trentaine de personnes, et sont conscients de n'avoir convaincu que ceux qui l'étaient déjà. Mais pour eux, comme pour M. Gérard Lindeperg, numéro deux du PS, qui les accueille un peu plus tard à Chambéry, l'essentiel était dans *« l'occupation du terrain »*. Tous les terrains.

Demain, leur caravane ira se frotter, sans doute plus âprement, aux banlieues nord de Marseille. Mais lundi, Corinne et Thierry iront planter un drapeau européen au sommet du Mont-Blanc. Aux alpinistes qu'ils trouveront là-haut, ils diront : « Bonjour, nous sommes de jeunes Européens et nous aimerions... »

ROBERT MARMOZ

Farouche opposant au président Mobutu

M. Etienne Tshisekedi a été élu premier ministre du Zaïre

M. Etienne Tshisekedi, l'un des plus farouches opposants au président Mobutu, a été élu premier ministre par la Conférence nationale, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 août. Dès l'annonce de son élection, des manifestations de joie ont éclaté dans les quartiers populaires de Kinshasa, en dépit de l'heure tardive.

Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, principal parti d'opposition) a été élu dès le premier tour, avec 1 878 voix sur 2 651 suffrages exprimés, devant M. Thomas Kanza (sans étiquette), proche du mouvement lumumbiste, qui a recueilli 734 voix. M. Tshisekedi, cinquante-neuf ans, avait été nommé premier ministre par le maréchal Mobutu en octobre 1991, au lendemain des émeutes et des pillages qui avaient ravagé le pays.

Le président Mobutu l'avait destitué au bout de sept jours. Entré dans l'opposition dans les années 80, après avoir servi le régime pendant près de vingt ans, M. Etienne Tshisekedi n'a plus cessé, depuis, sa lutte pour l'avènement de la démocratie. Arrêté, emprisonné, battu et torturé à différentes reprises, il s'est forgé une image d'opposant irréductible, qu'aucune autre personnalité d'opposition n'a jamais égalée.

Le premier ministre doit être investi par ordonnance du président de la République dans les quarante-huit heures de son élection. Passé ce délai, il entre en fonctions de droit. Il aura à gérer la transition entre le régime actuel et l'avènement de la troisième République. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CAMEROUN : assassinat de deux religieuses française et britannique.** – Deux religieuses de la congrégation française des sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun ont été découvertes assassinées, mercredi 12 août, dans leur résidence de Djoum, à 275 kilomètres au sud de Yaoundé. L'une d'elles, sœur Marie Léonie Bordy, française, était âgée de soixante et onze ans et exerçait son ministère au Cameroun depuis 1948. L'autre religieuse, sœur Germaine-Marie Hussand, britannique, aurait eu cinquante-huit ans le 15 août et était au Cameroun depuis vingt ans. La gendarmerie de Djoum ne disposait d'aucun indice, vendredi 14 août, sur les circonstances et les mobiles des deux assassinats, ni sur l'identité des assassins. La congrégation des sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun a fondé à Djoum une infirmerie et un collège. – *(AFP)*.

EN BREF

□ **CHINE : satisfaction et crainte du gouvernement tibétain en exil après les mesures d'ouverture.** – Le ministre de l'information et des affaires internationales du gouvernement tibétain en exil a qualifié d'*« étape qui est la bienvenue dans la bonne direction »* la décision de Pékin d'ouvrir le Tibet vers le monde extérieur (*le Monde* du 15 août). Il a estimé *« significatif »* le fait que ces mesures aient été annoncées pendant la session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, ce qui *« montre une fois de plus que les dirigeants chinois sont de plus en plus sensibles à la pression internationale »*. *« La question est maintenant de savoir à qui cette nouvelle politique va profiter »*, a-t-il toutefois ajouté, exprimant la crainte que le Tibet soit *« noyé »* par les transferts de population chinoise. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : Washington offre une prime de 2 millions de dollars pour la capture de Pablo Escobar.** – L'administration américaine a offert, vendredi 14 août, une prime de 2 millions de dollars pour la capture de Pablo Escobar, le montant le plus élevé autorisé par la législation américaine. La veille, le trafiquant de drogue, toujours en fuite, et l'un de ses hommes de main avaient été inculpés, à New-York, pour leur rôle présumé dans un attentat, en 1989, contre un avion de la compagnie colombienne Avianca. Cet attentat avait fait cent dix morts, dont deux Américains, au-dessus de la Colombie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : le massacre de Dili aurait été causé par un agent provocateur.** – Selon un rapport de la section australienne de la Commission internationale des juristes rendu public, jeudi 13 août, un agent indonésien serait à l'origine du massacre par l'armée indonésienne, en novembre 1991, de dizaines de civils à Dili, capitale de l'ancienne colonie portugaise de Timor-Oriental, annexée en 1976 par l'Indonésie. Cet agent, M. Constantino Pinto, serait le seul des organisateurs de la marche qui avait été réprimée dans le sang à ne pas avoir été inculpé, et il aurait été mis en cause par d'autres organisateurs. – *(UPI.)*

□ **Hommages à Yvon Briant.** – M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a rendu hommage, vendredi 14 août, à Yvon Briant, président du CNI, mort la veille dans un accident d'avion, un homme *« de convictions fermes »* auquel le liait, a-t-il dit, une *« sympathie personnelle »*. M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a souligné qu'Yvon Briant *« manifestait un attachement passionné à tout ce qui concerne l'image de la France et la grandeur nationale »*. M. Jacques Chirac, président du RPR, a affirmé que *« tous garderont le souvenir d'une personnalité forte et attachante »*.